Traduction, vue de l'esprit

Mémoire de Master II de philosophie

par Wilfrid Niobet

Dirigé par Jean-Michel Salanskis

Professeur d'université
Nanterre Paris X, UFR de philosophie

Membres du jury

Jean-Michel Salanskis et Jean Seidengart

Soutenu le 9 octobre 2009 à l'Université Paris X Nanterre

Table des matières

Introduction

> *« De manière générale, on peut dire que dans l'ensemble l'esprit a remporté la victoire dans cette lutte souvent pleine de contradictions singulières, dont l'enjeu était deux objectifs opposés dans leur principe. »*[1]

Nous constatons aujourd'hui que le nombre de traductions ne cesse d'augmenter, non seulement lorsqu'il s'agit de supports papier (les livres, les notices techniques, etc.), mais également dans l'usage des nouvelles technologies telles qu'Internet ou les appareils électroniques (téléphone, ordinateur, téléviseur, etc.). Toutes les langues ne sont pas représentées, mais celles qui le sont désignent les langues dites dominantes[2], c'est-à-dire l'anglais, le chinois, l'espagnol, le russe, le français, l'italien, etc., ou bien la langue du pays dans lequel ces outils sont distribués. Cet état de fait s'explique en partie par le flux migratoire des individus dans le monde et par le besoin de communiquer entre les nations — question de pouvoir — et entre les cultures — question de savoir[3]. Le pouvoir et le savoir ne sont plus l'affaire d'une classe d'individus ou des civilisations mais leur accès se démocratise, l'un et l'autre s'échangent et se partagent à travers le monde.

Bon gré, mal gré, la technologie et les programmes d'intelligence artificielle ne sont pas encore arrivés à modéliser les relations qui pourraient exister entre les langues. Un programme peut-il avoir une relation avec autre chose que lui-même, qui plus est avec une langue étrangère ? Les philosophes et les linguistes, bien avant les machines, ont tenté de comprendre pourquoi il y avait des langues différentes dans les sociétés humaines ou encore de savoir quelle est l'origine des langues et du langage ; les anciens grecs appelaient barbares ceux qui ne parlaient pas leur langue ; certains textes sacrés comme la Bible cherchent à expliquer par des mythes l'origine du langage et à justifier la diversité des langues, par exemple avec le mythe de Babel qui nous fait comprendre que la multiplicité des langues est un châtiment de Dieu visant à diviser les hommes. Si la question peut être : pourquoi n'y a-t-il pas une langue unique ; il est tout aussi pertinent de s'interroger sur la multiplicité des langues autrement que par un châtiment divin. L'époque latine marque le début des premières réflexions théoriques sur cette difficulté de ne pouvoir reprendre exactement l'expression d'un auteur pour la transposer dans une autre langue, faute de retrouver un *équivalent* linguistique : Cicéron, Horace furent les premiers penseurs à tenter de théoriser la démarche du traducteur à travers les questions qu'ils se posaient lorsqu'ils traduisirent les textes grecs en latin.

Depuis, la question subsiste sans véritablement justifier cette disparité et surtout l'inadéquation que les langues ont entre elles. Les linguistiques classiques montrent bien souvent dans leurs analyses combien les langues entre elles sont inadéquates pour exprimer la même chose. Le traducteur en fait l'expérience tous les jours. Constatant parfois la grande difficulté de pouvoir exprimer adéquatement une pensée dans une autre langue,

[1]Hermann Hesse, Le jeu de perles de verre, trad. de Jacques Martin, p.70, éd. Calmann-Lévy Livre de poche, Paris, 1991.

[2]Le critère qui détermine l'importance d'une langue s'appuie sur le nombre de personnes qui la pratiquent.

[3]Les pouvoirs se définissent surtout par la politique et l'économie, et la connaissance, par les sciences et les arts.

des penseurs comme Leibniz ont cherché à fonder un langage universel afin d'unifier les vérités des hommes, pouvoir coordonner leurs pensées en rapport avec leur détermination sur le réel et par conséquent pouvoir s'entendre. C'est aussi les questions d'un langage mathématique, d'une logique du langage, d'une langue universelle fixée ou encore d'une langue dite naturelle ou maternelle « confinée dans l'innocence originelle et virginale »[4] qui sont en jeu. C'est d'actualité lorsque les politiques parlent d'une langue européenne. Il s'agit d'une lutte entre les langues pour savoir laquelle d'entre toutes doit dominer toutes les autres. Il s'agit d'une lutte pour que chacune puisse préserver son identité et ne pas se laisser envahir par les autres. Le latin eut son heure de gloire, il était appris et utilisé dans nombreuses sociétés, du moins entre tous les gens de lettres et de sciences. Le français prit une place importante aux XVII[e] et XVIII[e] siècle en Europe. Puis l'anglais de nos jours domine non pas par son nombre d'utilisateurs, mais par l'importance qu'il a dans les milieux commerciaux, économiques, scientifiques et politiques : nous pourrions dire dans notre monde. C'est toute la question d'une langue véhiculaire qui est posée remettant à bon droit en cause la légitimité de la traduction. Cette légitimité peut-elle également être remise en question dès lors qu'un apprentissage des langues est possible ? Pourquoi traduire si chacun d'entre nous peut apprendre la langue dans laquelle un autre s'exprime ?

Le traducteur est justement celui qui connaît plusieurs langues, au moins deux. En effet, si nous pouvons apprendre plusieurs langues, pourquoi ne pas apprendre celles dont nous avons besoin au lieu de nous en remettre à des intermédiaires, c'est-à-dire à des traductions ? Vous pourriez répondre que vous n'avez pas l'occasion d'apprendre d'autres langues et de les pratiquer, que vous n'avez pas les moyens économiques, pas le temps, ou d'autres raisons encore. Puis tout le monde n'a pas les mêmes habiletés pour apprendre une langue. En ce sens, le traducteur permet l'accès à des textes pour des personnes ne pratiquant pas la langue originale dans laquelle le texte fut rédigé. Mais la question n'est pas de savoir si le traducteur est utile ou non et nous ne sommes pas là pour juger de la place du traducteur dans nos sociétés. Il s'agit plutôt de comprendre dans un premier temps comment le traducteur arrive à produire une traduction en sachant qu'une langue n'a pas toujours des correspondances lexicales et sémantiques dans d'autres langues.

La difficulté est de pouvoir écarter les disparités linguistiques qui résident entre les langues et même au sein d'une langue : un même terme peut avoir des significations différentes et rendre compte d'une réalité différente. Par exemple, le terme grec φάρμακον désigne deux réalités non seulement différentes qui de surcroît s'opposent, à savoir dans une traduction française il désigne soit « remède » soit « poison ». Dans une langue, la culture, l'usage et le contexte peuvent rendre compte de cette distinction. Mais la difficulté revient fondamentalement à celui qui veut traduire, au traducteur, si tant est qu'il puisse faire réellement son métier, c'est-à-dire si la traduction est véritablement possible. Ainsi qu'est-ce qui permet de déterminer si la traduction est possible ou non si ce n'est la réalité à laquelle elle renvoie, c'est-à-dire à sa pratique ?

Le traducteur doit-il dépasser ces questions et ces contradictions en adaptant les différentes situations linguistiques entre elles par le biais de circonvolutions sémantiques, sémiotiques, stylistiques, etc. ? Ou cette correspondance qui est élaborée entre les langues dépend-elle d'une structure intrinsèque aux langues, structure qui doit être découverte par les traducteurs et les linguistes pour rendre la traduction effective ? Ce qui est

[4]Pierre Pénisson, « Traduction transplantation » (p.111), in *La pensée dans la langue Humboldt et après*, sous la direction de Henri Meschonnic, éd. Presses Universitaires de Vincennes, Saint-Denis, 1995.

présupposé ici c'est non seulement que la traduction est possible, mais qu'elle existe. En tout cas, c'est ce que le traducteur veut nous faire comprendre par son action. Une unité sémantique ou une pensée pourrait s'exprimer indistinctement dans toutes les langues et dans toutes les cultures. Une pensée pourrait retrouver dans toutes les langues son équivalent sémantique. La tâche du traducteur serait de retrouver cet équivalent. Or une telle conception de la relation entre les langues et de la tâche du traducteur présuppose que le contenu de pensée est commun à tous les hommes et que les langues ne sont que des outils formels qui permettent d'exprimer ce contenu. Ou bien, qu'il existe une correspondance objective entre les langues et leur structure telle que nous puissions élaborer des méthodes opératoires pour le traducteur. En ce sens, en effet, la question se pose de savoir pourquoi plusieurs langues et qu'est-ce qui justifie cette disparité entre elles.

Étant donné que le texte traduit doit ressembler à l'original sans être l'original puisqu'il est dans une autre langue, pour ce faire il a fallu transformer le texte afin de pouvoir l'adapter à la langue d'accueil. Une question se pose : la difficulté de formuler un texte dans une autre langue dépend-elle d'un problème linguistique entre les langues ou bien des qualités du traducteur ? Si la difficulté tient à un problème linguistique, dès lors soit il n'existe aucune correspondance homogène entre les langues et la traduction s'en trouve être impossible, soit les théories qui coordonnent cette relation doivent être révisées. Si *a contrario* il s'agit des qualités du traducteur qu'il faut remettre en question, alors la formation du traducteur semble insuffisante, quelle dépende d'une formation théorique ou quelle dépende de son expérience personnelle des langues. En d'autres termes, toute la problématique engagée dans la tâche du traducteur se définit à travers cette relation complexe entre l'objectif théorique de la traduction et la pratique du traducteur.

Le traducteur est nécessairement lié aux problèmes déjà existants dans les langues, notamment celui parmi d'autres qui présuppose qu'une relation puisse être possible entre elles. Nous constatons que l'usage même du mot « traduire » pour désigner l'action effectuée par le traducteur n'est pas sans nous laisser dans une certaine confusion quant à l'intention du traducteur dans son action et la manière dont celle-ci se produit, ainsi que dans le résultat de celle-ci. D'un autre point de vue nous pourrions aussi voir le traducteur comme celui qui favorise la communication entre les cultures. Il nous permet de voyager et nous guide vers des langues et des cultures étrangères. Comme son étymologie nous le rappelle, il nous *guide au delà de* notre langue, il rend accessible cette autre culture et parfois même il enrichit notre propre langue par de nouvelles représentations. C'est aussi à cela que nous devons penser lorsque nous parlons de traduction. L'enjeu est qu'elle nous permet de franchir des frontières que sans elle nous ne pourrions franchir. Elle nous donne à voir ce qu'il y a de l'autre côté. Pour comprendre les difficultés du traducteur, il faut commencer par tenter de définir ce que « traduire » veut dire pour saisir la représentation que nous nous faisons de cette action.

Qu'est-ce que traduire veut dire ?

Le terme « traduire » est étymologiquement lié au verbe transitif latin « *trādúcere* » (à l'infinitif « *trāducō* ») : de *tra* (pour *trans-*) qui signifie « au delà de, par delà » et *ducere* qui se définit par « conduire, mener ». C'est en nous fondant sur le dictionnaire Latin-Français de Félix Gaffiot que nous avons tenté de retrouver la source de ce terme pour nous aider à mieux le comprendre. Le terme latin a un sens premier très large qui désigne communément l'action de « faire passer », de « conduire au delà », ou encore de « traverser ». La première remarque que nous pouvons faire est

que ce terme latin désigne essentiellement un déplacement. Tout aussi bien dans « faire passer », dans « conduire au delà » ou encore dans « traverser » une personne ou une chose quitte un endroit pour se placer dans un autre endroit. La seconde remarque est que ce terme « *trādūcō* » est étroitement associé à une détermination humaine et par extension à ce qui se rapporte à la pensée de l'homme comme le langage. Nous pouvons parler tout aussi bien du franchissement de fleuve ou du passage d'une frontière par un régiment, ou encore d'une personne qui s'exhibe (l'idée serait qu'elle se montre autrement que ce qu'elle est tout en étant la même personne). Par extension, l'usage peut s'inscrire aussi dans le domaine plus spécifique du langage comme « faire passer un exposé de la discussion théorique aux exemples précis », « faire passer de la discussion à l'exposé oratoire », ou encore faire passer un texte étranger dans la langue romaine (la spécificité de la langue est associée à l'époque et se généralise à toutes les autres langues par la suite). « Traduire » définit le changement de fonction dans l'expression ou le changement de langue. Nous pouvons y voir aussi un sens dérivé qui caractérise l'activité intellectuelle comme l'expression « faire passer devant les yeux » pour dire « faire connaître, montrer au grand jour ».

Si le sens contemporain a perdu certaines déterminations, les usages juridique et linguistique se sont maintenus. Il est intéressant de souligner tout de même que c'est en passant par l'intermédiaire de l'ancien français et du moyen français « translater » que nous sommes arrivés au terme linguistique moderne et spécifique de « traduire »[5] et dont la définition se trouve quelque peu modifiée au regard de ce que désignait le terme latin « *trādúcere* ». Précisons que si les verbes « translater » et « traduire » furent synonymes durant quelques siècles dans le champ de la linguistique, « translater » sera supplanté à la seconde moitié du XIXe siècle par « traduire » et disparaîtra du français courant officiellement en 1952[6]. Nous pourrions nous interroger sur la raison, voire les raisons, qui suscita la mise à l'écart du verbe « translater » en français alors qu'il subsiste toujours dans la langue anglaise par le verbe « to translate »[7], verbe par lequel nous traduisons souvent le verbe « traduire ». « Translater » et « to translate » possèdent une origine commune. Ils proviennent du latin *trans-* que nous avons déjà défini, et *latus* qui signifie « porté ». Ainsi toute la nuance entre les verbes « traduire » et « translater » se trouve entre « conduire, mener » d'un côté et « porter » de l'autre. Même si Le *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IXe au XVe siècle*[8] nous informe que le verbe « traduire » correspond à l'un des sens du verbe « translater », cette nuance étymologique prend de l'importance dès qu'il s'agit de décrire l'action de traduire. Cela peut-il désigner de manière explicite l'action du traducteur ? Ou bien, caractériser la relation qui peut subsister entre les langues ?

---

[5] *Trésor de la langue française informatisé* (http ://atilf.atilf.fr/tlf.htm) : « Traduire s'est substitué à l'a. fr. et m. fr. translater. »

[6] Jean-Claude Raimbault, *Les disparus du XXe*, « Translater (1952) traduire d'une langue dans une autre », éd. Du temps, Nantes, 2006. Aujourd'hui nous ne retrouvons plus ce terme dans les dictionnaires usuels grand public comme le *Petit Robert*, ou le *Petit Larousse*. Il faut consulter les dictionnaires plus complets comme le *Littré* pour trouver une définition de ce terme. Mais chacun d'eux nous précisent que ce mot n'est plus d'usage. *Le Dictionnaire d'étymologie de la langue française*, dirigé par O. Bloch ira jusqu'à dire que son « sens aujourd'hui [est] hors d'usage depuis le XVIe siècle ». Il n'y a que dans le *Trésor de la langue française informatisé* que nous trouvons encore un usage contemporain du terme, en informatique par exemple.

[7] Dans le dictionnaire *The Oxford English Dictionary*, 2th ed. (Vol. XVIII), quatre principaux sens sont présentés : 1) transférer, transporter ; 2) transformer ce qui est écrit dans une langue dans une autre langue ; 3) changer de forme ou d'apparence ; 4) le résultat de la transformation ou de la conversion.

[8] *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IXe au XVe siècle*, dirigé par Frédéric Godefroy, éd. Slatkine, à l'entrée « Translater ».

Translater c'est d'une certaine manière traduire. Traduire, c'est plus communément définit aujourd'hui par « faire passer », « formuler (reprendre la définition du TLFI) » ou « transposer », etc. et nous pourrions ajouter aux définitions de ce verbe que nous trouvons dans les dictionnaires toutes celles qui sont proposées par les linguistes et les traducteurs eux-mêmes sans pour autant rendre compte d'une homogénéité dans la définition et dans l'action elle-même. Seul le résultat compte direz-vous ! Et si l'étymologie ou l'histoire du verbe peuvent nous éclairer par comparaison et synonymie sur son sens, une forte confusion, pour ne pas dire un mystère, reste en suspens à propos de la nature même de l'action qui permet à un texte d'être traduit dans une autre langue. Est-ce dû à une limite définitionnelle, à la difficulté de théoriser l'activité elle-même, les critiques constantes menées à l'égard des textes traduits ou aux traducteurs eux-mêmes qui ne peuvent rendre compte de leur pratique, etc. Dès lors, à partir de quelle définition nous est-il possible de penser la traduction ? Autrement, devons-nous encore une fois proposer une autre définition de ce verbe dans le domaine linguistique et traductologique ? Faut-il élargir son sens, le restreindre, etc ?

Distinctions problématisantes

L'importance que nous pouvons porter à la définition d'un terme, en général, c'est qu'il renvoie à une réalité, dans le cas présent à la réalité d'une action. Cependant, ici, ce n'est pas tant l'action qui semble avoir de l'importance que le résultat de celle-ci. Puisque cette réalité dépend de ce que nous voulons faire et donc de la représentation que nous avons de ce « faire passer » une expression linguistique dans une autre langue. Afin de décrire la nature de ce « faire passer », s'agit-il du même texte dans une autre langue, autrement dit d'une reproduction ? d'une transposition, d'une interprétation ou d'un commentaire ? Quelle est la nature de ce résultat ? Pour les plus positifs il s'agit de dire que le texte traduit est le même que le texte original dans une autre langue : « formuler dans une autre langue (langue cible) ce qui l'était dans la langue de départ (langue source) sans en changer le sens »[9]. Ceux qui sont plus nuancés (ceux là constituent une majorité) disent à leur manière qu'il s'agit de la « restitution d'un texte dans une autre langue, qui laisse, autant que possible, le sens inchangé. »[10]. Quoi qu'il en soit, les nuances portent autant sur le résultat que sur le verbe qui définit l'action. Mais c'est à propos du résultat que certains ne peuvent concevoir qu'une traduction puisse être possible, dans la mesure même où le sens puisse être maintenu « autant que possible ». Quelle valeur ce « possible » peut-il avoir lorsqu'ils considèrent le fait que les langues sont hétérogènes les unes par rapport aux autres et qu'une langue ne peut exprimer ce qui est dit dans une autre ? Il s'agit là d'une condition à laquelle le traducteur doit se soumettre et qui n'est pas satisfaisante pour tout le monde. Afin de circonscrire l'action du traducteur essayons de voir la relation qu'entretient ce verbe avec les verbes les plus couramment utilisés pour la désigner : commenter, interpréter, reproduire et transposer.

Nous pouvons identifier le commentaire à la traduction au sens où comme le présente Maryvonne Boisseau, « ... une traduction est le commentaire issu de sa source, car en se donnant comme texte équivalent à l'original, elle le dédouble et s'y substitue pour qui n'y a pas accès. Elle recouvre aussi le commentaire comme si rien d'autre que

[9] *Trésor de la langue française informatisé*, art. « traduire », B.

[10] *Encyclopédie de la philosophie*, art. « traduire », dir. Gianni Vattimo (titre original *Enciclopedia Garzanti di filosofia*), éd. Le livre de poche, coll. La pochothèque, Paris, 2002

les contraintes et les limites d'un autre système linguistique ne s'interposait entre elle et l'original alors même qu'elle est chargée des présupposés plus ou moins conscients de l'interprétation quelle exprime. »[11] Le commentaire se donne-t-il vraiment « comme texte équivalent » en apportant souvent des précisions qui ne figurent pas dans le texte original ? Même si Benedetto Croce soutient que les traductions sont comme des commentaires[12], un commentaire ne peut être une traduction au sens où justement la traduction n'a pas à expliquer le texte. Tout d'abord parce que le commentaire peut se faire dans la même langue que celle du texte en question tandis qu'une traduction, par définition se trouve formulée dans une autre langue. Puis un commentaire se compose d'explications et de remarques sur le texte, ce qui lui permet d'organiser les idées autrement que dans la forme initiale du texte. La traduction est tenue de suivre scrupuleusement le texte, à la fois dans l'ordre des phrases et des idées. L'élément commun qui caractérise le commentateur et le traducteur c'est l'interprétation qu'ils font du texte.

« Traduire » et « Interpréter » sont associés voire parfois confondus pour certains auteurs. Si nous comprenons clairement maintenant que « traduire » ne peut totalement s'identifier à « translater », nous devons aussi comprendre que « traduire » ne peut pas non plus se réduire à « interpréter » bien que l'un se trouve parfois remplacé par l'autre. « Traduire » et « interpréter », s'ils ont en commun l'expression langagière orale ou écrite, ils interviennent sur ce qui est exprimé avec des intentions différentes.

Néanmoins, afin d'éviter une première confusion, il nous faut faire un aparté et préciser qu'il ne faut pas confondre « interpréter », ou « interprétation », avec l'interprète, ou l'interprétariat tels qu'ils se définissent dans la linguistique et plus spécifiquement en traductologie. L'interprète est un traducteur qui a la particularité de traduire instantanément des discours oraux. La fonction de l'interprète ne se résume pas par cette activité d'interprétation des textes, qui est plutôt le rôle du philologue ou de l'herméneute, mais c'est véritablement un traducteur qui possède des qualités quelques peu différentes de celles du *traducteur*, c'est-à-dire de celui qui s'occupe spécifiquement de texte écrit. Ce qui les distingue fondamentalement, c'est le temps et le recul qu'ils peuvent avoir par rapport au support sur lesquels ils exercent leur pratique. En effet, l'*interprète* se trouve dans l'instant de la langue orale, sans médiation possible, il se doit de comprendre immédiatement ce que le locuteur dit pour l'exprimer à son tour dans l'autre langue presque simultanément. Tandis que le *traducteur*, du fait qu'il travaille sur des textes écrits, il a plus de temps pour la réflexion, ce qui lui permet de faire usage de toutes sortes de médiations pour faire passer ce qu'exprime précisément l'écrit dans une autre langue.

Cette précision faite, « interpréter » se définit à notre époque et dans notre culture par « signifier la compréhension de tout texte dont le sens n'est pas immédiatement évident, à savoir dont nous sommes séparés par une certaine distance (linguistique, historique, psychologique, etc.) »[13]. Cette notion n'est pas sans soulever à son tour des controverses dans l'histoire de la pensée quant à sa définition et a son usage. Notre choix se justifie par l'usage quotidien que nous pouvons en avoir et surtout par son implication directe avec la textualité. Elle prend également toute sa pertinence dans cette science de

[11] Revue Palimpsestes, *De la traduction comme commentaire au commentaire de traduction*, dir. Maryvonne Boisseau, « Présentation », éd. Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2008.

[12] Benedetto Croce, *Thèses fondamentales pour une esthétique comme science de l'expression et linguistique générale*, p. 46, éd. française Champ social éditions, trad. de l'italien par Pascal Gabellone, Nimes, 2006.

[13] Art. « Interprétation » de l'*Encyclopédie de la philosophie*, dir. Jean Montenot, éd. LGF La pochothèque, trad. de l'édition italienne *Enciclopedia Garzanti di filosofia* (1981), Paris, 2002.

l'interprétation appelée herméneutique : l'art d'interpréter ou de faire comprendre, l'herméneutique du grec ἑρμηνεύς qui désigne « celui qui permet de comprendre, interprète *explicateur* » mais aussi « traducteur, truchement »[14]. Le traducteur est effectivement celui qui permet de faire comprendre à une communauté linguistique un texte qui est écrit dans une autre langue. C'est en ce sens que « la réussite d'une traduction semble dépendre de l'interprétation qu'on fait de l'original »[15], souligne Marc de Launay. Or vouloir définir le verbe « traduire » par le verbe « interpréter », n'est-ce pas réduire l'activité de la traduction à l'interprétation et qui plus est l'interprétation peut-elle rendre compte de la similitude du sens exprimé dans un texte ? C'est justement parce qu'il y a de l'obscurité dans les textes que nous les interprétons. Il s'agit de « dégager un sens caché dissimulé derrière le sens littéral »[16]. Si le traducteur se doit d'effectuer une telle démarche, son activité ne se réduit pas à interpréter en ce sens un texte, mais garder le sens du texte dans une autre langue. En quelque sorte, si un traducteur doit être capable de faire des interprétations pour comprendre le texte, en revanche celui qui fait l'interprétation d'un texte n'est pas un traducteur. Le traducteur ne doit a priori pas prendre part à une quelconque position sur le texte mais simplement le rendre dans une autre langue tel qu'il l'a trouvé. Ce qui signifie que l'interprétation qu'il peut en avoir n'a que l'unique fonction de comprendre le texte et non de l'expliquer. Il doit même être capable de faire ressortir toutes les interprétations possibles, toutes les ambiguïtés du texte afin de pouvoir les formuler dans l'autre langue. Contrairement à celui qui produit l'explication sur un texte, le traducteur n'explique pas le texte, il le reproduit dans une autre langue, avec tout ce que le verbe « reproduire » laisse entendre.

Dès lors peut-on dire que traduire c'est reproduire un texte dans une autre langue ? En quelque sorte, nous pouvons dire qu'il s'agit de donner dans une autre langue l'équivalent fidèle du texte original. C'est là le résultat attendu du traducteur, mais nous savons qu'un tel objectif est l'objet même de toutes les disputes entre traducteurs, théoriciens de la traduction et linguistes. Ce résultat peut-il être atteint quand nous faisons le constat qu'aucune traduction d'un même texte n'est semblable ? Même s'il s'agit de plusieurs traductions d'un même texte par le même traducteur, chacune se distingue des autres. La reproduction implique l'idée d'une répétition à l'identique. Une traduction n'est pas une répétition, puisque la langue est différente. Ainsi nous parlons de reproduction d'un texte lorsque celui-ci est identique aussi bien dans le fond que dans la forme. D'un autre côté, toute reproduction n'est jamais identique à l'original tout comme différentes reproductions ne sont pas véritablement identiques les unes par rapport aux autres. Cependant, la structure tout comme la forme et le fond sont semblable. Reproduire un texte, c'est le copier en respectant à la fois la langue dans lequel il est écrit, l'organisation des paragraphes et les mots utilisés et leur disposition. Dans une traduction, les mots sont différents ainsi que l'ordre dans lequel ils sont présentés, l'organisation des paragraphes et la langue sont différents. C'est pourquoi nous ne pouvons pas simplement caractériser une traduction comme étant la reproduction d'un texte. Il s'agirait plutôt d'adapter un texte dans une autre langue. C'est en ce sens que nous employons parfois « transposer » pour décrire l'activité traduisante.

Bien évidement, c'est ce que fait le traducteur dans une certaine mesure : il adapte un texte dans une autre langue. En même temps il s'adapte aux textes à la mesure

[14] Victor Magnien et Maurice Lacroix, *Dictionnaire Grec-Français*, éd. Belin, Paris, 1969.

[15] Marc de Launay, *Qu'est-ce que traduire ?*, p. 11, éd Vrin, Paris, 2006.

[16] *Dictionnaire de philosophie*, dir. Nöelle Baraquin, art. « Interprétation », éd. Armand Colin, Paris, 1995.

de ses compétences cognitives. Dans le cadre de la traduction adapter un texte dans une autre langue c'est mettre en place au mieux une correspondance sémantique avec le texte initial. C'est bien évidemment « au mieux » relativement au texte lui-même à pouvoir être adaptable dans une autre langue, relativement à l'autre langue choisie, mais aussi relativement aux compétences cognitives du traducteur comme comprendre, interpréter, son niveau linguistique dans les langues concernées, etc. Cela représente un nombre de conditions tel que l'action de transposer ne nous permet pas de définir clairement l'activité du traducteur. Bien entendu, il ne s'agit pas de changer quelque chose de place, mais bien de « faire passer le contenu d'une œuvre écrite d'une langue dans une autre, en l'adaptant au goût et aux conventions de la langue d'accueil ». En ce sens, Paul Claudel dans sa correspondance avec André Gide utilise le verbe « transposer » en opposition avec « traduire » : « Il [d'Ablancourt] ne pouvait lutter de vertu et de concision avec le latin de Tacite, il lui fallait transposer suivant le génie propre du français ». L'opposition tient au fait que traduire ne peut, selon P. Claudel se réduire à une adaptation d'un texte, mais bien à la retranscription de celui-ci dans une autre langue, c'est-à-dire la reproduire.

Désaccord entre pratique et théorie

La question reste ouverte : qu'est-ce que traduire ? Quelle action se trouve derrière ce verbe traduire ? Car chacun des termes par lesquels nous tentions de définir l'action de traduire nous rappelle sans cesse que la traduction est impossible, enfin dans cet objectif auquel aspire le traducteur. Chacun connote au moins un point en commun : le texte dans une autre langue ne peut être identique au texte original. Soit il est commenté, soit interprété, soit transposé, mais jamais reproduit comme nous l'avons expliqué. Nous en venons donc à nous poser la question de savoir si la traduction est possible compte tenu de la difficulté que nous avons à définir clairement l'activité du traducteur et que le résultat semble être toujours discutable.

En philosophie comme dans toutes les autres disciplines nous lisons des traductions. De manière empirique, nous constatons dès lors que des traductions sont réalisées par des traducteurs qui nous donnent l'accès à des textes étrangers grâce à leur connaissance linguistique. Cependant, ce qui est en jeu en philosophie c'est de savoir si le texte que nous lisons dans une autre langue représente la pensée de l'auteur ou la pensée du traducteur à l'aune du texte de l'auteur. Chaque traducteur allant de sa propre expérience qu'il a du texte et des langues va insuffler une signification qui sera différente de celle exprimée par un autre traducteur. En ce sens peut-on faire confiance au traducteur ? Et qu'est-ce qui nous permet de dire que cette traduction est plus proche du texte original que telle autre ? En d'autres termes, pour que le traducteur ne soit pas enfermé dans sa pure subjectivité et pour que le lecteur à son tour puisse éventuellement être critique au regard d'une traduction, n'existe-t-il pas une méthode qui rende non seulement possible mais légitime une traduction ? Un autre enjeu se dessine, celui de la formation des traducteurs.

Ce à quoi nous sommes confrontés oppose la théorie de la traduction ou traductologie à l'expérience du traducteur. La problématique du traducteur se définit par l'opposition entre une attitude scientifique de traducteur pouvant expliquer et enseigner l'art de traduire, par là même construire une méthodologie de la traduction afin de transposer un texte, voire de le reproduire littéralement et conformément au texte original ; puis l'attitude empirique qui consiste à concevoir la pratique traductologique comme une expérience intime d'une relation entre les langues et proposer un regard personnel sur le

texte à traduire. Le premier visera une traductologie qui permettra la transmission d'une méthode au traducteur ; le second aura des prétentions beaucoup plus modeste comme celles de Guillaume Boussard qui, lors de la lecture de sa traduction (Lucrèce, *De Natura Rerum*, champ I), présenta son travail en disant : « je ne prétends pas faire mieux, je prétends faire moi », donc différent de ce qui a déjà été fait. Entre ce désir du même et l'inévitable implication de l'autre au sein de la traduction, le traducteur s'inscrit dans cette étrange situation où le même et l'autre se trouvent indéniablement liés. L'expérience du traducteur pourrait-elle se passer de toute théorisation de la traduction, ou bien une traductologie serait-elle à même de rendre compte de la pratique du traducteur ?

L'impossible insoutenable ou une nécessité évidente

L'un des principaux désaccords entre les praticiens et certains théoriciens de la traduction se détermine autour de l'antinomie opposant la pratique du traducteur aux thèses qui soutiennent l'impossibilité de la traduction. Comment est-il possible de défendre de telles thèses alors que depuis le début de l'histoire des langues il y a des hommes qui pour des raisons souvent politiques rendent possibles la relation entre des États et des cultures différentes, c'est-à-dire la communication entre des langues différentes ? Ou alors quelle pertinence y aurait-il encore à parler de traduction ? Nous avons tenté durant l'introduction à notre problématique de définir puis de décrire ce à quoi renvoie l'acte de « traduire ». Toujours en désaccord entre le projet de la traduction et l'activité du traducteur, l'action ou la pratique du traducteur se maintient dans une mystérieuse situation. En effet, d'un côté nous avons le traducteur qui définit son action par l'intention de restituer un texte dans une autre langue, si laborieuse soit cette restitution, puis d'un autre côté la critique linguistique ou du lecteur averti qui trouve toujours quelques remarques à exprimer à propos de la traduction effectuée.

Il ne s'agit pas seulement ici de reprendre ces anciens débats entre celui qui pratiquerait une traduction littérale et celui qui pratiquerait une traduction libre — Jean-René Ladmiral les identifie par les qualificatifs de *sourcier* et *cibliste* que nous utiliserons à l'avenir — car ce débat est exclusivement un débat de théoricien de la traduction. L'un et l'autre désignent la manière dont le traducteur doit s'y prendre. Certes, nous nous interrogeons en partie sur cette question mais avant même de pouvoir soutenir telle ou telle démarche théorique pour guider la pratique du traducteur, ne doit-on pas premièrement répondre à la question de savoir si la traduction elle-même, comme pratique, est possible ou non ; deuxièmement, si elle est possible, est-il envisageable d'en élaborer une théorie ; enfin, toujours à condition que cette théorisation de la traduction soit possible, quelle théorie pour une telle pratique. Car si la traduction est impossible dans la pratique, au sens où nous avons au moins compris la finalité à laquelle elle aspire, il serait totalement illusoire de parler de traduction, de traduire et même de former des traducteurs. Il en serait non moins dommageable pour la philosophie, et pour tous les textes dont les étudiants et tous ceux qui doivent lire des ouvrages traduits, donc dans tous les domaines du savoir et de la communication, de pouvoir accéder à une connaissance qui émanerait d'une autre culture que la leur. C'est bien l'humanité tout entière qui repose sur un postulat qui consiste à nier la possibilité de la traduction.

Si nous cherchons à comprendre comment une thèse qui soutient l'impossibilité de la traduction peut être envisageable, il ne faut pas non plus épargner le traducteur et chercher à comprendre en quoi sa pratique est un acte de la traduction. En d'autres termes, qu'est-ce qui justifie la singularité de l'action effectuée par le traducteur ? Dans notre présentation de l'action du traducteur, nous avons exprimé toute notre difficulté à pouvoir définir clairement cette action particulière. Ce qui est semble-t-il le plus important ce n'est pas tant la manière de faire que d'atteindre un résultat : seule la fin justifie les moyens. Seulement, ce résultat semble discutable parce qu'il semble montrer un certain décalage entre l'intention du traducteur et le résultat obtenu. Pour comprendre ce décalage, nous allons interroger deux théoriciens linguistes et philosophes ayant chacun des exigences différentes à propos de la traduction : Benedetto Croce et W.V.O. Quine. Tous deux soutiennent l'impossibilité de la traduction. Les traductions sont impossibles selon Benedetto Croce parce qu'elles « auraient la prétention d'opérer une transposition

d'une expression en une autre »[17]. La traduction est également impossible selon Quine puisque qu'il y a une indétermination dans l'adaptation d'une expression d'une langue à une autre à la fois dans la structure, dans le lexique et dans l'usage lui-même qui renvoie à des représentations spécifiques à chacune des cultures linguistiques concernées.

Traduire c'est déjà porter une intention particulière à un texte écrit dans une langue. Cette intention se définit par la volonté de rendre accessible un texte à des lecteurs dont la langue est étrangère. L'élément en question ici est de savoir si le traducteur atteint cet objectif et s'il est légitime d'appeler son action « traduire ».

Croce ou l'impossible traduction esthétique

Benedetto Croce semble radical sur ce point : les traductions sont impossibles, du moins lorsqu'elles sont définies comme « la pretesa di compiere il travasamento di un'espressione in un'altra, come di un liquido da un vaso in un altro di diversa forma »[18]. Si nous reprenons l'expression de l'auteur dans sa langue c'est que nous avons une remarque à formuler à propos de la traduction que nous avons trouvée de cette expression. L'ouvrage ne semble pas avoir été traduit dans son intégralité en français[19] et nous nous sommes référés à la synthèse déjà mentionnée traduite par Pascal Gabellone. Par contre il fut intégralement traduit en anglais[20] par Douglas Ainslic, version dont nous nous servirons pour enrichir notre propos. Cette remarque porte sur le terme italien « travasamento », traduit en français par « transposition » et en anglais par « transference ». L'étude comparée de ce terme italien souligne un problème de traduction qui ne manque pas de pertinence quant à la conséquence produite sur la condition de la traduction elle-même, sur la thèse soutenu par Benedetto Croce et sur notre propre méthode d'analyse.

Notre auteur défend la thèse selon laquelle les traductions sont impossibles si nous les définissions comme « il travasamento di un'espressione in un'altra ». En français cela donne littéralement : « un *transvasement* d'une expression en une autre » qui est traduit par Pascal Gabellone « une *transposition* d'une expression en une autre ». En anglais, nous avons un situation similaire, ce qui pourrait renforcer et rendre légitime le choix de Pascal Gabellone : « the *transference* of one expression into another » qui littéralement pourrait correspondre à « the *decanting* of one expression into another ». Nous remarquons que ces deux traducteurs interprètent à leur manière ce que désigne Benedetto Croce par « travasamento ». En français, il aurait pu utiliser un autre vocabulaire. Par exemple, le terme « transfert », comme le choix fait par son homologue anglais, permet de limiter la connotation se trouvant dans la transposition telle que le caractère à l'adaptation. Ce choix du terme français représente un autre problème, celui de l'analogie donnée à cette définition. En effet, en français tout du moins, nous ne transposons pas un liquide d'une

[17]Benedetto Croce, *Thèses fondamentales pour une esthétique comme science de l'expression et linguistique générale*, extrait de textes trad. de l'italien par Pascal Gabellone de l'ouvrage *Estetica come scienza delle'espressione e linguistica generale, theoria e storia*, ch. IV « Inexistence des classes d'expressions », éd. Champ social éditions, Nimes, 2006.

[18]Benedetto Croce, *Estetica come scienza dell'espressione e linguistica generale, teoria e storia*, p. 87, ed. Adelphi edizioni, seconda edizione, Milano, 2005.

[19]Nous avons effectué des recherches dans les diverses catalogues des bibliothèques dans le monde et consulté la base de l'« Index Translationum - Bibliographie mondiale de la traduction » (url : http ://databases.unesco.org/xtrans/xtra-form.shtml) où nous n'avons pas trouvé une traduction française complète de l'ouvrage de Benedetto Croce.

[20]Benedetto Croce, *Æsthetic as Science of Expression and General Linguistic*, (1922), trad. Douglas Ainslic, ed. Biblio Bazaar, LLC, 2007.

carafe à une autre, justement nous le transvasons, ou encore nous le transférons. Même si la traduction anglaise possède également sa part de connotation dans le choix du traducteur, elle détermine de manière plus cohérente l'analogie formulée par Benedetto Croce entre l'acte de traduire et le transvasement d'un liquide d'une carafe à une autre. Surtout que si l'auteur avait souhaité qualifier la traduction par une transposition, sa langue le lui aurait permis. Nous ne chercherons pas à juger ou a reprocher le choix du traducteur français, mais de l'avoir relevé nous permet une meilleure appréhension de la pensée de Benedetto Croce.

Ce point de détail nous montre combien il est difficile de traduire et que l'intention du traducteur est bien d'essayer de rendre compte du texte étranger auquel il veut donner accès à son lectorat dans sa langue. Il nous montre également qu'une traduction suscite un commentaire, tout comme le texte original le suscite également quoiqu'il puisse être de nature différente. Notre commentaire n'a pas essentiellement le but d'expliquer le texte même s'il apporte des éléments de compréhension à celui-ci, mais de comprendre, voire d'analyser, le choix du traducteur au regard du texte original et peut-être même de traduction dans d'autres langues. Cependant, la situation étrange dans laquelle nous nous trouvons est celle d'une démarche paradoxale. Car avant même de suivre l'argumentation de Benedetto Croce, nous nous trouvons dans une analyse de son texte traduit en français et en anglais telle que notre lecture et la connaissance que nous avons de la thèse de cet auteur est d'emblée relative à une traduction de son texte. Nous serons également dans la même situation quant à la lecture de W.V.O. Quine qui succédera. Aussi nous parlons de traduction comme d'un objectif atteint par les traducteurs des textes de nos auteurs. Car les textes sur lesquels nous nous appuyons sont des traductions qui soutiennent la thèse selon laquelle la traduction est impossible. Par conséquent, est-ce que ce que nous lisons dans notre langue ne peut être, selon nos auteurs, l'expression de leur pensée ? Cette situation aussi paradoxale place-t-elle toute notre démarche en péril ? Mettons ce constat méthodologique en suspens, nous y reviendrons. Pour le moment, entrons dans la pensée de notre premier penseur avec les moyens que nous avons.

Rappelons en quelques mots le projet de l'auteur. Il veut construire une science de l'esthétique et suivre en ce sens le chemin de Baumgarten qui fut le premier à défendre l'esthétique comme une science. Le titre de son ouvrage est précis à ce sujet, *Estetica come scienza dell'espressione e linguistica generale*[21]. En ce qui nous concerne, son argument s'appuie sur la question de savoir s'il existe plusieurs modes d'expressions, ce à partir de quoi sa réponse sera un corollaire de la modalité qu'il donnera aux traductions. Ce que nous devons préalablement comprendre dans la pensée de notre auteur, c'est la manière dont il définit certaines notions (esthétique, expression, impression) et comment il les articule entre elles. Toute son argumentation se construit sur ce que représente une expression, c'est-à-dire l'esthétique. Qu'est-ce qu 'un fait esthétique ? « Le fait esthétique s'épuise entièrement dans l'élaboration expressive des impressions. Quand nous avons conquis la *parole intérieure*, conçu avec netteté et plénitude de vie une figure ou une statue, trouvé un motif musical, l'expression est née et elle est complète, elle n'a besoin de rien d'autre. »[22]

Il faut comprendre par l'usage du verbe pronominal « s'épuise » qu'il s'agit d'un l'investissement total de l'expression ou du fait esthétique dans l'élaboration des impressions. « La nature de l'expression consiste précisément à être un fait d'activité. Là est son caractère distinctif par rapport aux simples impressions. L'expression comporte une

[21] *L'esthétique comme science de l'expression et linguistique générale.*
[22] Benedetto Croce, *Thèses fondamentales (...)*, p. 25.

élaboration de ces dernières, une activité se déployant à partir des impressions et qui les transforme en quelque chose d'autre. L'attitude que l'on prend dans le fait expressif est bien différente de celle du simple fait des impressions ; ou mieux, dans ce cas, il n'y a point d'attitude, car l'impression est passivité. »[23] Nous avons une impression passive (fait psychique). Pour que cette impression puisse être représentée, il est nécessaire qu'elle puisse être exprimé. L'expression est l'activité qui permet aux impressions d'être représentées.

Cette représentation est une représentation intérieure. Comme le présente notre auteur, l'expression est une « parole intérieure » conquise. Ici, il ne faut pas concevoir l'expression comme la formation d'une pensée qui n'est pas encore manifestée à l'extérieur d'une conscience. Il précise ce point lorsqu'il présente l'expression comme une activité théorétique : « le fait que nous ouvrions ou que nous ayons la volonté d'ouvrir la bouche pour parler, ou la gorge pour chanter »[24]. Ce qu'il faut comprendre c'est que l'expression, le fait esthétique, ne sont qu'une *parole intérieure*. Celle-ci se définit par son caractère purement intellectif. C'est la raison pour laquelle elle se justifie comme une activité théorétique et non pas pratique. Ceci étant précisé, nous pouvons comprendre le fait esthétique comme une activité, et plus spécifiquement une activité de l'intellect, qui permet les « synthèses esthétiques d'impressions » et se concrétise (intérieurement) par une expression. C'est la raison pour laquelle, en tant que synthèse, le fait esthétique est total. Cette synthèse est le résultat de la transformation des impressions. Intérieurement, il faut dès lors distinguer les faits psychiques qui sont regroupés sous la dénomination des impressions (sensations, sentiments et appétitions)[25], et les expressions qui sont des « synthèses esthétiques d'impressions »[26]. Notre auteur précise en quelque sorte les limites de notre connaissance, car il définit clairement le fait que nous ne savons rien des impressions tant que celles-ci ne sont devenues des expressions. Ce qui signifie que le contenu déterminé par les impressions ne peut être connaissable qu'une fois transformé par le fait esthétique et que leur connaissance est alors pleine est entière. C'est pourquoi le fait esthétique n'est « que forme » et qu'il est l'activité qui transforme. Cela explique que « le contenu esthétique est ce qui s'est effectivement transformé »[27] ou encore pour préciser la pensée de l'auteur que « dans le fait esthétique, l'activité expressive ne s'ajoute pas au phénomène des impressions, mais celles-ci sont élaborées et transformées par celle-là. »[28]

Ceci étant entendu, nous allons pouvoir éclaircir la thèse de l'auteur à l'égard de la traduction et comprendre pourquoi notre auteur déduit de la thèse qui soutient l'inexistence des classes d'expressions l'impossibilité de la traduction. Ainsi, selon la logique crocéenne il est de fait impossible que puisse exister « plusieurs modes de l'esthétique, c'est-à-dire de l'expression »[29] étant donné que leurs contenus subissent d'incessants changements et que par conséquent les faits expressifs sont irréductiblement variables. Il ne peut y avoir deux faits expressifs identiques. C'est à cause de cette variabilité à l'infini qu'il n'est pas possible d'établir un classement entre les expressions, ce que l'auteur nomme « classes d'expressions ». Or, en quoi la traduction peut-elle avoir pour corollaire un tel raisonnement qui permet d'en conclure son impossibilité ? Car le traducteur n'a pas l'intention d'exprimer des impressions qu'il ressent, mais de transmettre des expressions ou

[23] *ib.* p. 10.
[24] *ib.* pp. 25-26.
[25] *ib.* p. 7.
[26] *ib.* p. 45.
[27] *ib.* p. 12.
[28] *ib.*
[29] *ib.* p. 45.

contenu esthétique dans une autre langue.

Il faut préciser que les traductions ne seraient pas ici perçues comme une pratique, du moins l'auteur les confronte au théorétique, puisque la condition d'impossibilité est un corollaire des « synthèses esthétiques d'impressions ». C'est bien dans cette perspective théorétique qu'il faut analyser l'analogie qui est faite du procédé de traduction, à savoir « le transvasement d'un liquide d'un vase dans un autre de forme différente »[30]. Que désigne ici le liquide et le vase ? Le liquide, c'est le contenu qui correspond aux impressions s'il n'est pas dans un vase et par conséquent est informe ; c'est le contenu esthétique s'il se trouve dans un vase. D'une manière générale un liquide est ce qui n'a pas de forme. C'est le vase qui lui donne une forme et dans le cas présent qui le transforme. Or, il faut prendre en considération dans l'analogie que le liquide se trouve dans un vase avant d'être transvasé dans une autre de forme différente. Le vase, en tant que forme, est « le fait esthétique » ou « le fait expressif » : action qui met en forme, qui transforme. Nous reviendrons plus en détail sur ce liquide et sur ce vase. Cette analogie nous permet de définir la traduction comme un transvasement d'un contenu esthétique dans une autre forme esthétique de telle sorte à garder la même expression dans une forme différente. C'est paradoxal car il est impossible de « réduire à une autre forme — fût-elle esthétique — ce qui a déjà reçu sa forme esthétique ». Pour quelle raison ? Parce qu'il serait impossible de désolidariser l'impression de son expression.

C'est parce que la transformation des impressions ne nous permet pas de revenir en arrière, c'est-à-dire d'un état formé à un état informé sans que la forme ait pu avoir quelques influences sur le contenu esthétique. Aussi, il est d'autant plus impossible d'attribuer une forme différente à un contenu esthétique, car l'expression produite est toujours inférieure en qualité à l'original, comme le serait la paraphrase d'un texte. L'expression est déformé. La dégradation de l'expression originale ne permet plus de la caractériser comme étant véritablement une expression. Ou alors, c'est une nouvelle expression qui est créée à partir d'un mélange entre le contenu esthétique original et les nouvelles impressions que suscite la traduction lorsqu'elle tente de reformer l'expression dans une nouvelle forme. L'impossibilité tient au fait qu'une traduction ajoute ou détruit indéniablement des impressions dans son action. Par là même, elle ne peut rendre le contenu esthétique original dans une nouvelle expression sans l'altérer. C'est la raison pour laquelle Benedetto Croce considère qu'au fond les traductions ne sont que de « simples commentaires des originaux », puisqu'elles détruisent l'expression lorsqu'elles s'attachent à rendre l'expression « mot à mot » — ce qui est communément appelé attitude *littératiste* ou *sourcière* — ou produise une autre expression suivant un procédé interlinéaire ou paraphrastique — ce qui est appelé *libéraliste* ou *cibliste*. Il est donc logiquement impossible de faire des traductions.

Revenons un instant sur l'analogie du liquide qui est transvasé dans un autre vase. Il va sans dire qu'il n'est pas nécessaire de préciser la forme du vase, car sinon, quel serait l'intérêt de transvaser un contenu dans un récipient identique ? Deux remarques motivent cette reprise : la première concerne la nature du liquide qui s'identifie au contenu esthétique ; la seconde concerne la nature du vase que représente l'expression.

Comme nous l'avons déjà indiqué, le liquide ne représente pas l'expression dans une langue, mais compte tenu du fait qu'il se trouve déjà dans un vase, il définit un contenu esthétique sans perdre semble-t-il sa qualité informe. L'élément qui diffère dans l'analogie avec la transformation des impressions à partir desquelles se construit le fait expressif,

[30] *ib.*

c'est un contenu esthétique déjà présent dans le premier vase qu'il s'agit de transvaser dans le deuxième de forme différente. Ici les traductions sont perçues comme le procédé qui tenterait d'extraire le contenu d'une forme pour le replacer dans une autre. En termes linguistiques, cela pourrait s'exprimer ainsi : la traduction est l'extraction d'un contenu esthétique pour le transférer dans une autre forme esthétique. Serait-ce justement parce qu'il n'est pas possible de séparer les impressions une fois exprimées que la traduction est impossible ? Toute la différence avec le procédé expressif qui consiste à transformer des impressions est la forme déjà présente dans le contenu esthétique. L'auteur explique ce procédé de transformation en reprenant l'analogie avec le liquide : les impressions « réapparaissent dans l'expression comme l'eau passée dans un filtre réapparaît, à la fois même et différente, de l'autre côté du filtre »[31]. Ce filtre ne peut fonctionner que dans un sens, le sens « faits psychiques » vers le « fait esthétique », car il contrairement au liquide que l'on peut désolidariser du vase sans difficulté, le contenu esthétique ne peut être à nouveau séparé en impressions d'un côté et forme de l'autre. Pour la raison très simple qui est que nous ne savons rien des impressions. Même par un procédé déductif qui viserait à séparer tout d'abord la forme esthétique du contenu, ce contenu que nous aurions ne correspondrait pas aux impressions initiales par le simple fait qu'il ne s'agit pas d'ajouter aux impressions une forme, mais que l'activité même de mise en forme transforme les impressions. Donc au mieux, selon ce procédé nous n'aurions qu'un contenu transformé que nous tenterions de mettre dans une autre forme. Le filtre ne peut donc pas être utile pour la traduction. Puisqu'il n'a pour unique fonction de transformer.

Qu'en est-il de cette forme ? Elle s'apparente par analogie avec le vase. Le vase se distingue du liquide en tant qu'il représente la forme dans laquelle il se trouve. Nous savons que cette forme est activité, parce que le fait esthétique est activité. Nous comprenons tout à fait que le vase donne sa forme au liquide, tout comme le fait esthétique donne sa forme aux impressions, parce qu'il est action, tandis que le liquide est passivité[32], en se sens il s'adapte à la forme que le vase lui donne. Selon cette logique, l'activité du vase (fait esthétique) tiendrait essentiellement à la forme qu'elle donnerait au liquide (impressions). Mais nous avons là un liquide (impressions) qui ne se confond pas avec la forme donnée par le vase. C'est la raison pour laquelle il peut se transvaser d'un vase à un autre à la différence du contenu esthétique. Il peut changer de forme sans être altéré, car dans l'action, ce qui change et ce qui se trouve déterminé c'est l'action du vase sur le liquide et non l'action de transvaser elle-même le liquide dans le vase. En d'autres termes, ce qui est influent dans l'exemple c'est l'autre forme et non l'action de transvaser (la traduction). Nous retrouvons par le biais du vase ce que nous avons précédemment conclus : ce qui distingue clairement l'analogie avec la traduction, c'est bien la nature du contenu esthétique, contenu inséparable de sa forme.

Ce décalage entre la définition du procédé de traduction et l'analogie du liquide et du vase devait être mise à jour pour pouvoir justement justifier la thèse de notre auteur et comprendre clairement la manière dont il définit la traduction. Il faut rappeler que la traduction telle qu'elle est présentée ici est théorétique et par conséquent ne renvoie pas à la pratique du traducteur. Par conséquent, pour concevoir la possibilité de la traduction il faut la définir autrement. Puisque c'est relativement à la définition que l'on donne à la traduction et corollairement à la l'impossibilité des classes d'expressions que la traduction est impossible, cela ne signifie pas en d'autres circonstances, circonstance qui ne serait

[31] *ib.* p. 12.
[32] *ib.* pp. 21 & 23.

pas théorétique, l'on puisse concevoir la traduction. Il nous faut alors préciser une dernière chose par rapport à la thèse de notre auteur, préciser la distinction qu'il fait entre théorétique et pratique ainsi que la relation qu'ils peuvent entretenir l'une l'autre. Cela nous permettra peut-être de savoir si une autre définition de la traduction est concevable ou non.

Sans nous étendre sur la question, l'esthétique pour notre auteur est théorétique parce qu'elle est intérieure. En ce sens l'intériorité est ici définie par ce qui se trouve en nous (dans notre esprit), tandis qu'elle s'oppose à l'extériorité qui est par conséquent en dehors de nous. C'est à partir de cette topologie qu'il distingue le théorétique du pratique. La technique sera un moyen d'extérioriser le théorétique vers la pratique. Ainsi il se caractérise par « le fait que nous ouvrions ou que nous ayons la volonté d'ouvrir la bouche pour parler, ou la gorge pour chanter »[33], etc. Il n'y a pas véritablement de manifestation extérieure du fait esthétique[34]. Car par définition, la pratique est une activité qui se distingue du théorétique en ce que « l'activité pratique est production volontaire, c'est-à-dire volonté productrice »[35]. Tandis que le théorétique est activité de connaissance de quelque chose qui s'élabore par jugement pour lequel il est possible d'assigner une valeur. Si la traduction ne peut être définie comme une activité théorétique particulière à l'expression, elle pourrait se définir comme une pratique. Il faut tout de même préciser que « l'activité pratique ne peut surgir sans la théorétique. En effet, vouloir, c'est vouloir quelque chose, qui doit être en premier lieu contemplé, théorisé »[36].

Ce statut de la traduction qui semble être en procès se trouve dans une surprenante tension. Aussi, rendre l'expression si exclusive dans l'avenir de la traduction n'entrainerait-il pas avec une telle thèse une ambiguïté quant à la nature même de cette expression ? La variabilité irréductible des impressions peut-elle encore avoir une authenticité et du sens autrement que par l'auteur lui-même de cette expression ? Ou encore, le lecteur peut-il avoir accès à ce contenu esthétique tel qu'il est exprimé ? D'ailleurs, comment ce fait-il que nous soyons capables de produire des expressions selon un procédé qui peut utiliser un contenu qui nous est inconnu ? Un procédé qui se fonde à partir des « faits psychiques » et dont nous ne pouvons connaître puisque ce ne sont que des impressions, des sensations, des émotions possédant une nature informe, qui semblent être particulièrement confus et désorganisés. Le tâche du traducteur ne se trouve-t-il pas justement dans une situation semblable à celle du fait expressif ? Notre auteur ne dit-il pas que « l'activité humaine se traduit toujours en un fait psychique, c'est-à-dire en impressions. »[37] ? Nous ne ferions qu'exclure de l'exemple du vase le premier vase dans lequel se trouve le liquide. Mais tout ceci n'est que théorétique.

D'ailleurs, Benedetto Croce, quelques pages après qu'il ait soutenu l'impossibilité de la traduction, s'accorde avec l'idée qu'il existe une possibilité relative des traductions. La condition relative aux traductions dépend de sa définition. c'est-à-dire qu'elle n'est plus considérée comme un transfert mais comme ressemblances. « It is in these resemblances that lies the relative possibility of translations. This does not consist of the reproduction of the same original expressions, but in the measure that expressions are given, more and less nearly resembling those. The translation that passes for good is an

[33] *ib.* pp. 25-26.
[34] ib. p. 26.
[35] *ib.* p. 23.
[36] *ib.* p. 24.
[37] *ib.* p. 57.

approximation which as a work of art and can stand by itself. »[38] Cela nous permet de conclure sur la conception crocéenne de la traduction comme ne pouvant être relativement possible uniquement si nous la considérons dans une relation de ressemblance avec l'original. Cela lui permet à nouveau d'exister, du moins de ne pas être totalement condamnée. Du plus il ajoute qu'elle possède une certaine autonomie, qu'elle ne dépend pas de l'original. Nous avons souligné l'importance des définitions. Selon la manière dont nous devons concevoir la traduction non seulement cela nous questionne sur la réalisation d'un tel projet, mais comme l'indique Benedetto Croce, la condition théorétique est déterminante pour une pratique. Une définition est toujours, par essence, la condition théorique d'une notion qui la rend pertinente ou opératoire dans la pratique. Ce n'est plus par la notion de transfert que nous qualifions la traduction mais par celle de ressemblance. Or, si nous acceptons que la traduction doive se définir comme ressemblance, c'est-à-dire comme la copie d'une œuvre d'art, qu'est-ce que ce terme apporte de plus dans notre langue par rapport à tout le champ lexical de la copie et de la reproduction ? C'est non seulement l'utilité de la notion qui est mise en jeu ici, mais c'est fondamentalement ce à quoi nous renvoie la représentation que nous nous faisons de la traduction qui implique un questionnement. Elle nous renvoie à l'approximation ou à l'indétermination. Cela signifie qu'une traduction ne peut représenter l'expression de la pensée d'un auteur et c'est pourquoi en dernière instance Benedetto Croce affirme qu'une traduction ne peut se définir que comme un simple commentaire d'original dans une vision purement théorétique.

Trois arguments peuvent remettre en question la pertinence de thèse de Benedetto Croce à propos de la traduction. Le premier concerne la place de l'intériorité. Ce qui est intérieur a-t-il besoin d'être traduit ? Le deuxième, la question du destinataire. À qui s'adresse la traduction ? Le troisième, sur le contenu même de la traduction. Qu'est-ce qui est traduit ? Le propos de Benedetto Croce est tellement généraliste en ce qui concerne l'esthétique et tellement spécifique dans ce qu'il appelle expression qu'il est difficile de comprendre l'intérêt même qu'il porte à la traduction.

Nous avons vu que l'analogie d'un contenu esthétique qui serait susceptible d'être traduit avec un liquide n'est pas totalement conforme à la nature même de ce contenu, puisque le liquide peut se détacher de sa forme, ce qui ne semble pas être le cas du contenu esthétique. Il en est de même pour l'expression — en tant que forme et ce qui transforme — comparé à un vase. Toute la complexité de l'intériorité de l'expression soulève la question de sa communicabilité. Une parole intérieure, c'est une parole qui n'est pas visible aux autres, et donc qui ne communique pas. C'est par une *volonté* que cette parole intérieure (théorétique) peut être communiqué via des techniques et par conséquent devenir *pratique*. Au sens courant du terme, le traducteur ne peut se situer dans le théorétique du fait qu'il ait accès à cette parole uniquement dans la pratique, c'est-à-dire qu'en tant qu'elle est extériorisée. Nous pouvons comprendre l'intérêt de la traduction lorsque celle-ci est *pratique* (selon l'expression consacrée par notre auteur) mais ce qui nous manque dans la thèse de notre auteur c'est la manière d'identifier ce procédé tel qu'il puisse être envisagé en dehors de toute communicabilité. En d'autres termes, nous ne traduisons pas pour traduire, en soi et pour soi, mais nous traduisons pour transmettre, de l'un pour l'autre.

La traduction n'est alors qu'intermédiaire dans la *pratique*. Par conséquent le procédé décrit par Benedetto Croce est particulièrement problématique parce qu'il

[38] Benedetto Croce, *Æsthetic as Science of Expression and General Linguistic*, (1922), trad. Douglas Ainslic, ed. Biblio Bazaar, LLC, 2007, pp. 109-110.

conçoit la traduction exclusivement de manière théorétique à partir du principe selon lequel tout est théorétique avant de pouvoir devenir pratique ; donc en un certain sens, tout est abstraction avant d'être concrétisé. L'abstraction, comme le présente la tradition aristotélicienne, est le fait de l'intellect dans ces deux dimensions, passive et active. Nous soulignons la proximité entre cette conception ancienne et la distinction crocéenne entre impressions et expression. Seulement Croce ne considère pas l'activité intellective dans sa relation avec ce qui est extérieur contrairement au schéma aristotélicien. Par conséquent, sans savoir ce que sont nos impressions, il existe une action qui les transforme et par la même les synthétise afin d'en produire des expressions et cela sans aucun rapport avec l'extérieur de la vie intellectuelle. Cet extérieur, c'est le monde. Il est par conséquent évident que cet intellectualisme radical qui subsume la pratique ne puisse légitimement concevoir la possibilité de la traduction, puisque la traduction est une démarche d'extériorité à deux reprises. Tout d'abord, la rencontre d'un texte par un lecteur (le traducteur est avant tout lecteur), puis l'écriture de ce même texte dans une autre langue (le traducteur est également écrivain). La lecture et l'écriture sont des *pratiques*. La traduction de Benedetto Croce est impossible parce qu'elle n'existe pas en tant que pratique. Elle n'est pensée qu'à partir d'une théorétique. Elle n'existe pas parce qu'elle n'a pas de raison d'être. En effet, pourquoi mettre dans une nouvelle forme ce qui a déjà une forme si ce n'est pour pratiquement le rendre accessible. Dans une théorétique, cela n'a pas lieu d'être, parce que cela n'est ni envisagé ni envisageable. Ce que nous donne à penser notre auteur c'est que la traduction ne peut donc être envisageable du seul point de vue théorétique.

Cela nous amène à faire la comparaison entre celui qui apprend ou connait plusieurs langues qui, intérieurement, peut avoir des *expressions* (au sens crocéen du terme) dans plusieurs langues, et celui qui traduit. Pour Benedetto Croce, une langue ne serait qu'un élément d'*expression*. D'une manière générale peut-on dire qu'un bilingue est nécessairement un traducteur ? Puisque la position intellectualiste de Benedetto Croce ne nous permet pas d'aller plus avant sur la pratique de la traduction, voyons comment W. V. O. Quine peut répondre à une telle question. D'une manière très différente, cet auteur soutient également l'impossibilité de la traduction. Mais si nous mettons de côté la thèse qui vient d'être présentée à cause de sa position exclusivement théorétique de la traduction, c'est à partir d'une méthode analytique et en s'appuyant sur une expérience particulière de traduction qu'il nous présente une thèse non moins problématique à propos de notre objet d'étude.

Nous comprenons que la traduction n'est pas l'objet principal de l'étude crocéenne. C'est la raison pour laquelle nous nous devons d'approfondir l'argumentation qui soutient cette impossibilité de la traduction. Il faut noter que la théorie peut s'autodéterminer législateur de la question de la traduction à partir du principe selon lequel la théorie subsume toute pratique. S'il ne prend pas en compte le fait qu'un homme peut apprendre plusieurs langues, et qu'à partir de ses compétences linguistiques il prétend produire des traductions, orale ou écrite, comment peut-il justifier de la légitimité de sa théorie sans vérification pratique ? C'est pourquoi, pour souligner la dichotomie entre les langues, nous faisons appel à W .V. O. Quine qui montre clairement qu'une langue n'est pas indépendante de celui qui la pratique, de la culture dans laquelle elle se trouve. C'est à partir de l'approximation de la traduction que Quine va constater l'impossibilité de la traduction elle-même. Cette thèse remet donc en question l'espoir que pouvait nous laisser entendre Benedetto Croce. Rappelons que s'il considère l'impossibilité de la traduction d'un point de vue théorétique, il admet cependant une relative possibilité en tant que celle-ci se définit dans la pratique par un rapport de ressemblance. Avant de juger de cette négativité

particulièrement troublante à l'égard de la traduction, voyons quelles sont les arguments soutenus par Quine pour comprendre la difficulté théorique et pratique de la traduction. Car contrairement à Croce, il s'appuie sur l'expérience idéale d'un linguiste dans un milieu indigène, n'ayant subi aucune influence des autres civilisations. Ce point est crucial pour la position radicale sur laquelle il s'appuie. Qu'est-ce qui lui permet de condamner la traduction ? Ce dramatique procès mené contre la traduction ne met-il pas en péril la communication et la connaissance ? Doit-on abandonner la pratique du *traducteur* au prix du pouvoir et des lois érigées par la théorie ? Ou encore n'est-il pas possible de penser la traduction sur un autre mode que celui de la possibilité ou de son impossibilité ?

Quine et l'indétermination dans la traduction

Il est tout aussi difficile d'avoir des outils pour penser la traduction. Car il faut constater lorsque nous apprenons une langue étrangère que les langues sont différentes les unes des autres. Même si cette langue étrangère a une certaine familiarité avec notre propre langue, des différences de syntaxe, de vocabulaire, etc. nous montrent combien cette langue est *étrangère*. La difficulté ne se résume pas à l'apprentissage du vocabulaire ou de la grammaire. Il s'agit d'en avoir un usage pratique, c'est-à-dire être capable de communiquer dans des situations de communications particulières : demander son chemin, commander un repas, lire un ouvrage, etc. dans une culture étrangère. La langue n'a de réalité que dans la pratique, même si, pour revenir au propos de Benedetto Croce, l'expression se fait dans une langue, et si cette langue intérieure est la même que celle qui est pratiquée en société, son objectif n'est pas que l'on puisse se parler à soi-même, il ne s'agit pas d'un langage privé. Toute la difficulté dans l'apprentissage d'une langue étrangère est d'acquérir une compétence linguistique. Quine à travers les problèmes évoqués dans la traduction radicale fait un parallèle entre l'apprentissage d'une langue et la traduction. C'est dans le but de nous aider à réfléchir sur cette relation et de comprendre quels sont les problèmes fondamentaux de la traduction que nous faisons appel à la pensée de W. V. O. Quine pour nous permettre d'utiliser des outils conceptuels particulièrement pertinents et éclairants sur les problèmes de la traduction, et surtout à propos de ce qu'il appelle la « traduction radicale ». Il nous aidera également à répondre aux questions suivantes, à savoir : qu'apportent les théories qui soutiennent l'impossibilité de la traduction à la pratique du traducteur, si tant est qu'elles puissent apporter quelque chose ? Existe-t-il un intérêt à affirmer l'impossibilité de la traduction ?

Son but n'est pas d'élaborer une science de l'esthétique, mais dans l'ouvrage *Word and Object* il s'interroge sur cette relation particulièrement complexe « de la science au réel et sur le rôle du langage dans la constitution, l'expression et la communication du savoir » comme nous le rappelle Paul Gochet dans son « Avant-propos » de l'édition française[39]. La traduction se trouve essentiellement en question dans le chapitre II « Traduction et signification ». En résumé, c'est parce que « le langage est un art social »[40] que la traduction est affectée d'une certaine indétermination systématique. De cette indétermination dans des situations extrêmes de traduction — c'est-à-dire par exemple des situations où l'on expose des théories scientifiques — la traduction devient impossible s'il n'existe pas un minimum de correspondances entre les langues concernées. Il explique cette

[39] W. .V. O. Quine, *Le mot et la chose*, trad. par Joseph Dopp et Paul Gochet, éd. Flammarion, coll. Champs, Paris, 1977.

[40] *ib.* « Préface », p21.

indétermination essentiellement parce que l'apprentissage que nous avons d'une langue est individuel, pour ne pas dire intime, et dépend d'un ensemble de circonstances particulières qui déterminent la condition et l'évolution de son apprentissage. Le linguiste peut avoir des outils qui lui permettent d'obtenir certains résultats, mais son expérience n'est pas toujours transmissible. Le schéma que cet auteur s'évertue à présenter dans son ouvrage à plusieurs reprises est celui qui confronte l'identique à la différence, pour dire que ce qui est identique n'existe pas de manière absolue et qu'entre deux *êtres* semblables il existe toujours malgré tout une différence. Nous retrouvons ce schéma à travers les théories scientifiques, dans l'apprentissage d'une langue, dans la traduction, parce que le réel est toujours particulier, il est difficile de le généraliser. Par conséquent comment une connaissance du réel pourrait-elle être hors du contexte dans lequel elle se serait construite ? C'est là un problème qui engage toute théorie scientifique, et pour ce qui nous concerne la traductologie. Notons la thèse qui organise toute l'argumentation de notre auteur à propos de la traduction : « des manuels pour traduire une langue dans une autre peuvent être élaborés selon des principes divergents, tous compatibles avec la totalité des dispositions à parler et cependant incompatibles entre eux »[41]. Voilà la thèse à partir de laquelle il va développer sa démonstration et qui aura pour conséquence l'« indétermination de la traduction ».

Selon Quine, l'acquisition d'une langue dépend de l'interrelation entre les hommes qui la pratiquent relativement à des situations d'énonciation particulières : « Chacun de nous apprend d'autrui le langage »[42]. Rien ne justifie la signification linguistique autrement que par une disposition humaine propre à répondre à des stimulations observables. En d'autres termes, le langage naît de stimulations sensorielles. Par la suite, l'abstraction s'acquiert au fur et à mesure de l'apprentissage, surtout par les procédés d'exemples ou d'analogies. Voici le contexte dans lequel l'auteur nous place. La traduction serait un moyen d'accéder à des vérités concernant le monde que nous ne trouverions pas dans notre propre langue. Or, Quine ne semble pas soutenir la thèse selon laquelle « alléguer des différences profondes de langue entraîne avec celles-ci des différences dernières dans la manière dont les gens pensent ou considèrent le monde »[43]. Devons-nous comprendre que ce qui motive Quine dans son analyse sur la traduction radicale est purement désintéressé de la relation qu'ont les hommes de cultures différentes avec le monde ? Seule l'indétermination de la traduction est pour lui un moyen, en fin de compte, de montrer que nos langues s'opposent quand à leurs manière d'appréhender le monde et qu'en ce sens il démontre que notre connaissance est relative et locale. Nous pourrions dire que l'indétermination de la traduction nous limite dans la connaissance que nous pouvons avoir des choses.

Reprenons l'exemple du linguiste qui se trouve dans une situation de « traduction radicale ». Cette situation est appelée radicale car elle confronte un individu à une situation dans laquelle d'autres personnes parlent une langue qui n'a aucune correspondance avec la langue qu'il connaît. Cette situation linguistique lui permettra de formuler l'hypothèse de pensée dans laquelle nous pourrons observer le travail du linguiste qui « entreprend de pénétrer et de traduire un langage jusqu'alors inconnu »[44]. Le linguiste ne peut s'en tenir qu'au « comportement verbal observable pour essayer de mettre au point un ensemble d'équivalences entre les énoncés de sa langue et ceux de la langue de

[41] *ib.* chapitre II, p. 58.
[42] *ib.* chapitre I, p25.
[43] ib. p. 124.
[44] *ib.* p. 60.

la tribu en question »[45]. Quine ne remet pas en question la qualité du travail du linguiste puisqu'il entend le fait que le linguiste puisse arriver à ses fins « presque sans aucune restriction »[46]. Mais il reste particulièrement méfiant à propos du résultat obtenu : « il nous procure en tout cas, de prétendues traductions de toutes les phrases possibles de l'indigène »[47]. C'est à partir de ce moment là que son analyse commence.

La situation linguistique qui est à l'étude s'appuie sur un commentaire relié à un événement présent qui se produit sous les yeux du linguiste et de l'indigène : « Un lapin détale dans la garenne à proximité ; l'indigène dit " gavagai ", et le linguiste note (. . .) le mot " lapin " en face de " gavagai " ou peut-être " tiens, un lapin " »[48]. De là commence l'analyse de cette situation et un grande nombre d'hypothèses et de remarques vont être formulées par notre auteur. Le but n'est pas ici de faire une synthèse ou un commentaire de son propos, mais de faire ressortir les éléments déterminants de sa thèse concernant l'indétermination de la traduction, et par la même ce qu'il conçoit comme pouvant être son impossibilité. L'indétermination de la traduction se fonde essentiellement sur l'impossibilité pour le linguiste de pouvoir vérifier de manière déterminée la traduction qu'il propose de ce que dit l'indigène par la phrase « gavagai ». Sans aide extérieure les stimulations ou les significations-stimulus ne peuvent déterminer une signification précise de la phrase « gavagai » : « (. . .) la similitude des significations-stimuli n'est pas une candidate sans défauts au rôle de relation de synonymie »[49]. S'il peut exister une certaine proximité entre « gavagai » et « lapin », il manquera toujours quelque chose qui permettra d'affirmer que « gavagai » désigne dans une autre langue, le français en l'occurrence, un lapin. « Il n'existe pas de critère évident pour expurger de pareils effets de manière à ne retenir que la signification proprement dite de « gavagai » — quoi que puisse être la « signification proprement dite ». Une phrase se trouve toujours liée à une stimulation qui a son tour se trouve dans un contexte particulier. La seule chose que peut espérer le linguiste dans une situation de traduction radicale, c'est une approximation. Quine en se sens rejoint Benedetto Croce lorsqu'il concède à la traduction qu'elle ne peut être qu'approximative : « Ce qu'il [le linguiste] invoque en traduisant, ce n'est pas une identité de signification-stimuli, mais plutôt des approximations significatives de significations-stimuli »[50].

La théorisation et la pratique traduisante

Nous comprenons que la situation de traduction radicale n'est pas non plus une situation courante de traduction. Tous les traducteurs ne traduisent pas des phrases à partir de langues qu'ils ne connaissent pas et encore moins vers des langues inconnues. Il est plus courant de rencontrer des traducteurs qui ont une *certaine* connaissance des langues avec lesquelles ils produisent des traductions. Par exemple, les ouvrages auxquels nous avons fait références dans cette première partie de notre réflexion sont des ouvrages qui furent traduits dans notre langue, issu pour Benedetto Croce de l'italien et de l'anglais pour ce qui concerne *Word and Object* de W. .V. O. Quine. La question est : quelles valeurs peuvent avoir ces traductions ? Nous sommes dans un paradoxe théorique que nous devons

[45] Jean Gérard Rossi, *Le vocabulaire de Quine*, (p. 59), éd. Ellipses, Paris, 2001.
[46] Quine, *Le mot et la chose*, p. 60.
[47] *ib.*
[48] *id.*
[49] *ib.* p. 71.
[50] *ib.* p. 75.

surmonter.

Néanmoins, la difficulté théorique que nous rencontrons est essentiellement liée à la possibilité de vérifier la correspondance entre les phrases d'un locuteur ou d'un écrivain étranger avec les traductions qui en sont faites. Toute la question de la théorie de la traduction est ici : qu'est-ce qui me permet de vérifier la justesse et la véracité de la traduction produite ? Rien, ou presque rien diraient nos auteurs. Car s'il est possible éventuellement d'argumenter ou de justifier un choix traductologique, ce choix ne peut être absolument définitif. Puisque d'autres traducteurs auront la possibilité, si ce n'est de le remettre totalement en cause, de soutenir quelques remarques non moins pertinentes vis-à-vis de ce choix. Nous l'avons évoqué à propos du choix lexical du traducteur de l'*Esthétique* avec le mot « transposition ». Nous pourrions également faire une remarque semblable à propos du texte de *Word and Object*. Pourtant, notre maîtrise de la langue italienne ou anglaise ne peut prétendre au bilinguisme. Dans une traduction que nous lisons, souvent les remarques que nous formulons sont liées à une difficulté de compréhension du texte traduit telle qu'il se présente à nous. Donnons raison à nos auteurs et analysons la phrase page 125 de la traduction du livre *Le mot et la chose* : « L'indétermination de la traduction a été moins généralement appréciée que son analogue domestique quelque peu protéiforme »[51]. Voici la phrase anglaise : « The indeterminacy of translation has been less generally appreciated than its somewhat protean domestic analogue »[52]. Si nous ne connaissons pas l'anglais et que nous ne pouvons avoir accès au texte anglais, comment comprendre une telle phrase, et plus particulièrement l'expression « analogue domestique » ? Bien évidement nous sommes ici hors contexte. Mais le propos n'est pas directement lié au contexte, mais à l'usage du terme « domestique » qui dans le cas présent et particulièrement difficile à comprendre. En français, domestique se rapporte à la maison et d'une certaine manière l'usage anglais se reconnaît dans cet usage. Cependant, nous pouvons comprendre qu'il s'agit là d'un usage particulier en anglais de l'expression « domestic analogue » qui, si nous avons compris, désigne ce qui nous est familier. Dans un contexte comme celui là, l'expression en question est particulièrement intrigante pour ne pas dire qu'elle nous inspire une certaine confusion. Nous comprenons le choix du traducteur qui veut rester fidèle au texte pour le texte. Mais si Quine dans le cas présent use peut-être d'une métaphore, celle-ci est certainement plus familière en anglais-américain qu'elle ne peut l'être en français dans sa traduction. Ainsi l'américain qui lira ce propos comprendra plus spontanément ce que l'auteur dit que celui qui lira le texte que nous avons traduit en français. Nous sommes dans une indétermination et nous devons faire un effort particulier pour émettre des hypothèses sur ce que nous comprenons ou pas. Cette remarque ne vaut peut-être exclusivement que pour nous. Mais elle souligne une difficulté qui n'existe peut-être pas en anglais, c'est là toute la différence et c'est ce qui permet d'affirmer que notre propos n'est pas sans pertinence.

Ce que nous voulons dire, c'est que nos auteurs ont raisons de défendre leur thèse. C'est donc bien cette question de celui qui peut évaluer et qui peut juger qui est en jeu. Il serait nécessaire qu'intervienne un intermédiaire qui permette d'évaluer la correspondance entre les deux langues, entre les deux cultures, entre les deux locuteurs. Même si les *hypothèses analytiques* permettent de faire reculer « les bornes du traduisible bien au-delà du territoire où un vérificateur indépendant peut exister », cela ne suffit pas. Même si le linguiste devient bilingue et que « toutes les phrases occasionnelles peuvent être

[51]Traduction de Joseph Dopp et Paul Gochet, p. 125.
[52]W. V. O. Quine, *Word and Object*, p. 78, ed. Cambridge MIT Press, 1975.

traduites », il ne peut répondre du même résultat quand aux phrases dont l'énoncé serait abstrait, comme une théorie scientifique. Les exemples qu'il donne sont particulièrement parlant. En voici l'un d'eux : « Ainsi, qui donc voudrait entreprendre de traduire dans la langue de la jungle “ Les neutrinos sont dépourvus de masse ? ” Si quelqu'un l'entreprend, nous pouvons nous attendre à ce qu'il fabrique des mots, ou qu'il détourne des mots existants de leur usage ». Un tel propos nous montre toute la difficulté de faire entendre à des personnes dont la structure sémantico-verbale ne leur permet pas de se représenter ce qui pourrait être dit dans une autre langue.

Ce qu'il faut entendre par les *hypothèses analytiques* se sont des tables de correspondance. Ces tables se composent d'une liste de mots indigènes qui est mise en concordance avec des mots ou des bribes de phrases de sa propre langue de manière à confronter les conclusions avec les différents résultats possibles des méthodes qu'il a développé[53]. Nous ne pouvons entrer plus dans les détails techniques concernant les méthodes dont ils parlent. Elles sont élaborées au cours des différentes expériences de *traduction radicale* rencontrées par le linguiste. Ce qui nous importe ce sont ces hypothèses analytiques qui constituent des outils pour le linguiste-traducteur et lui permettent d'aller plus loin dans l'appréhension de la langue indigène ; par conséquent de réduire les écarts entre les langues. Cela lui permet également de construire un moyen d'apprendre cette langue indigène. Le linguiste tel que le présente Quine possède ici plusieurs fonctions : il découvre une autre langue, il l'apprend et la traduit, et pour finir en produit un manuel de traducteur qui pourrait tout aussi bien être simplement considéré comme un manuel de langue. Or Quine présente également des limites quand à l'efficacité des hypothèses analytiques. Il recense sept causes qui nous empêchent d'apprécier « une matière objective au sujet de laquelle on puisse être dans le vrai ou dans l'erreur »[54]. Sept raisons qui soutiennent l'indétermination de la traduction. C'est pourquoi sa thèse de départ se confirme à propos des manuels incompatibles entre eux pour la formation des traducteurs. Car « les langues connues ne sont connues qu'à travers un système unique d'hypothèses analytiques établi par la traduction ou péniblement découvert par le linguiste solitaire ingénieux »[55].

La pensée de Quine est assez claire pour comprendre que la situation de la *traduction radicale* est une situation particulière de traduction. Or elle permet de montrer combien il est complexe de traduire, puisque « la référence objective spécifique des termes étrangers demeure impénétrable lorsqu'on ne dispose que des significations-stimuli ou des autres dispositions actuelles à des comportements verbaux »[56]. La traduction est une pratique qui se caractérise justement par des comportement verbaux. Or ceux-ci représentent cette dichotomie interne du même et de l'autre. C'est là toute la difficulté théorique de la traduction. Car relativement à cette dichotomie, la traduction, en quelque sorte, échappe à la théorie, puisque le même et l'autre sont constamment en interaction et changent perpétuellement. La traduction échappe à la théorie, comme si nous essayions d'attraper de l'eau avec nos mains : l'eau coule entre nos doigts et nous sommes impuissant à la retenir. En effet, ce qui est identique dans un cas particulier de traduction sera différent dans un autre, et inversement.

Nous ne pouvons pas exclure non plus qu'un terme puisse trouver son synonyme dans une autre langue, synonyme dans la signification-stimuli et la représentation. Or cette synonymie est relative à un contexte particulier. Dans un autre contexte le

[53]ib. pp. 111-112.
[54]ib. p. 118.
[55]ib. p. 117.
[56]ib. chapitre III, p. 127.

même terme pourrait ne plus avoir d'équivalent sémantique dans l'autre langue. Difficile dès lors d'élaborer une stabilité théorique où même un élément fixe de la connaissance qui permette de fonder une certitude. Sur quoi se fonde l'argumentation théorique de nos auteurs à propos de la traduction ? D'où partent-ils pour conclure à l'impossibilité de la traduction ? Admettent-ils seulement que la traduction ne puisse être au mieux qu'approximative puisque tous deux pensent qu'elle ne peut-être qu'indéterminée ? Ils se fondent sur une définition de la traduction. Cette définition, en elle même est tout à fait pertinente. Cependant la définition remet constamment en jeu le résultat de cette pratique. C'est d'ailleurs là l'ultime sens d'une pratique que d'arriver à un résultat. Or, si la difficulté de la traduction est de pouvoir être évaluée quant à son résultat, l'usage de la logique soulignant effectivement les différences qui peuvent exister entre un texte original et sa traduction suffit-il à condamner la traduction ? Ce que l'on condamne en fin de compte ce sont deux choses : la possibilité d'une théorie à justifier la réalité d'une pratique et la définition elle-même qui n'est peut-être pas appropriée pour rendre compte de cette pratique.

Définir le procédé par lequel le traducteur réalise une traduction, c'est déterminer de manière formelle une démarche qui ne dépend pas uniquement d'une relation entre des langues. Il ne suffit pas de construire des hypothèses analytiques pour rendre compte d'une traduction. Et sur cette question Quine a raison de dire que nous ne pouvons atteindre une équivalence par la traduction d'une phrase dans une autre langue. Mais il ne remet pas seulement en question l'acte de traduire, il relativise la compréhension ou l'appréhension de la phrase elle même dans sa langue originale. C'est-à-dire la parfaite adéquation entre ce que l'auteur de la phrase à voulu dire et ce que le lecteur en comprend. Car le traducteur ne peut transmettre le message qu'avec ce qu'il connait des langues. Tout comme la compréhension, la connaissance d'une langue n'est pas absolue. Nous ne comprenons pas toujours tout et nous ne connaissons pas toute la langue, même celle dans laquelle nous sommes nés. Mais cela est valable à tout un chacun par le fait même que l'expression (pour Quine) ou la manifestation de l'expression (pour Croce) pourrait être en quelque sorte déjà une traduction. Nous accentuons le relativisme, diriez-vous. Mais nous ne pouvons pas dire pour autant qu'une langue est privée. Car un élément nous relie. Nous ne créons pas, personnellement, notre langue, nous l'apprenons comme quelque chose qui nous vient de l'extérieur. Cela ne signifie pas non plus que, par la suite, nous ne puissions partiellement, localement, la modifier. Mais ces modifications éventuelles n'ont de sens au moins qu'à l'intérieur d'une relation avec autrui.

D'un point de vue méthodologique, la traduction n'est pas possible si nous prenons la définition comme point de départ de notre réflexion et qu'à partir de celle-ci nous cherchons à la justifier dans la pratique. D'ailleurs, n'est-ce pas là une vue idéaliste de la traduction qui n'empêche pourtant pas une personne parlant plusieurs langues d'exprimer oralement ou par écrit des idées qu'elle a dans une autre langue ? Si une telle attitude est possible, pourquoi remettre en cause la modalité de la traduction sous prétexte que celle-ci ne puisse être idéale, quand bien même, aurions nous les moyens d'évaluer l'idéalité d'une traduction ?

Aussi, si le théoricien donne la traduction comme impossible, la question qui nous vient à l'esprit est : pourquoi la traduction est-elle possible ? L'évidence logique de l'impossibilité de la traduction est, au nom d'une scission entre des langues et des cultures, que nous ne pouvons connaître que partiellement autrui. Ce que le praticien de la traduction doit nous prouver, c'est la possibilité même de la traduction. Toute la difficulté n'est pas de nier la possibilité de la traduction, mais bien de répondre à cette

accusation et de la démentir. Celui qui prétend traduire doit être capable de prouver que ce qu'il effectue est bien une traduction et non pas un commentaire, une interprétation, une transposition, etc.

A cela s'ensuit une deuxième question : quel intérêt le théoricien a-t-il à nous prouver l'impossibilité de la traduction tout en concédant à la traduction son caractère approximatif ? En ce sens nous pourrions retourner la question en demandant : qu'apportent les théories qui soutiennent l'impossibilité de la traduction à la traduction elle-même ? Est-ce qu'elles lui permettent de s'améliorer ? Par suite, est-ce qu'il y a toujours un intérêt à dire que la traduction est impossible ? Tant de questions qui nécessitent des réponses. Car parler de traduction tout en la considérant comme impossible n'aurait pas plus de sens que d'imaginer la faculté d'ubiquité dans un roman de science-fiction.

Enfin, Il faut noter le paradoxe de notre démarche. Car si nous avons débuté notre questionnement par la négation de la traduction, c'est aussi pour discerner la différence entre théorie et pratique, mais non seulement ça, nous cherchons à connaître ce qu'est « traduire ». N'est-il pas vrai que pour répondre à la question « qu'est-ce que la traduction ? » il est nécessaire d'en passer par la réflexion ? En d'autres termes, lorsque nous faisons quelque chose nous n'avons pas toujours suffisamment de distance par rapport à ce que nous faisons pour en comprendre les mécanismes ; et inversement, lorsque nous réfléchissons par excès à ce que nous faisons, nous ne faisons plus rien. Comme nous le raconte la légende de Thalès lorsque celui-ci, en regardant avec trop d'insistance les étoiles, tomba dans un puits. La traduction ne tombe-t-elle pas dans un puits dès que nous tentons de la théoriser ? En ce sens, la théorie a-t-elle encore un rôle à jouer pour le traducteur ?

Les praticiens et théoriciens de la traduction

Comment décrire cette pratique que nous appelons « traduction » sans la théorie ? Nous pouvons comprendre maintenant les difficultés que nous avons rencontrées en débutant notre étude par la recherche d'une définition de la traduction. L'analyse d'une définition de la traduction s'éloigne toujours de la pratique elle-même. L'impossibilité ne provient pas tant de la nature de la traduction que de la méthode utilisée pour réussir à la concevoir. Dès lors observons et décrivons ce que les *traducteurs* nous donnent à voir par leur pratique. N'oublions pas la difficulté qu'ils doivent surmonter en rappelant les grandes questions soulevées par les thèses particulièrement complexes de Benedetto Croce et de Quine.

Benedetto Croce a défendu la thèse selon laquelle la traduction était impossible parce qu'elle ne pouvait effectuer le transvasement ou le transfert d'une expression dans une autre forme esthétique. Ainsi la traduction ne peut être qu'un commentaire du fait même qu'elle transforme ou déforme l'expression première. Néanmoins, il concède la possibilité de la traduction comme une ressemblance approximative. Quine, quand à lui, soutient l'indétermination de la traduction dans une situation très particulière de traduction qui se rapproche plus d'une situation de linguistique anthropologique que d'une situation courante de traduction. L'indétermination dans la traduction définit une situation linguistique visant à retrouver une équivalence entre des significations-stimuli exprimées et les phrases de langues différentes dont l'une d'elle est totalement inconnue du linguiste. Cette conception scientifique de l'esthétique et cette genèse de la découverte d'une langue inconnue nous a amené à mettre en cause la possibilité de la traduction.

Or, un très grand nombre de personnes admet qu'il y a des traductions. L'usage lui-même reconnaît la traduction comme une pratique éditoriale qui d'ailleurs engage une politique particulière dans les maisons d'édition, et le traducteur a une place reconnue dans la société et se définit clairement comme métier. S'oppose alors la possibilité de la traduction avec la réalité institutionnelle et l'usage pratique de la traduction et du traducteur. La traduction est impossible mais elle existe et se pratique. En plus du paradoxe interne dénoncé par les théoriciens du langage, il existe un paradoxe externe à la traduction qui tend à opposer la possibilité avec l'existence. Les choses se compliquent. Ce qui est impossible peut-il exister malgré tout ?

La possibilité se caractérise de trois manières distinctes : logique, réelle et morale. Une chose est possible logiquement dès lors où celle-ci n'implique pas de contradiction. Une chose est possible réellement à partir du moment où celle-ci existe effectivement. Une chose qui existe est nécessairement possible. Or c'est évidemment sur la nature de l'existence d'une chose que repose toute la complexité de la question. Enfin, une chose est possible lorsque moralement ou juridiquement cette chose est autorisée. Nous remarquons avec évidence le paradoxe dans lequel nous nous trouvons. En ce sens, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que l'impossibilité soutenue par nos auteurs est essentiellement une impossibilité logique et qu'en outre l'existence même de la pratique prouve, dans une certaine mesure, sa possibilité. Néanmoins il faut aussi prendre en considération la place d'un nominalisme arbitraire. Quoi qu'il en soit, cela signifie-t-il qu'une chose logiquement contradictoire puisse exister ?

Nous comprenons que l'aspect moral ou juridique autorise la traduction puisque celle-ci bénéficie de lois qui protègent non seulement les textes traduits mais également les éditeurs et les auteurs des traductions, la copie comme du texte original,

mais également l'original lui-même ne peut, en France tout du moins, renier les traductions qui sont faites à partir de lui. Puis, la traduction joue un rôle social que nous pouvons nier. Par ailleurs, nous constatons qu'en plus de cette infidélité communément admise dans la traduction, il y a un acte d'autorité qui permet de dire que ceci est une traduction et que cela n'en est pas une. Certains traducteurs omettent des mots, des phrases, voire des passages entiers du texte original dans leur traduction. Par exemple, la traduction de l'essai *Multiculturalism and the Politics of Recognition* de Charles Taylor fait l'objet de troncatures de phrases. Nous avons relevé notamment la phrase « But through all the differences of interpretation, the principal of equal citizenship has come to be universally accepted »[57] qui n'est pas traduite dans l'édition française où se trouve cet article[58]. L'omission est-elle justifiée ? Le traducteur ne dit rien à ce sujet. Étant donné la nature de ce texte, c'est-à-dire comme essai philosophique, une phrase manquante n'a-t-elle pas de conséquence dans la précision de la pensée de l'auteur ? En d'autres termes, le texte traduit peut-il encore prétendre représenter le texte original ?

À l'inverse, il existe des auteurs qui ne reconnaissent pas leur texte comme étant une traduction d'un texte appartenant à un autre auteur qui l'a écrit dans une autre langue, malgré leur ressemblance très proche. Pour illustrer notre propos nous avons choisi la fable *Le loup et l'agneau* qui est l'exemple d'un phénomène assez particulier — mais pas isolé — dans la littérature. Ésope fût le premier en date à l'avoir écrite, puis vint Phèdre et ensuite Jean de La Fontaine. Peut-être y en a-t-il eu d'autres. Les fables de Phèdre et de La Fontaine sont dites *inspirées* ou *imitées*[59] d'Ésope, et pour La Fontaine également *inspiré* ou *imitées* de Phèdre. Il s'agit là d'une inspiration en chaîne qui marque cependant une très grande ressemblance entre ces textes, d'où aussi cette qualification dixneuviémiste d'imitation (nous vous présentons une vue d'ensemble de ces fables, avec traduction, en « Annexe 1 »). Un point nous intrigue tout particulièrement. Il s'agit de la qualification spécifique à propos de la relation qu'il peut y avoir entre ces auteurs. Il est dit que Jean de La Fontaine comme Phèdre se sont inspirés de la fable d'Ésope. Or la ressemblance est telle entre les textes qu'il est difficile de limiter cette relation à une relation d'influence ou d'inspiration. Nous pouvons nous accorder avec les thèses qui soutiennent la notion d'imitation. En même temps, beaucoup s'accordent à maintenir la nature de cette relation du fait peut-être que la morale puisse être légèrement transformée. Mais souvent les traductions, et plus particulièrement les traductions littéraires ou philosophique, déforment le propos de l'auteur.

Il nous semble que nous sommes en présence d'une limite relativement floue entre ce que nous pouvons considérer comme traduction et ce que nous percevons comme étant une influence ou une imitation. La traduction laisse entrevoir d'autres limites. Notamment comme nous l'avons présenté dès le début de notre réflexion, il s'agit de la distinguer du commentaire, de l'interprétation, de la transposition, etc. L'hypothèse que nous formulons à propos de Jean de La Fontaine, traducteur d'Ésope, est une hypothèse que nous soutenons à partir de la manière dont pouvait être perçue la traduction à son

[57] Charles Taylor, Multiculturalism and Politics of Recognition, « The Politics of Recongition », p. 38, ed. Princeton University Press, Princeton New Jersey, 1992.

[58] Charles Taylor, *Multiculturalisme : différence et démocratie*, « La politique de reconnaissance », pp. 56-57, trad. de l'américain par Denis-Armand Canal, éd. Aubier, Paris, 1994. Nous poussions traduire cette phrase par : Mais à travers toutes les différences d'interprétation, le principe de l'égalité-citoyenne en est venu à être universellement accepté (traduction personnelle).

[59] La notion d'imitation à propos des textes de Jean de la Fontaine est essentiellement présente au XIXe siècle.

époque. Nous sommes à l'époque des « belles infidèles » qui, comme le définit Paul Horguelin, caractérise « des traductions, qui pour plaire et se conformer aux goûts et aux bienséances de l'époque, sont des versions « revues et corrigées » par des traducteurs conscients (trop, sans doute) de la supériorité de leur langue et de leur jugement »[60]. Il est intéressant de compléter cette définition en l'accompagnant du propos d'Andrei Fédorov parlant de cette époque dans son Mémoire : « Le XVIIe siècle offre un phénomène particulier : la prédominance, dans les littératures européennes, de traductions ayant pour effet d'adapter complètement les textes originaux aux exigences esthétiques de l'époque, aux normes classiques. Les écrivains et traducteurs français n'aspiraient qu'à subordonner les littératures étrangères à leurs propres canons en la matière. L'expression littéraire de l'idéologie de la classe dominante aux XVIIe et XVIIIe siècles était le classicisme, qui avait codifié le " bon goût " selon des règles déterminées dont l'étroitesse était une étroitesse de classe. Aux exigences imposées par ce " bon goût " devaient répondre non seulement les œuvres littéraires originales mais aussi les traductions, aux dépens des particularités de l'original. »[61] Telles étaient donc les exigences de cette époque. C'est la raison pour laquelle nous osons aller un peu plus loin en ce qui concerne certaines fables de Jean de La Fontaine en disant que ces fables dites « d'inspiration ésopique » peuvent aussi être considérées comme des traductions. Mais, c'est un sujet qui demanderait certainement un travail important de recherche pour pouvoir confirmer ou infirmer cette hypothèse. Notre propos est principalement de caractériser une limite dans la qualification d'une traduction avant d'entreprendre la question de la pratique elle même du traducteur.

Différences dans la pratique des traducteurs

Nous constatons que les pratiques des traducteurs sont très différentes les unes des autres, selon les individus, les époques et les cultures.Ce qui nous amène à penser que la limite entre ce que l'on considère être une traduction et ce qui se caractérise autrement, inspiration, influence, interprétation, commentaire, etc. est particulièrement fine ou alors excessivement floue. Toute notre difficulté encore une fois est de pouvoir saisir notre objet : la traduction. L'ouvrage de Michel Ballard, auquel nous avons déjà fait référence, nous montre qu'il y a presque autant de manière de voir la traduction que de traducteurs dans l'histoire de l'humanité. Qu'est-ce qui nous permet de reconnaître une traduction de ce qui n'en est pas une ? Si nous pouvons réponde à cette question, nous sommes capables d'affirmer l'existence de la traduction. Faisons l'hypothèse suivante : sur un présentoir plaçons 5 livres dont deux seulement sont des traductions. Cependant sur la couverture des livres figurent uniquement le nom de l'auteur, le titre et l'éditeur. Rien ne dit si le livre est traduit ou non. Cette hypothèse pose la question suivante : est-il possible de reconnaître les livres traduits de ceux qui ne le sont pas ?

La thèse que nous soutenons est qu'une traduction ne peut pas être reconnue telle uniquement par son résultat. Un texte traduit se reconnaît comme étant un texte

---

[60] Paul Horguelin, *Anthologie de la manière de traduire : domaine francais*, p. 76, éd. Linguatech, Montréal, 1981.

[61] Fedorov Andrei, *Vvedenie v teorju perevoda*, 2e ed. refondue, Moscou, Institut des littératures en langues étrangères, 1958, 376p. traduction française de R. Derestreau et A. Sergeant, *Introduction à la théorie de la traduction*, mémoire réalisé à l'École Supérieure de traducteurs et d'Interprètes de Bruxelles, 1968, tapuscrit de 544 pages., cité par Michel Ballard dans *De Ciceron à Benjamin : traducteurs, traductions, réflexions*, pp. 147-148, ed. Presses universitaires de Lille, coll. étude de la traduction, Lille, 1992.

traduit grâce à des informations complémentaires au texte traduit lui-même, comme mentionner l'auteur original, le nom du traducteur, le titre original, etc. En effet, une traduction prend la place d'un original dans une autre langue pour la bonne et simple raison que rien ne permet d'identifier le style d'un traducteur en particulier si celui-ci ne dit pas lui-même qu'il s'agit d'une traduction. Car le style du traducteur se confond avec son style d'écrivain. Le vocabulaire est encré dans la langue même et ne laisse à aucun moment entendre qu'il se rapporte à un vocabulaire d'une autre langue. Nous ne pouvons déceler une traduction d'un texte original uniquement s'il est dit qu'il s'agit d'une traduction. Dans certains cas pourtant, il serait possible d'émettre l'hypothèse qu'il s'agisse d'une traduction et non d'un original, mais c'est une hypothèse qui nécessitera toujours la confirmation de celui qui sait de quoi il en retourne. Certaines maladresses de style ou l'usage d'un vocabulaire particulier provoquerait par intuition l'idée qu'il puisse s'agir d'une traduction. Mais rien n'est sûr.

En ce sens, nous avons précédemment évoqué la distinction entre deux grands comportements de traducteur : celui qui est *sourcier* ou *littéraliste*, et celui qui est *cibliste*[62] ou traducteur *libre*. La littéralité peut laisser apparaître, presque inévitablement, des usages de langues quelque peu maladroits. L'exemple que nous pourrions reprendre à cet égard est celui que nous avons cité à propos de la traduction de *Word and Object* par Joseph Dopp et Paul Gochet concernant l'expression « son analogue domestique »[63]. Expression quelque peu confuse dans notre langue qui pourrait être l'objet d'un littéralisme. Il nous semble difficile autrement de pouvoir déceler dans un texte le signe d'une traduction. La traduction ne laisse pas de trace. C'est aussi là toute la complexité, car ce que nous comparons lorsque nous comparons la traduction à son original c'est aussi la comparaison non seulement entre deux textes, deux langues et deux cultures, c'est aussi une comparaison entre l'auteur et son lecteur. Ce qui nous amène à penser que le traducteur est à la fois lecteur et écrivain avant tout. En effet, le texte est écrit à nouveau, il est récrit dans une autre langue : évidemment le texte avant la récriture doit être lu et compris dans ses moindres subtilités.

Or c'est par la comparaison que nous pouvons relever les écarts pour autant que nous puissions effectivement avoir les outils nécessaires pour pouvoir établir cette comparaison. C'est bien évidemment sur ce point que Quine portait une attention toute particulière. Comment évaluer la légitimité de la traduction ? Cette évaluation semble pouvoir se faire uniquement par comparaison entre le texte original et le texte traduit. Cela demande donc des compétences particulières, en linguistique, dans chacune des cultures et des domaines du savoir concernés, mais aussi dans des capacités cognitives spécifiques comme la compréhension ou la mémoire, etc. Il n'est pas aisé d'effectuer une traduction, mais il n'est pas non plus facile de l'évaluer. La simple intuition ne suffit pas pour juger la qualité d'une traduction, quand bien même une certaine compétence est exigée pour pouvoir le faire. La première compétence qui semble être reconnue par tous les traducteurs, dans l'histoire de la traduction, est celle de connaître les deux langues en question. Elle est donc à la fois linguistique et cognitive. Léonardo Bruni[64], nous rappelle Michel Ballard, « est sans doute l'un des premiers théoriciens à avoir insisté sur la nécessité de

[62] « Sourcier » et « cibliste » sont des expressions inventées par Jean-René Ladmiral qu'il présente et explique dans de nombreux articles et dans le livre *Traduire : théorèmes pour la traduction*. Les sourciers sont des adaptes du mot à mot, tandis que les cibliste s'attache particulièrement à l'esprit du texte.

[63] W. .V. O. Quine, Le mot et la chose, trad. par Joseph Dopp et Paul Gochet, p. 125, éd. Flammarion, coll. Champs, Paris, 1977.

[64] Léonardo Bruni (1370-1440), traducteur de Platon, Aristote, Démosthène et Plutarque en latin.

bien connaître les deux langues sur lesquelles on travaille (exigence qui sera reprise par Dolet) »[65]. Cette prise de conscience semble pourtant ne pas être méconnue de Gérard de Crémone[66], un siècle avant, ajoutant un point fondamental : la connaissance de la discipline concernée. Son propos implique la préparation du traducteur : « [...] il faut qu'un bon traducteur, outre une excellente connaissance de la langue qu'il traduit et de celle en laquelle il s'exprime, possède le savoir de la discipline concernée »[67].

C'est aussi pourquoi la traduction *radicale* est une situation très particulière de traduction qui ne peut suffire à déterminer la nature même de la traduction. Cependant, Quine l'a clairement souligné, il y a tout de même une continuité entre la traduction radicale et la traduction telle que nous pouvons la concevoir, c'est-à-dire celle qui place une relation entre deux langues connues du traducteur. Dans la traduction radicale, l'évident est justement la méconnaissance d'une des deux langues. De fait, est accentuée l'impossibilité de trancher sur la signification d'un terme, d'où l'indétermination. D'une manière plus générale, c'est certainement l'un des rôles de la théorie de la traduction : mettre en avant les difficultés que rencontre un traducteur pour lui faire prendre conscience des limites dans son travail.

L'impossibilité de la traduction ne peut être considérée, tout comme la traduction d'ailleurs, comme absolue, même si la position théorique peut être radicale. Puisque tout se passe dans le transfert, dans le passage ou le faire passer, dans cet acte de rapporter la parole dans une autre langue. La pensée, c'est autre chose. Dans son texte, l'auteur n'en renvoie qu'une image. Est-ce réellement ce qu'il pense ? Nous le croyons tous, mais cela suffit-il pour l'affirmer ? Il s'agit là d'un acte de foi sur lequel nous n'oserions pas nous avancer, en tout cas, nous laissons cette question pour un autre débat. Contentons-nous de la parole, de ce qui est accessible. En effet, la parole — au sens large du terme nous la définirons par une expression perceptible — ne justifie pas plus la traduction, elle la présuppose uniquement. Notre parole, orale ou écrite, voire l'expression picturale, est un acte qui présuppose ou qui sous-tend une traduction dans une autre langue. Combien de textes ne sont pas encore traduits ? Cela ne nous dit rien de la traduction. C'est pourquoi nous ne voyons pas d'autre considération pour comprendre la traduction que celle de transférer, de rapporter une parole dans une autre langue.

Le traducteur rencontre des difficultés et la théorie a un rôle de soutien dans ces situations difficiles. Cela explique l'intérêt quinien portant sur le manuel du traducteur. Puisque la théorie n'est pas exclusivement une méthode, elle permet aussi d'élaborer des outils qui peuvent ponctuellement, dans un cas précis, orienter la démarche du traducteur. Ce qui est surprenant à propos de la traduction c'est qu'elle n'est, semble-t-il, sujette qu'aux remarques sur son imperfection, à la critique. Le traducteur évoque essentiellement les difficultés qu'il rencontre dans son activité. Elles semblent même être l'objet d'une critique permanente. Avons-nous déjà entendu un traducteur parler des facilités ou de ses réussites traductologiques ? Généralement les louanges reviennent à l'auteur, et les critiques au traducteur. Difficile métier que celui du traducteur qui, en plus, doit s'effacer pour laisser place à l'auteur.

[65]Michel Ballard, De Ciceron à Benjamin : traducteur, traductions, réflexions, p. 94, éd. Presses universitaires de Lille, coll. étude de la traduction, Lille, 1992.

[66]Gérard de Crémone (1114-1187), traducteur à qui l'on « attribue soixante et onze traductions dans les domaines les plus variés » (cf. Ballard, *De Ciceron à Benjamin,* p. 77).

[67]Extrait de l'éloge qui lui fût adressé à sa mort rapporté par Danielle Jacquart dans « L'école des traducteurs », in *Tolède, XII*^{e}*-XIII*^{e}*. Musulmans, chrétiens et juifs : le savoir et la tolérance*, éd. Autrement (Série Mémoires n°5), Paris, 1991. (cf. Ballard, *De Ciceron à Benjamin,* p. 77).

C'est pourquoi, la théorie sert à former des outils pour le traducteur. Sans outil, le traducteur peut être perdu et se fourvoyer, comme Averroës lorsqu'il essaya de traduire la *Poétique* d'Aristote. Ce n'est pas sans lui accorder certaines circonstances atténuantes que Jorge Louis Borges nous rappelle merveilleusement cette histoire que nous allons à notre tour vous conter pour parler de l'expérience d'un traducteur et donc de ses difficultés. L'auteur de cette nouvelle souligne tout particulièrement ce phénomène dans « La quête d'Averroës »[68]. Il raconte qu'Averroës se trouva bloqué par deux mots latins *trăgœdĭa* et *cōmœdĭa*[69] pour lesquels il n'arrivait pas à trouver d'équivalence lexicale dans l'Islam de son époque. Il ne connaissait ni le syriaque ni le grec. Il connaissait Aristote qu'au travers des traductions latines et lui-même faisait une traduction de traduction. En effet, ces deux termes ne renvoyaient à aucune réalité dans sa culture, « personne dans l'Islam n'entrevoyait ce qu'ils voulaient dire »[70]. La situation à laquelle était confronté Averroës se présenta comme impossible, « les deux mots arcanes pullulaient dans le texte de la *Poétique* : impossible de les éluder »[71].

Lorsque dans un texte — et plus particulièrement un texte littéraire ou philosophique — le contenu sémantique d'un mot échappe au traducteur, il devient particulièrement complexe à représenter dans une autre langue, cela même par une périphrase. Cette difficulté peut être expliquée à l'évidence par une différence culturelle qui manifeste l'inexistence d'une correspondance sémantique se référant à une semblable situation. Ainsi la représentation de quelque chose ou d'une situation qui n'existe pas encore dans l'autre culture devient particulièrement délicate à traduire et risque de produire un contresens ou un non-sens si le traducteur ne comprend pas ce que dit l'auteur. Dans l'Islam de cette époque le théâtre n'existait pas tel qu'il était présent dans la culture grecque ou latine. Le principal moyen de raconter ou de présenter des histoires se faisait par le moyen du narrateur ou du conteur unique. Borges illustre la place du poète-conteur à travers une réunion d'amis proches d'Averroës. Averroës ainsi que ses amis se retrouvent dans la maison de Farach. La parole de Farach représentant la culture de l'Islam décrit de manière satirique la place d'Averroës : « Un seul narrateur peut raconter n'importe quoi, quelle qu'en soit la complexité »[72]. Cette façon dont une histoire peut être racontée en public s'oppose à ce que Aboulkassim raconta de son voyage en Chine et plus particulièrement sur cette expérience dans une « maison de bois peint » (ce lieu pourrait ressembler à un théâtre ou salle de spectacle) où se trouvaient des musiciens et des comédiens : « Ils étaient en train, me dit un marchand, de représenter une histoire »[73] dit Aboulkassim. Après cette discussion, Averroës s'en retourna dans sa bibliothèque. « Quelque chose lui avait révélé le sens des deux mots obscurs. (. . .) " Aristû (Aristote) appelle *tragédie* les panégyriques et *comédie* les satires et anathèmes. D'admirables tragédies et comédies abondent dans les pages du Coran et dans les moallackas du sanctuaire. " »[74] Le traducteur que fût Averroës n'est-il pas confronté à l'échec lorsqu'il fait un contresens et attribue le sens de panégyrique à la tragédie puis les sens de satire et d'anathèmes lorsqu'il décrit la comédie ? Or avait-il les

[68] Cette nouvelle fut tout d'abord publiée dans la revue *Sur*, n° 152, juin 1947 sous le titre espagnol « La busca de Averroes » qui pris le titre français, traduit par Roger Caillois, « La quête d'Averroës » publié tout d'abord dans le recueil *Labyrinthes* (1953) et ensuite dans le recueil *Aleph* (1967) chez les éditions Gallimard.

[69] (À partir de quelle traduction Averroës fît-il sa traduction ?)

[70] Jorge Luis Borges, « La quête d'Averroës », p. 119, éd. Gallimard, coll. Imaginaire, Paris, 1967.

[71] ibidem.

[72] *ibidem*, p. 125.

[73] *ibidem*, p. 124

[74] *ibidem*, p. 128

moyens d'éviter l'écueil sémantique ?

L'expérience d'Averroës fût le moyen pour Borges de raconter l'histoire d'un échec. Cette expérience nous montre la difficulté qu'il rencontra dans sa pratique non seulement face à un vide lexical dans sa culture, mais également caractérisé par l'impossibilité qu'il avait de se représentater le propos d'Aristote. Averroës ne comprend vraisemblablement pas le sens des mots *trăgœdĭa* et *cōmœdĭa*. En effet, il qualifie la tragédie comme un discours public d'apparat et d'éloge à l'égard d'une personne tandis qu'Aristote définit la tragédie par « la représentation d'une action sérieuse (avec l'idée connoté de noblesse et de qualité) et allant jusqu'à son terme, ayant une [certaine] longueur, au moyen d'un langage relevé dont chacune des formes est propre aux [différentes] parties ; la représentation de personnages en action, sans passer par la narration, recourant à la pitié et à la frayeur, qui réalise la purification de ce genre d'émotions. »[75] ; la comédie quant à elle est définie, par Averroës, par une critique morale de son époque ou ce qui renvoie à la représentation d'une sentence de malédiction. Aristote à nouveau ne concevait pas en ces termes la comédie. Il la définit comme « la représentation d'hommes plus communs, sans pourtant qu'elle s'accommode de n'importe quelle bassesse. »[76] Compte tenu de l'importance de ces termes dans la *Poétique*, Averroës produit un faux sens à l'égard de la pensée de son auteur. Cela s'en ressentira, par conséquent, également dans son commentaire. Si *de facto* le théâtre comme il se faisait dans la Grèce d'Aristote ne pouvait correspondre aux pratiques culturelles de l'Islam d'Averroës, cette distance entre les deux cultures pouvait-elle être appréhendée à sa juste valeur par Averroës qui ne pouvait accéder à la culture d'Aristote uniquement par le filtre de la culture latine ? Aurait-il fallu qu'Averroës vive l'expérience grecque pour pouvoir en parler ? Or tous les traducteurs ne peuvent pas vivre, du moins en grande partie pour ne pas dire dans la totalité, les expériences de leur auteur. Dès lors, devant une telle situation d'échec, le désespoir n'est-il pas ce qui peut rester au traducteur ? En ce qui concerne Averroës, le désespoir est tout relatif à ce désir d'une traduction parfaite représentant exactement la pensée originale de l'auteur. Cependant cet auteur ne se définissait pas uniquement comme traducteur, et le caractère de ses productions avait plutôt l'allure de commentaire que de véritable traduction.

L'expérience d'Averroës rencontre essentiellement une différence de culture. Nous retrouvons ici, en quelque sorte, cette même situation présentée par Quine lorsqu'il affirme qu'il n'est pas possible de traduire « Les neutrinos sont dépourvus de masse » dans la *langue de la jungle*[77]. Cette représentation de neutrinos n'existe pas dans la culture indigène comme cette représentation de la *tragédie* et de la *comédie* n'existe pas à l'époque d'Averroës dans la culture de l'Islam. Nous pourrions également évoquer l'excuse du filtre de la langue latine qui renvoie à des réalités culturelles latines plus qu'à des réalités culturelles grecques, bien qu'elles puissent être toutes les deux très proches l'une de l'autre. Cependant, ce qui peut nous sembler étrange c'est le choix qu'a pu faire Averroës pour traduire chacun des termes. En effet, le texte d'Aristote nous permet de comprendre — autant que l'on puisse comprendre la définition qu'en propose l'auteur de la *Poétique* — ces termes, parce qu'ils y sont définis. Dans la Poétique [1447a18] Aristote commence par décrire ce qu'est l'art poétique en général les formes de représentations qui l'accompagne : « Par exemple, en recourant seulement à l'harmonie et au rythme : l'art des joueurs d'aulos et de cithare et quelques autres qui se trouvent avoir des possibilités semblables,

[75]Aristote, *Poétique*, 6, 1449 b 20-27, trad. Gérard Lambin, éd. bilingue L'Harmattan, coll. Ouverture philosophique, 2008, Paris

[76]*ib.* 5, 1449 a 32-33.

[77]W. .V. O. Quine, *Le mot et la chose*, p. 122.

comme celui des joueurs de flûte de pan ; avec le rythme seul, sans l'harmonie : l'art de la danse. Car les danseurs, par le moyen des rythmes, qui deviennent des figures, représentent caractères, émotions et actions. » Ou encore en [1448a] « Puisque, lorsqu'on représente, on représente des personnages en action, et que nécessairement ces derniers sont ou des gens de qualité ou des médiocres (...). » ; [1448a19-23] « Car on peut représenter les mêmes choses avec les mêmes moyens de deux façons : on s'en fait narrateur (en endossant un autre rôle, ainsi que procède Homère, ou en restant le même, sans changer), ou bien tous [les personnages], en tant qu'ils agissent et mettent en œuvre, sont les auteurs de la représentation » ; [1449a15] « Le nombre des acteurs fut portés pour la première fois de un à deux par Eschyle, qui réduisit l'importance du chœur et donna le premier rôle au dialogue. Trois acteurs et un décor peint avec Sophocle. ». Toutes ces descriptions pouvaient permettre au traducteur de comprendre ce qu'Aristote entend par *tragédie* et *comédie*. Même s'il n'avait pas un équivalent lexical pour l'exprimer dans sa langue, il avait le choix de les représenter par une périphrase.

Marc Delaunay, dans l'introduction de son essai, explique et répond à ce problème par les « contingences historiques qui encadrent chaque fois les traductions, de quelque nature qu'elles soient »[78]. De cette manière il répond à W. V. O. Quine et Benedetto Croce. En s'appuyant sur la pensée de Jorge Luis Borges faisant apparaître « les problèmes principaux que pose l'acte de traduire »[79], les difficultés que rencontrent les traducteurs ne renvoient pas « au spectre de l'intraduisible », mais « à la question de la temporalité historique où nécessairement s'inscrivent des traductions qui, *ipso facto*, s'effectuent avec un certain décalage »[80]. Les problèmes principaux de la traduction qu'il rappelle sont « la question du sens de l'original, celle de sa cohérence, mais aussi la question de la récriture de cet original dans une langue et une culture aveugles à la réception de certains des référents originaux »[81]. Si pour W. V. O. Quine nous pouvons entendre cet impossible dans la traduction radicale comme infini à l'image des célèbres paradoxes spatiaux-temporels sur le mouvement exposés par Zénon d'Élée, Marc de Launay considère que cette impossibilité relève plus de l'interprétation préalable à la traduction qu'à la traduction elle-même. Puisque cette impossibilité dépend essentiellement des « carences de la communication entre le monde islamique et l'empire bysantin »[82], carences qui somme toutes ne sont pas définitives — du moins dans le cas précis d'Averroës. Il est possible même de réussir une traduction à condition que l'interprétation que nous faisons de l'original puisse être possible : « la réussite de la traduction semble dépendre de l'interprétation qu'on fait de l'original »[83]. Toute la question de la possibilité d'une traduction repose dès lors sur la condition de possibilité de l'interprétation de l'original.

De l'impossible à l'intraduisible : le traducteur à l'épreuve

Si « à l'impossible nul n'est tenu », que peut faire le traducteur lorsqu'il rencontre l'intraduisible ? Le traducteur, entre l'impossible et l'intraduisible, peut-il encore traduire ? Certains parlent d'impossibilité de la traduction, d'autres d'intraduisible : ces deux notions renvoient-elles à la même identité ? Ces deux notions prennent une place

[78] Marc de Launay, *Qu'est-ce traduire ?*, p. 10, éd. Vrin, Paris, 2006.
[79] *ib.*
[80] *ib.*
[81] *ib.*
[82] *ib.*
[83] *ib.* p. 11.

considérable dans la théorie de la traduction et ne jugent pas uniquement d'une modalité mais également d'une réalité ou d'une essence de la traduction. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de préciser la signification de ces deux termes afin de comprendre que l'on ne peut réduire l'impossibilité de la traduction à l'intraduisibilité d'un terme, d'une phrase, d'un texte original. L'impossible et l'intraduisible sont deux notions très proches puisque toutes les deux renvoient à une négation. La première nie la possibilité de la traduction dans un sens global — aucune traduction n'est possible — l'autre identifie des cas ou des situations particulière qui ne semble pas réalisable pour la traduction.

L'impossible définit ce qui n'est pas possible, la négation d'une modalité : comme modalité, la négation d'une probabilité, c'est-à-dire de ce qui peut tout aussi bien être que ne pas être, par là même s'oppose à la nécessité. Elle s'oppose également à la contingence, dans le sens où un certain nombre de conditions — qui doivent être nécessaires — doivent être réunies pour rendre possible dans notre cas une action. La contingence relève du hasard, c'est-à-dire d'éléments qui surviennent sans que nous puissions les déterminer à l'avance. C'est donc à partir d'autres modalités que nous pouvons comparer l'impossible pour tenter d'en comprendre le sens. En ce sens l'impossibilité tout comme les autres modalités sont soumises à des conditions qui se trouvent aussi bien intrinsèques qu'extrinsèques à la prédication d'un sujet. Dire d'une action qu'elle est impossible, c'est affirmer qu'elle ne peut se réaliser sans certaines conditions. Ces conditions peuvent dépendre de la nature même de ce qui est à réaliser suivant qu'il s'agit d'une action ou de son résultat, ou dépendre également d'éléments extérieurs à ce qui est en question. Il s'agit, dans l'impossibilité d'une action, de déterminer les conditions de sa réalisation, et nous pourrons alors répondre à la question : dans quelle mesure la traduction est-elle possible ? Si toutes les conditions nécessaires ne peuvent être réunies au moment où nous les évoquons, c'est qu'en effet la traduction est impossible. Cependant, nous est-il possible à tout moment d'être exhaustifs dans l'énumération des conditions, et sommes nous objectifs lorsque nous affirmons que telle ou telle condition ne peut être remplie ? Nous avons vue avec Benedetto Croce que l'impossibilité de la traduction dépendait essentiellement de la conséquence d'un raisonnement logique sur une conception très particulière de l'esthétique. Avec Quine, nous avons compris que l'indétermination était la source de cette impossibilité. Il affirme également qu'avec l'aide des *hypothèses analytiques* le traducteur pouvait réduire cette indétermination — parfois même l'éliminer — et justifier le choix de traduction. Nous sommes au conditionnel dans ces deux contextes théoriques. Aucun d'eux ne parlent véritablement d'intraduisible. Il y aurait malgré tout du possible dans l'[im]possible. Si nous prenons la condition historique, comme pour suivre l'argumentation de Marc de Launay, ce qui est possible à un moment donné, peut ne plus l'être par la suite et réciproquement, ce qui est impossible à un moment donné peut être possible à un autre moment : rien n'est véritablement fixé.

L'intraduisible se compose d'une négation marquée par le préfixe « *in-* », du verbe « traduire » et du suffixe « *-ible* » qui caractérise la possibilité. Ce serait en quelque sorte une autre manière de dire la *traduction impossible*, soit d'une manière passive « qui ne peut pas être traduit », soit d'une manière active « qui ne peut pas traduire ». Aussi il s'agit là d'un impossible spécifique à l'acte de traduire. Cependant, nous pourrions également le comprendre comme ce qui ne se traduit pas par essence et ce qui n'est pas soumis à une condition particulière qui empêcherait la traduction. Car en effet, s'il n'est question dans l'intraduisible que d'une modalité particulière, et si le mot n'est qu'un synonyme de l'expression « qui ne peut pas être traduit » actuellement ou « qui ne peut pas traduire » pour le moment, cela ne signifie pas qu'il ne le pourra à l'avenir.

Or, pouvons-nous dire pour autant qu'en dernière instance tout est traduisible ? Ce n'est qu'une question de condition comme le présente Marc de Launay lorsqu'il affirme que la condition de possibilité de la traduction repose essentiellement dans la possibilité d'interpréter le texte original. Or il déplace la question de l'intraduisible vers les difficultés rencontrées pour interpréter le texte original. Et cette impossibilité repose essentiellement sur la compréhension du texte en question. En ce sens l'intraduisible n'existe pas, il s'agit d'un « spectre »[84], puisque ce qui n'est pas compris à une époque, comme le montre l'exemple d'Averroës, peut l'être à une autre. « L'intraduisible (. . .) n'est qu'une impossibilité momentanée de la récriture ». L'intraduisible est bien pour Marc de Launay dans un rapport au temps. Il suffirait tout simplement d'être patient, car cela présuppose qu'avec le temps nous arriverions à tout comprendre, à tout interpréter et par conséquent à tout traduire. C'est la raison pour laquelle il poursuit son raisonnement en donnant un autre sens particulier à l'intraduisible qui se distingue de l'impossibilité : « l'intraduisible véritable est simplement ce qu'on ne peut pas récrire, ce qui ne signifie pas non plus qu'il interdit toute forme de traduction, mais cette dernière se réduirait pour ainsi dire à une gigantesque note explicative qui, finalement, se substituerait à la traduction, elle-même, désormais inutile. »

Il serait merveilleux de considérer la traduction et ses difficultés de manière aussi simple. Le temps suffirait à résoudre tous les problèmes de traduction. Pourtant, nous savons que les traductions d'un même texte ne cessent de se démultiplier. Les exemples sont nombreux. Devons-nous en conclure que chaque nouvelle traduction remet en cause l'interprétation et donc la compréhension qu'en on fait les précédents traducteurs ? Ou, encore que, plus nous nous éloignons dans le temps, plus nous prenons de la distance avec le texte original et plus nous sommes à même de comprendre plus précisément la pensée de l'auteur ? C'est bien ce rapport au temps qui pose problème à Marc de Launay. Car le temps peut parfois, comme nous le rappelle l'adage, arranger les choses, mais cet espoir sur le temps ne suffit pas au traducteur dès lors qu'il se trouve confronté à une difficulté dans sa traduction. Le temps ne suffit pas à supprimer l'intraduisible. Ce n'est pas uniquement avec du temps que nous pouvons répondre à la question à laquelle la sémiotique prend la place du sémantique. Il s'agit là d'une question de structure de langue, d'état d'esprit de l'auteur, de situation culturelle particulière : le style, la forme et toute la métalinguistique se trouvent engagés dans cette question. Ni le temps, ni même le talent du traducteur ne peuvent arriver à rendre compte véritablement de ces éléments. C'est en se sens que nous pouvons entendre l'intraduisible dans la traduction. Elle atteint essentiellement les formes esthétiques de la littérature. En rien un manuel d'utilisation d'un appareil technique ne peut être concerné par cette question, car les explications de fonctionnement se rapportent directement à l'appareil. Il suffit de montrer la fonction par un schéma et de la décrire. De plus la description est strictement formelle. Il serait même compréhensible qu'une pensée scientifique ou philosophique ne soit pas directement concernée par cette question si tant est que l'expression n'intègre pas en elle quelques métaphores ou autres tournures littéraires, ce qui arrive parfois.

L'intraduisible est une question épineuse qui se trouve entre la question de la possibilité de traduire, en général ou d'un idiome particulier, et de ce qui ne se traduit pas. Ce qui ne se traduit pas ne soulève même pas la question de savoir si c'est traduisible ou non. La question du possible disparaît dans la nature même de ce qui ne se traduit pas. L'intraduisible est ce qui résiste à la traduction, comme ce quelque chose d'indéterminable

[84]Marc de Launay, *Qu'est-ce que traduire ?*, p. 10.

qui procure cette difficulté spécifique au traducteur et au théoricien de la traduction. C'est cet intraduisible qui fait couler l'encre dans la théorisation de la traduction et qui soulève les plus vives disputes entre les traducteurs. C'est cet intraduisible qui ne donne totalement raison ni aux *mentalistes* ni aux *empiristes*. Les *mentalistes* sont ceux qui considèrent la langue comme simple outil de la pensée et que par conséquent notre pensée peut se représenter dans toutes les langues. Les *empiristes* sont ceux qui considèrent au contraire qu'il n'y a aucune relation possible entre les langues, que chacune d'elles est radicalement indépendante de toutes les autres. L'intraduisible se trouve véritablement au centre de la théorie de la traduction et nous contraint à nous placer de manière permanente dans une situation de conciliation et de réconciliation. C'est encore cette hypothèse qui rapproche les *sourciers* et les *ciblistes*, puisqu'ils se retrouvent confrontés aux mêmes problèmes et qu'ils ne peuvent éviter la discussion. Or concevoir l'intraduisible comme une entité commune à toutes les situations de traduction, n'est-ce pas présenter une généralisation des difficultés de la traduction ? N'est-ce pas faire de cette question l'unique centre d'intérêt du traducteur ?

C'est la raison pour laquelle il est important de nuancer notre propos et de faire la distinction entre ce qui ne se traduit pas d'avec ce qui se traduit et se retraduit constamment. Le caractère singulier de l'intraduisible, comme nous le rappelle Barbara Cassin en reprenant elle-même le propos de Jacques Derrida sur la question[85], est « ce à quoi par excellence les traducteurs littéraires sont confrontés, l'Intraduisible avec un *I*, le signifiant comme tel, sonorités, rythmes, langues telles qu'on les entend et telles qu'on les parle, telles qu'elles existent »[86]. Cela rejoint ce que nous avons précédemment présenté et cette manière dont Marc de Launay en parle lorsqu'il évoque le recouvrement du sémiotique sur le sémantique. Or, ce qui intéresse tout particulièrement Barbara Cassin c'est la démultiplication des traductions d'un même terme, comme d'incessantes tentatives de traduction des intraduisibles : « traduire les intraduisibles, à entendre non pas comme un défi destinal à Babel, mais comme une installation évidemment déceptive et ironique. » L'installation est déceptive car elle ne peut jamais véritablement satisfaire et par là même l'ironie, comme « l'ironie du sort », est que nous ne cessons pas de courir après ce qui pourrait être satisfaisant ; or il y a toujours un écart entre ce que nous doit être traduit et ce qu'il est possible de traduire. Ce qui est ironique, c'est cet écart que nous n'arriverons, semble-t-il, jamais à effacer. C'est peut-être aussi la raison qui justifie tout l'intérêt de la traduction ; c'est peut-être cette raison qui stimule le traducteur dans sa pratique. Barbara Cassin renvoie également dans son propos au projet du *Dictionnaire des intraduisibles* dont elle fut la directrice éditoriale. Elle y fait référence car l'objectif de cet ouvrage est justement de rendre « explicite les discordances ». Elle définit dès lors les intraduisibles comme « des symptômes, sémantiques et/ou syntaxiques, de la différence des langues ». C'est donc bien aussi dans une dynamique plurielle que nous engage l'intraduisible et non exclusivement dans une négation de la traduction elle-même comme l'expression de l'impuissance du traducteur à pouvoir surmonter cette difficulté. A quoi tient cette dynamique ? Spontanément nous dirions au travail collectif qui s'effectue entre les traducteurs et les traductions ainsi qu'à cet écart particulièrement stimulant. En ce

[85] Jacques Derrida, « Freud et la scène de l'écriture », « un corps verbal ne se laisse pas traduire ou transporter dans une autre langue. Il est cela même que la traduction laisse tomber. Laisse tomber le corps, telle est même l'énergie essentielle de la traduction », p. 312, in *L'écriture et la différence*, éd. Le Seuil, Paris, 1967.

[86] Barbara Cassin, « Violence de la traduction : traduire l'intraduisible », in *Vingt-deuxièmes assises de la traduction littéraire* (Arles 2005), p. 168, éd. Actes Sud, Paris, 2006.

sens l'intraduisible ne permet-il pas de penser véritablement le texte ?

Le traducteur, lecteur ou écrivain : entre la théorie et la pratique

L'expérience du traducteur, voire celle de qui débute dans l'apprentissage d'une langue, nous montre en quelque sorte cette résistance que nous pouvons avoir dans la lecture d'un texte. Qu'ils doivent traduire le texte de la langue étrangère vers sa propre langue ou l'inverse, le premier contact avec le texte est celui d'un lecteur. La démarche caractéristique du lecteur, si tant est qu'il soit quelque peu attentionné à ce qu'il est en train de lire et que sa méthode de lecture soit rigoureuse, c'est de questionner le texte dès lors qu'il rencontre des difficultés de compréhension ou lorsque le propos de l'auteur apparaît ambigu. De cette manière le lecteur est partie prenante dans la compréhension et l'interprétation du texte. La lecture est active. Il y a non seulement le propos de l'auteur, les représentations qu'il nous renvoie en tant que lecteur, mais également la projection des connaissances du lecteur dans sa lecture. Le lecteur ne pense pas comme l'auteur, il n'est pas à la place de l'auteur, c'est pourquoi il lit aussi le texte avec sa propre histoire et ses propres représentations. L'interprétation que nous pouvons faire d'un texte dépend de la compréhension que nous en avons dans ce sens précis où le lecteur ramène à lui le texte qu'il est en train de lire. L'interprétation désigne ce décalage entre ce que pense l'auteur, ce qu'il dit et ce que nous en comprenons. Nous avons déjà développé cette relation entre l'interprétation et la traduction. Marc de Launay nous a expliqué pourquoi nous ne pouvons rejeter la question de l'intraduisible sur la traduction, mais qu'il s'agissait essentiellement d'un problème d'interprétation. Aussi, la difficulté que le traducteur rencontre dans son activité laisse à penser qu'il s'agit plus d'une question de formation et de compétence que de véritables difficultés à traduire. Le texte n'est plus en cause, en tout cas il n'est pas une raison suffisante pour affirmer son intraduisibilité. Les qualités du traducteur son également à prendre en compte et c'est en cela, comme nous l'avons déjà compris avec Quine, que la théorie de la traduction joue un rôle déterminant dans l'élaboration d'une pratique traduisante. C'est aussi en ce sens que nous pouvons répondre positivement à la question portant sur l'influence du caractère de l'intraduisible et sur notre capacité à comprendre. Nous ne pouvons traduire que ce que nous comprenons. Comprendre c'est penser clairement et distinctement le texte que nous lisons. Cela est un préalable sur lequel s'accordent tous les traducteurs et les théoriciens de la traduction.

Cette considération cognitive est aussi nécessaire que déterminante pour rendre possible la traduction. Elle est nécessaire car comprendre c'est précisément un acte cognitif, c'est-à-dire à la fois un acte relatif à la connaissance et à la fois concernant les moyens par lesquels s'effectue l'acquisition de cette connaissance. L'esprit est alors directement impliqué dans l'acte de traduire. La connaissance implique aussi bien le lecteur que le contenu du texte, donc ce qui représente la pensée de l'auteur. Un lecteur qui ne sait rien, ne peut pas lire, et un texte qui n'apprend rien ne peut exister ; puisque connaître c'est précisément affirmer quelque chose à propos d'un objet ou d'un sujet qui se distingue des autres. Une langue est déjà un savoir — savoir l'utiliser — et c'est aussi ce qui véhicule un autre savoir que de faire montre de son usage — le contenu représenté dans l'expression. Cela signifie également que dire quelque chose c'est aussi donner du sens à cette chose, non seulement parce que des termes sont en relation entre eux, mais parce qu'il y a une relation qui se fait entre la chose qui est nommée et la qualification que nous lui donnons relativement à une certaine réalité. C'est aussi cela que nous appelons connaître. C'est la raison pour laquelle s'il n'y a rien à apprendre d'un texte, c'est qu'il n'y a pas de texte.

La démarche sera pour les traducteurs d'expliquer et de présenter une théorisation de la traduction. Depuis que nous avons pris conscience des problèmes de la traduction et que nous avons essayé de les comprendre, il y a des disputes entre les traducteurs. Certains défendent un littéralisme insoutenable soulignant l'impossibilité relative de la traduction et nourrissant les fantasmes de l'intraduisible. D'autres acceptent les difficultés qui sont rencontrées dans la traduction au point de repenser autrement la pensée exprimée dans le texte original et par là même, d'une autre manière, justifie l'intraduisible. D'autres encore considèrent que leur langue est la seule à pouvoir représenter la pensée des autres, c'est la raison pour laquelle il ramènent et adaptent les traductions à leur propre langue en fonction de leur propre style ou du style de leur époque. En quelque sorte, les défenseurs de la traduction libre se trouvent aussi incapables de représenter dans une autre langue la pensée de l'auteur puisqu'ils la transforment dans le but de l'adapter aux contraintes de la langue d'accueil. D'un point de vue moral l'un et l'autre se trouvent d'une certaine façon infidèles, même si nous disons communément les *laides fidèles* pour ceux qui cherchent à respecter la lettre du texte et les *belles infidèles* pour ceux qui veulent s'attacher à l'esprit du texte. De toute façon, « tous les arguments contre la traduction se résument en un seul : elle n'est pas l'original »[87] affirme Georges Mounin au tout début de son ouvrage *Les belles infidèles*. Ce projet théorique lutte justement contre l'idée d'une traduction impossible. Ces deux expressions idiomatiques reflètent toute l'ambivalence qui subsiste dans la traduction. Deux déterminations toutes aussi irréductibles qu'en dernière instance impossibles. D'un côté l'exigence de la lettre produit des expressions incompréhensibles dans la langue de *cible* et de l'autre la récriture adaptée déforme le texte *source* au point de ne plus ressembler à l'original. Dans les deux démarches nous perdons justement l'objectif de la traduction : rendre accessible un texte pour des lecteurs qui sont de langue étrangère.

L'aspect cognitif est également déterminant pour rendre possible la traduction, parce que traduire est un acte déterminé par l'esprit. Il nous permet de comprendre ce qui rend possible la traduction. Nous devons l'associer particulièrement à l'esprit humain car pour le moment encore nous ne pouvons nous étendre sur des considérations zoologiques. Il nous serait particulièrement difficile également de démontrer qu'un animal puisse transférer une information dans un autre système pour se faire comprendre d'un autre animal. Nous pouvons dès lors en déduire que la traduction est caractérisée par la nécessité de communiquer entre les hommes. C'est en ce sens que Georges Mounin présente son premier argument : « La traduction est nécessaire »[88] parce que nous ne pouvons pas connaître toutes les langues et lire tous les auteurs dans le texte. C'est parce que l'esprit est engagé dans l'acte de traduire que nous cherchons aussi à théoriser la traduction.

Ce qu'il nous faut comprendre, c'est la dichotomie théorique qui existe pour une même pratique. Nous est-il possible de comprendre une telle opposition entre les *laides fidèles* et les *belles infidèles* ? Néanmoins ces deux expressions représentent des considérations quelques peu caricaturales et péjoratives de la démarche du traducteur. Rappelons-nous le discrédit que portait Benedetto Croce à leurs égards[89]. Elles représentent deux extrêmes amphibologiques. Soit au détriment d'une lecture agréable la fidélité peut être tenue, soit en détournant l'esprit du texte original, c'est le plaisir de la lecture qui est valorisé. Le compromis ne semble pas possible. Nous retrouvons dans cette opposition l'im-

[87] Georges Mounin, *Les belles infidèles*, p. 12, éd. Presses universitaires de Lille, Lille, 1994.

[88] ib, p. 27.

[89] Benedetto Croce, *Thèses fondamentales pour une esthétique comme science de l'expression et linguistique générale*, p. 46, trad. Pascal Gabellone.

possibilité de la traduction. Or les choses ne sont pas si simples. Si ce différent théorique subsiste depuis toujours, nous tenterons de le comprendre à partir de pensées opposées sur la traduction notamment celles qui opposent deux amis, Georges Mounin incarnant un certain littéralisme et Jean-René Ladmiral qui, quant à lui, incarne les traductions libres nous rappelant les pratiques du XVIIe et XVIIIe siècles des « belles infidèles ». Si ces deux traducteurs et théoriciens de la traduction sont en désaccord à propos de la théorie de la traduction cela peut-il s'expliquer par une différence méthodologique ? D'une certaine manière leurs disputes représentent tout le débat subsistant dans l'histoire de la traduction sur la formation des traducteurs et les méthodes qu'ils peuvent appliquer pour répondre aux exigences de la traduction. Cela aura aussi une influence sur la manière de considérer la théorie de la traduction relativement à sa pratique. Cependant, une telle comparaison théorique nécessiterait un travail beaucoup plus important que ce que nous vous proposons. Il s'agit essentiellement de souligner les points décisifs dans l'engagement théorique de nos deux traducteurs.

Le littéralisme, généralement associé à la traduction mot à mot, n'est pas une position théorique univoque. Tout d'abord, par principe il s'oppose vigoureusement aux « belles infidèles » puisque ces dernières s'écartent du texte original par une récriture adaptée aux exigences littéraires de l'époque où s'effectue la traduction. Ensuite, il renferme en son sein de grandes dissensions. Le littéralisme peut être entendu au moins de trois manières différentes selon Georges Mounin[90]. Mais les variantes sont nombreuses. Georges Mounin souligne un certain nombre de variantes, ainsi que Pierre Ballard dans l'ouvrage *De Ciceron à Benjamin* où il retrace également à partir de l'histoire de la traduction, d'une manière générale les mésententes entre ceux qui soutiennent le littéralisme et ceux qui soutiennent la traduction libre ; puis à l'intérieur même de chaque courant théorique les théoriciens se disputent également à propos de principes théoriques qu'ils défendent relativement à leur propre pratique, comme Paul-Louis Courier critiquant la traduction d'Amyot de *Daphnis et Chloé*. Il existe le mot à mot dit *classique* ou *ancien* qui suit rigoureusement la disposition originale des mots et qui traduit mot pour mot dans l'autre langue — Paul-Louis Courier en est l'un des plus fidèles praticiens. Si un mot n'existe pas dans la langue originale, il ne peut être ajouté, même si cela rendrait plus conforme l'esprit du texte dans la langue d'arrivée. Citons un exemple présenté par Georges Mounin qui compare les traductions d'Amyot et la correction de Paul-Louis Courrier de *Daphnis et Chloé*[91] : « "Sans mes chèvres, sans Chloé" [traduit par Paul-Louis Courier], tandis qu'Amyot avait le malheur d'avoir écrit : "Sans mes chèvres et sans Chloé". Courier de s'exclamer : "Il n'y a pas d'*et* dans le grec. *Rien ne manque mieux le peu de sentiment qu'Amyot avait du style de Longus* [sic !]" »[92] Même à propos d'une phrase aussi simple que celle-ci, l'extrémisme de Paul-Louis Courier ne manque pas de nous surprendre. Après un tel exemple, nous pouvons comprendre que Georges Mounin ne puisse cautionner un texte aussi extrémiste et radical pour le mot à mot. Il le condamne en ces termes : « Tout le monde est d'accord en paroles aujourd'hui pour condamner la traduction mot à mot ; le mot à mot souvent incorrect et presque toujours plat : le mot à mot qui trahit aussi sûrement le texte que les infidélités les plus désinvoltes. »[93]. Même si le mot à mot est ce par quoi tout traducteur, selon lui, doit partir, il faut, comme des verres, les adapter au

[90]Georges Mounin, *Les belles infidèles*.

[91]Longus, *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé*. « *Daphnis et Chloé* est un roman grec attribué à un certain Longus et daté du IIe ou IIIe siècle de l'ère chrétienne. » (cf. Wikipédia)

[92]Geroges Mounin, *ib.* Chapitre III, « Comment traduire ? », p. 68.

[93]*ib.* p. 55.

texte. Ainsi, il s'appuie sur la conception nouvelle de Leconte de Lisle pour défendre ce qu'il appelle une traduction au travers de « verres colorés » et de Rivarol pour présenter encore une autre forme de démarche traductologique qu'il appelle la traduction à travers des « verres transparents ».

Les métaphores sont parlantes. Ces deux appellations s'inscrivent toujours au sein d'une démarche du mot à mot, mais la démarche et le résultat sont très différents. Les *verres transparents* présentent une traduction qui passe pour un original dans la langue de traduction à l'époque de la traduction. En résumé, la traduction donne l'impression qu'il s'agit d'un texte qui fut écrit par l'auteur dans l'autre langue et dans l'autre culture, comme s'il n'y avait eu aucun écart de culture, d'époque ou encore de langue : rien d'étranger ne transparaît dans le texte. Le texte est *transparent* par rapport à l'original, puisqu'il devient un original — sans être l'original puisque c'est une traduction mais aucun signe ne le montre. Tandis que les *verres colorés* sont colorés par l'époque et le lieu de l'original. C'est là toute la pertinence retenue par Georges Mounin à l'égard de Leconte de Lisle lorsque qu'il dissocie clairement dans sa méthode de traduction « la translation dans l'espace (. . .) puis la translation dans le temps »[94]. Bien évidement, il faut débuter rigoureusement par un mot à mot, puis il est nécessaire d'adapter le texte en fonction de l'espace et du temps pour faire ressentir au lecteur que le texte appartient bien à une autre époque et à un autre lieu. Georges Mounin accorde tout son crédit à une telle méthode : « Il est commode, maintenant que tout le monde traduit le grec à la Leconte de Lisle, de parler dédaigneusement du poète qui a inventé, pour traduire Homère, une couleur, un ton, qu'on n'avait jamais trouvés, qu'on n'a pas encore surpassés »[95].

Ce que nous pouvons noter, c'est la place prise par la théorie dans la pratique. Georges Mounin, à travers la conception de Leconte de Lisle, nous communique une méthode pour le traducteur. Le traducteur doit, pour faire une *bonne* traduction suivre cette méthode, ce sans quoi sa traduction serait vouée à l'échec, du moins à l'imperfection. Il n'exclut qu'un traducteur, même en suivant cette méthode, puisse produire des erreurs, « Qu'il y ait chez Leconte de Lisle des erreurs de traduction, c'est normal avec un texte comme celui-là [les poèmes d'Homère] »[96], mais la traduction sera tout de même *bonne* car elle respectera l'original dans les termes sa culture et son époque. Nous avons là une relation de principe : voici les principes à suivre pour faire une bonne traduction. Mais ces principes sont-ils toujours valables, et peuvent-ils s'adapter à tous les textes ? Quel est le français à utiliser pour traduire un texte appartenant à une époque pour laquelle la langue française n'existait pas ? Si tant est que les traductions de Leconte de Liste puissent séduire Georges Mounin et par là même représenter la démarche comme étant celle qu'un traducteur doit impérativement suivre, cette méthode aurait-elle pu répondre aux questions que se posait Averroës lorsqu'il traduisit la *Poétique* d'Aristote ? Puis qu'en est-il du sens ? Il semble ne pas être un problème pour notre auteur. Nous pouvons comprendre l'omission, soit comme une évidence puisque le traducteur comprend bien évidement le texte qu'il est en train de traduire, soit, plus grave encore, comme ce qui n'appartient pas à la tâche du traducteur.

A contrario, la question du sens se trouve, pour Jean-René Ladmiral, au cœur même de la traduction. Aussi parfaite qu'une traduction puisse être et comme Georges Mounin le présente en affirmant qu'il est possible de lui être fidèle, si ce qui est traduit

[94] *ib.* p. 70.
[95] *ib.* p 69.
[96] *ib.*

ne peut pas se comprendre comme ce qu'a voulu dire l'auteur dans l'original, est-ce que nous pouvons encore affirmer qu'il s'agit là d'une traduction ? Mais ce qui se comprend se trouve pour ce traducteur dans la relation entre les mots. Ainsi, si d'une langue à l'autre nous arrivons à maintenir cette relation, nous maintenons le sens. L'aspect linguistique de la traduction a toute sa pertinence, si et seulement s'il ne transforme pas ce que dit l'auteur, c'est-à-dire le sens du texte. C'est aussi ce que nous dénonçons lorsque nous parlons des « belles infidèles », c'est toute la question du sens qui est en jeu. Georges Mounin définit « la traduction comme contact de langues »[97], reprenant la définition de Uriel Weinreich[98], « deux ou plusieurs langues peuvent être dites en contact si elles sont employées alternativement par les mêmes personnes »[99]. Cette définition très généraliste concerne aussi bien les polyglottes que les traducteurs. Elle caractérise néanmoins une relation directe entre les langues tout comme l'expression « mot à mot » qui comme « côte à côte » détermine une proximité concrète sans médiation. Pour Jean-René Ladmiral, la traduction est plus qu'une simple relation *physique* entre des mots, entre des langues. C'est l'esprit de l'auteur qui est en jeu, c'est ce qu'il dit. Il voit la traduction au travers d'une relation médiatisée : « elle désigne toute forme de "médiation interlinguistique", permettant de transmettre de l'information entre locuteurs de langues différentes »[100]. La traduction n'est plus perçue ici comme la mise en contact de langues, mais comme la mise en forme d'une pensée, d'un esprit, dans une autre langue. Elle permet la médiation entre des langues différentes afin de véhiculer le même sens. Ici se distingue l'esprit et le mot, qui pour Georges Mounin semblent se confondre. Une mise en contact ne peut se faire qu'à partir d'éléments compatibles, tandis qu'une médiation insiste beaucoup plus sur les différences qu'il peut y avoir entre les langues. La médiation est ce qui rend possible, non sans compromis, la transmission d'informations « entre locuteurs de langues différentes ». Comment s'élabore cette médiation ?

La question est complexe. Le contact n'est pas pour Jean-René Ladmiral un contact entre des langues, mais entre ces « communautés parlant des langues différentes »[101]. La différence est déterminante parce que de cette façon les langues sont considérées indépendamment de leurs locuteurs. Or peut-on véritablement séparer la langue de son locuteur, le mot de la pensée ? D'ailleurs, c'est peut-être la raison pour laquelle Georges Mounin entretient un rapport avec le sens qui est différent de celui qui anime Jean-René Ladmiral. Son propos est proprement linguistique : le sens se trouve dans la langue et ne se distingue pas de la pensée. Dans le Chapitre III, in *Les problèmes théoriques de la traduction*, Georges Mounin critique et remet en question le propos de Vinay et Darbelnet lorsqu'ils affirment que « le traducteur [...] part du sens et effectue toutes ses opérations de transfert à l'intérieur du domaine sémantique »[102]. Cela confirme de manière cohérente sa méthodologie exposée dans *Les belles infidèles* que nous avons déjà présentée précédemment.

Le sens est le point fondamental autour duquel tourne les problèmes de la

[97]Georges Mounin, *Les problèmes théoriques de la traduction*, « Chapitre premier », p. 3, éd. Gallimard, coll. Tel, Paris, 1963.

[98]Reprise par Georges Mounin, *ib.*, p. 3, Uriel Weinreich, *Languages in Contact: Findings and Problems,* p. 1, Publication of the Linguistic Circle, New York, 1953.

[99]*ib.*

[100]Jean-René Ladmiral, *Traduire : théorèmes pour la traduction*, chap. I « Qu'est-ce que la traduction ? », p. 11, éd. Gallimard, coll. Tel, Paris, 1994.

[101]*ib.*

[102]Georges Mounin, *Les problèmes théoriques de la traduction*, chapitre III « L'activité traduisante à la lumière des théories sur la signification en linguistique »,pp. 21-40, éd. Gallimard, coll. Tel, Paris, 1963.

traduction, y compris ceux qui portent sur l'intraduisible, et en même temps il oppose nos deux auteurs. Cependant une langue sans locuteur est-elle porteuse de sens ? Nous comprenons au travers d'une communauté l'interrelation entre les membres de cette communauté, et si nous évoquons une « communauté parlant des langues différentes », nous ne pouvons mettre de côté l'importance de la communication entre ces communautés ; par conséquent, la question du sens ne peut être qu'au centre d'une information transmise et comprise. C'est la raison pour laquelle nous comprenons Jean-René Ladmiral lorsqu'il parle de « convergence linguistique ». C'est-à-dire que la traduction a pour but de faire converger vers une même information, vers un sens identique, ce qui peut être exprimé dans deux ou plusieurs langues. « La véritable traduction est un acte de communication, économiquement déterminé par les conditions de production du traducteur »[103]. Nous sommes ici loin des considérations portées par Georges Mounin. Aussi, « la finalité de la traduction consiste à nous *dispenser* de la lecture du texte original »[104]. Cette dispense n'est pas à comprendre comme l'autorisation à ne pas lire le texte original, mais de suppléer ou remplacer la lecture du texte dans sa langue originale par un texte dans une langue propre au lecteur : « la traduction est censée remplacer le texte-source par le « même » texte en langue-cible »[105]. Or, « c'est le caractère problématique de cette identité qui fait toute la difficulté d'une théorie de la traduction : on parlera d' "équivalence"... » Si les deux auteurs s'accordent sur le fait que l'identité puisse se retrouver dans le propos de l'auteur, ils sont en désaccord quant à ce que représente le sens.

C'est donc à partir de la question du sens que reposent une grande partie des problèmes de la traduction, car, c'est du sens que nous essayons de transmettre. Pour tenter de cerner la démarche du traducteur et d'élaborer une théorie de la traduction, il faut également s'appuyer sur des connaissances qui nous permettent d'appréhender la pratique subjective du traducteur. La seule expérience du traducteur ne semble pas suffire pour une raison évidente : l'aspect purement subjectif ne peut permettre à elle seule la construction d'une théorie, même si nous procédions à une enquête pouvant rassembler un très grand échantillon d'expériences. D'ailleurs, nous possédons, en quelque sorte, déjà d'un tel échantillon par l'histoire de la traduction et les disputes entre les traducteurs. Cela ne constitue et ne peut constituer une théorie de la traduction. Le propos se trouvant perpétuellement dans la controverse nous ne pouvons établir un point d'accord à partir duquel nous pourrions élaborer une théorie. C'est pourquoi Georges Mounin prend appui essentiellement sur la linguistique pour répondre aux problèmes de la traduction, puisque la traduction est une affaire de langues ; par là même il fait de la traduction un objet de linguistique. En confiant la traduction à la linguistique, celle-ci se charge de la définir : « (. . .) la linguistique contemporaine aboutit à définir la traduction comme une opération, relative dans son succès, variable dans les niveaux de la communication qu'elle atteint. ». Jean-René Ladmiral ne conteste pas l'aspect opératoire de la traduction. Cependant, même s'il ne refuse pas l'aide théorique de la linguistique, la linguistique ne suffit pas à établir du sens qui se manifeste dans la communication. La traduction n'est pas tant l'affaire de la linguistique qu'une question de communication. Son rival n'écarte pas la communication, mais il ne la considère pas comme pouvant être utilisée pour l'élaboration d'une théorie de la traduction.

Nous ne sommes pas entrés dans les détails théoriques de ces deux compagnons

[103] *ib.* p. 13.
[104] *ib.* p. 15.
[105] *ib.*

de traduction, car notre objectif n'est ni d'arriver à un « no man's land » de la théorie de la traduction visant à défendre l'habitude du traducteur dans sa pratique, attitude qui pourrait être comprise comme un empirisme individualiste ; il ne s'agit pas non plus d'élaborer une théorie qui saurait prendre en compte les propos de chacun des auteurs et en même temps qui s'en détacherait complètement. Nous soulignons deux choses par cette confrontation synthétisée entre ces deux auteurs. D'une part, qu'ils s'opposent et qu'en même temps ils dénoncent la même difficulté qui les pousse à nuancer leur propos. Leur opposition, nous l'avons vu, s'élabore presque sur des points de vue très différents dans la manière de concevoir la traduction dans son rapport au langage, aux théories du langage et par conséquent dans la définition même de ce qu'elle est. Toute la difficulté est de pouvoir utiliser les théories du langage pour soutenir la démarche du traducteur et en même temps d'être capable de s'en détacher. Si nous avons des représentations différentes d'une même chose, d'une même notion, est-il encore possible de les comparer ? La conséquence se trouve aussi bien dans la conception théorique de la traduction que dans la pratique, voire la formation, du traducteur. Un même traducteur qui ferait l'expérience de traduire selon les préceptes théoriques de Georges Mounin, puis qui traduirait le même texte selon les *théorèmes* de Jean-René Ladmiral, produira deux traductions très différentes. Nous sommes encore dans cette différence comme si dès que nous parlons de traduction cette différence prenait toute la place. Sur ce point, presque tout le monde s'accorde. Tous les traducteurs et théoriciens de la traduction mènent ce même combat contre la différence, synonyme d'intraduisible, afin de soutenir la possibilité de la traduction, afin de soutenir leur pratique qui dés que l'on tente d'en élaborer une théorie se retrouve dans la confusion, le doute, et la remise en cause même de sa pratique.

Quel est le maître que nous pouvons, ou que nous devons, suivre pour devenir, pour prétendre être, un traducteur ? Penser que la traduction n'est qu'une affaire de langue, n'est que l'affaire de la linguistique, n'est-ce pas se confronter à un formalisme ou encore supposer qu'une traduction puisse se contenir dans une opération, si complexe soit-elle ? Nous venons de voir qu'une telle position est particulièrement difficile à tenir. D'un autre côté, comment est-il possible de former un traducteur, et comment même le traducteur peut-il justifier sa pratique comme étant une pratique de traduction si chacun selon ses propres convictions et selon ses propres expériences s'auto-proclame traducteur ? La théorie de la traduction a son rôle à jouer pour la pratique de la traduction. Tous les auteurs que nous avons entendus dans notre travail nous montrent combien la relation entre théorie et pratique est importante dans ce domaine. Mais ce qui reste encore à découvrir, c'est le rôle que joue le traducteur dans la traduction. Puisque si la traduction n'est qu'une question linguistique, pourquoi alors n'arrivons-nous pas à élaborer de manière convaincante une machine à traduire ? S'il n'y a pas de différence pour Georges Mounin entre l'esprit et le mot — ce qui peut s'entendre très justement — c'est pour cette raison, très certainement qu'il s'attache essentiellement aux mots, à leurs relations et par conséquent à la linguistique. Cependant, le traducteur nécessite d'être formé afin que sa pratique puisse être réalisable. Cette formation ne doit-elle pas s'organiser autour de la formation de l'esprit du traducteur avant d'être une connaissance fondamentalement linguistique ? Traduire, n'est-ce pas avant tout avoir un certain état d'esprit ?

L'activité du traducteur

Qu'est-ce qu'un état d'esprit ? Un état d'esprit c'est une disposition psychique momentanée qui fait référence à une attitude mentale vis-à-vis, entre autre, d'une situation. La situation qui nous concerne est celle de la traduction. Nous avons vu que le traducteur est confronté dans sa pratique à de nombreuses situations problématiques. Ces problèmes sont analysés de différentes façons, parce qu'il est difficile de les appréhender de manière univoque. Les discussions entre Georges Mounin et Jean-René Ladmiral nous ont montré combien il est difficile de s'accorder sur la méthode à suivre dès lors qu'ils se représentent différemment leur pratique de traducteur. La question du sens est déterminante non seulement dans la pratique de la traduction, c'est-à-dire dans cette volonté de récrire un texte dans une autre langue, mais aussi dans l'élaboration d'une théorie, la place qu'elle prend, la manière dont on la considère, etc. Leur pratique n'a semble-t-il pas le même sens puisque l'attention qu'ils lui portent est différente. Nous retrouvons à nouveau toute la question de la différence qui mobilise la parole, et nous pourrions même dire qui l'immobilise à certain moment. Si la différence stimule le dialogue, elle peut également le figer s'il n'existe plus aucun point commun entre les deux interlocuteurs, voire entre plusieurs dans certains cas. Toute la difficulté de la discussion sur la traduction c'est justement la rencontre entre un traducteur et ceux qui soutiennent la thèse selon laquelle la traduction est impossible. La traduction apparaît comme impossible dès lors que nous cherchons à la fixer dans un processus théorique, méthodologique ou universel.

L'universalité définit un rapport au langage très particulier. Elle peut s'identifier à travers les *mentalistes* qui définissent les langues comme de simples outils de la pensée. C'est-à-dire, rappelons le, que selon eux la même pensée peut s'exprimer indistinctement dans toutes les langues. Pour le traducteur, il s'agit de comprendre ou d'interpréter le texte pour produire une *bonne* traduction. Une *bonne* traduction est une traduction qui rend compte de la pensée de l'auteur sans laisser paraître celle du traducteur. L'universalité peut par conséquent s'entendre comme la représentation d'un résultat univoque dans la production d'une traduction. En ce sens, tout le monde sans exception s'accorde à dénoncer l'impossibilité de la traduction, puisque deux traducteurs ne peuvent, indépendamment rendre compte de la même traduction. Il existerait cependant une exception historique et religieuse, la Septante : traduction du livre sacré de la Torah réalisée par soixante-douze traducteurs à Alexandrie suite à la demande de Ptolémée. La particularité de cette traduction est que chaque traducteur travaillant chacun de son côté serait arrivé à la même traduction.[106] Ce n'est pas notre affaire ici de chercher à discréditer ou à approuver un cas si atypique de traduction. Mais il ne faut pas non plus passer sous silence une situation qui marqua l'histoire de la traduction, surtout après l'affirmation que nous faisons à propos de la diversité inévitable des traductions d'un même texte. C'est le seul cas, à notre connaissance, qui affirme l'universalité dans le résultat d'une traduction. Il s'agit là d'une universalité relative, puisque d'autres traductions depuis s'en distinguent.

Il n'y a pas de règle à suivre pour le traducteur. Il doit s'adapter aux situations linguistiques et langagières qu'il rencontre. Quine nous a présenté combien, dans certains cas de traduction, il est difficile, voire même impossible de traduire. Cela est dû à l'indétermination que nous pouvons rencontrer entre des langues et des cultures qui n'ont, a priori, rien en commun. Il ne s'agit pas comme pour Benedetto Croce, d'une perfection

[106] Ce propos figure dans la *Lettre d'Aristée à Philocrate*, éd. du Cerf, Paris, 1962.

qui tendrait à vouloir représenter dans la traduction un identique à l'original en tout point vue, même du point de vue esthétique, mais de renvoyer à la même signification-stimuli de part est d'autre des langues. C'est là toute l'intention du traducteur lorsqu'il s'appuie sur la linguistique pour l'aider à résoudre les problèmes qu'il rencontre. Mais la linguistique ne peut pas suffire. Puisque comme nous l'avons déjà observé, elle ne rend compte que partiellement du sens. Le sens ne peut être formalisé, du moins complètement, du fait même qu'il apparaît à travers des locuteurs dans des situations linguistiques ou non linguistiques — les situations non verbales sont également des situations où le sens se manifeste. Le sens apparaît lorsqu'on comprend quelque chose du propos de l'auteur ou du locuteur. Puis, il faut comprendre pour pouvoir interpréter le texte que l'on veut traduire. Or comment nous est-il possible de distinguer comprendre et interpréter lorsque deux lecteurs ne comprennent pas de la même manière le même livre ? Le sens est manifeste dans les deux cas. Cependant dans la compréhension est présupposé que le sens est celui du texte tandis que dans l'interprétation, le sens est celui que nous donnons au texte. Cette différence est de taille pour le traducteur, surtout lorsque nous affirmons qu'un même texte ne peut être compris de la même manière par plusieurs lecteurs, voire même par plusieurs lectures. La compréhension du texte est un préalable au traducteur or le traducteur, comme tout lecteur, ne peut au mieux qu'interpréter le texte du fait qu'il n'est pas et ne peut pas être dans la pensée de l'auteur, il ne peut pas prendre sa place. C'est la raison pour laquelle l'expérience d'Averroës nous illustre l'importance que nous devons apporter à l'interprétation pour traduire. Marc de Launay déplace toutes les difficultés du traducteur, non pas sur la traduction elle-même, mais sur la phase qui précède l'acte de traduire, c'est-à-dire l'interprétation. Ce qui ne peut pas être interprété ne peut pas être traduit, au sens ou c'est l'interprétation qui donnera du sens à ce qui doit être traduit. Toute cette réflexion nous amène à constater l'importance de l'état d'esprit du traducteur dans sa pratique.

L'état d'esprit détermine notre manière de penser les choses. Et selon que nous percevons la traduction comme un rapport essentiellement linguistique ou un rapport relatif à l'activité intellectuelle par l'*esprit* représenté dans un texte, nous traduirons différemment le même texte. Nous le remarquons avec les traducteurs qui ont traduit deux fois le même texte à des époques différentes de leur vie. Le texte traduit est la plupart du temps différent et pourtant à chaque fois le traducteur considéra sa traduction comme terminée, qu'il n'avait plus rien à modifier. Le traducteur comme sa pratique se modifient avec le temps, avec l'expérience qu'il a de la traduction. Toute cette subjectivité qui domine dans le travail du traducteur, toutes ces conditions aussi variables qu'incertaines qui sont malgré tout nécessaires pour traduire nous permettent de comprendre que la différence est la principale stimulation du traducteur. Le traducteur se transforme dans sa pratique et sa pratique se transforme par son expérience. C'est également la raison pour laquelle il est particulièrement difficile de définir la traduction, car cela serait considéré comme la figer dans un représentation impossible à soutenir aussi bien pour la pratique qu'en fin de compte pour une traductologie.

La linguistique ne suffit pas ...

Par ailleurs, la relation entre théorie et pratique n'est pas une relation qui se construit de manière déductive. C'est-à-dire qu'en traduction on élabore pas une théorie que l'on essaye ensuite de mettre en application dans la pratique. C'est la pratique qui dicte ses règles dans une situation linguistique donnée. En ce sens leur relation est induc-

tive. Nous ne pouvons dès lors pas suivre totalement le propos de Georges Mounin lorsqu'il donne tant d'importance à la linguistique dans la tâche du traducteur. Nous suivons donc la pensée de Jean-René Ladmiral sur ce point : « Nous aborderons la discussion en affirmant qu'il est important d'établir une différence entre théorie traductologique et pratique traduisante : selon moi, une théorie de la traduction ou théorie traductologique sérieuse doit être induite de la pratique, mais le retour ne se fait pas automatiquement. »[107] Ici, le schéma classique dans la science d'une théorie qui serait déduite une pratique se trouve renversé. Jean-René Ladmiral poursuit son propos constatant par l'évidence qu' « il est impossible de déduire la pratique de la théorie ; mais il est simplement nécessaire d'éclairer le travail des praticiens par une culture théorique ».[108] C'est principalement parce que les textes sont tous aussi différents les uns que les autres. Le traducteur, s'adaptant au texte qu'il a entre les mains, développe une méthodologie qui appartient non seulement au texte original mais également aux objectifs qu'il s'est fixés dans sa traduction. Nous pouvons constater d'une situation semblable lors d'un commentaire en philosophie. Même si de grandes lignes méthodologiques peuvent nous aider au commentaire, c'est le texte que nous commentons qui dicte ses règles. La stylistique ne nous fera pas mentir sur ce point étant donné qu'elle reconnaît à chaque auteur un style qui lui est propre. Mais qu'est-ce que le style d'un auteur, ou le style dans un texte ? Le traducteur est-il concerné par cette question du style ou bien a-t-il la possibilité de maintenir dans son travail le style de l'auteur ? En d'autres termes, le style est-il traduisible ?

Le style, c'est justement ce qui permet de distinguer l'écriture de chaque auteur. Il est défini dans le *Trésor de la langue Française*, dans un contexte linguistique, comme l' « Ensemble des moyens d'expression (vocabulaire, images, tours de phrase, rythme) qui traduisent de façon originale les pensées, les sentiments, toute la personnalité d'un auteur ». Cette définition attire notre attention sur deux points. Le premier concerne le caractère exclusif qui est attribué à l'auteur d'un texte ou d'une œuvre. Le second implique un acte de traduction dans les moyens d'expression que possède un auteur pour exposer sa pensée. Pour l'anecdote, le style apparaissant comme l'élément identitaire de l'auteur devient l'objet d'un exercice littéraire. L'Oulipo[109] se joue du style des auteurs en mettant en place une situation dans laquelle un groupe de « spécialistes oulipiens » tente de retrouver l'auteur d'un texte essentiellement par son style. Le pastiche est une forme littéraire qui vise à écrire un texte en copiant le style d'un auteur, cherchant à faire croire que le texte est de cet auteur. Ces situations linguistiques particulières sont intéressantes par le fait qu'elles nous montrent l'attachement d'un style à un auteur spécifique.

Deux auteurs n'écrivent pas de la même manière. Et nous pourrions presque dire que deux auteurs n'écrivent pas tout à fait la même langue. Cela nous rappelle un point particulièrement délicat à propos du rapport entre la langue et son usage. D'ailleurs, une langue vivante ne se définit-elle pas par son usage ? Pour certaines langues qui ne sont plus d'usage, ne dit-on pas qu'elles sont mortes ? Une langue hors d'usage est une langue qui n'est plus pratiquée par une communauté. Elle a disparu parce qu'elle n'est plus utilisée par les hommes. Pour certaines d'entre elles, il est important d'apporter une nuance. Le grec ancien et le latin sont des langues qui n'ont plus d'usage dans une communauté, mais elles sont toujours apprises. Car si nous n'écrivons et nous ne parlons plus en grec ancien

[107] Jean-René Ladmiral, « Rencontre autour de la traduction : une théorie pratique ou une pratique de la traduction ? », p. 17, in *Quand la traduction se réfléchit . . .*, éd. L'harmattan Italia srl, coll. Cahier du R.A.P.T., Torino / Paris, 2005.

[108] *ib.*

[109] L'*OUvroire de LIttérature POtentielle* est un groupe d'écrivains qui s'adonne à l'écriture à contrainte.

ou en latin, ces langues continuent à subsister grâce à l'importance qu'elles ont dans notre histoire, aussi bien linguistique puisque qu'un grand nombre de mots sont issus de l'une ou l'autre de ces langues, et elles sont toujours étudiées parce qu'elles nous permettent d'avoir un accès aux textes anciens, de pouvoir les traduire, voire les retraduire. Si elles ne sont plus d'usage, elles ne sont pas mortes pour autant.

Cette précision étant faite sur le caractère particulier d'une langue qui a disparu, une langue vivante se caractérise par ses changements dans l'histoire, l'usage que nous en faisons, l'interprétation que nous faisons de ce qu'expriment les auteurs ou locuteurs, etc. Ces changements sont dus à la société qui se transforme, à des besoins qui n'existaient pas, etc. Nous avons déjà évoqué la dynamique existant dans une langue au travers l'évolution du terme traduire. Ainsi, une langue vivante est une langue qui n'est pas figée. Le grec ancien et le latin, même si elles ont toujours de l'importance dans notre culture pour des raisons que nous connaissons, comme principalement le fait qu'elles sont au fondement de notre langue, ne sont plus des langues vivantes, car elles n'ont pas changé depuis l'époque antique et ne changeront plus. Ces changements se manifestent essentiellement par l'apport de nouveaux mots, ou par des transformations grammaticales. Aujourd'hui, si nous devions nous mettre à traduire les expressions qui définissent notre monde moderne, il serait particulièrement difficile de le faire comprendre dans une langue qui n'est pas liée à notre époque et qui se trouve hors d'usage. Nous retrouvons ici, en quelque sorte, les problèmes de traduction soulignés par W. V. O. Quine. Une langue vivante est donc une langue qui suit sont temps. Le français que nous parlons aujourd'hui n'est pas le français de Rabelais ou de Descartes, même si un grand nombre de mots se ressemblent, ils ne représentent pas de manière évidente les mêmes représentations. Exemple, si Descartes entendait le mot « ordinateur » penserait-il qu'il s'agit d'une machine électronique pouvant traiter un très grande nombre d'informations de manière formelle ? Ne penserait-il pas plutôt à Dieu lui-même qui ordonne le monde ? Mise à part l'écart existant entre les époques, un autre écart existe entre les hommes d'une même culture : le niveau socio-culturel dans lequel ils vivent, le parcours scolaire, l'influence des pairs, ces centres d'intérêt, etc. construisent des écarts entre les individus d'une manière générale, et donc par déduction entre les auteurs et les lecteurs — par conséquent les traducteurs. Devons-nous et même pouvons-nous réduire cet écart ? Georges Mounin pense que cela est possible avec l'aide de la linguistique. C'est aussi sur ce point qu'il insiste particulièrement dans sa démarche de traducteur. Mais comment faire son choix dans la traduction ? Si l'auteur est particularisé par son style, le traducteur l'est tout autant par ce qu'il comprend de la pensée de l'auteur et ses choix dans la traduction pour rendre compte de ce qu'il comprend.

Spontanément, si nous avions une réponse à cette question, nous dirions que c'est bien par l'esprit que le traducteur fait ses choix. Puisque le traducteur réfléchit la pensée de l'auteur. Il ne se limite pas à réfléchir *sur* la pensée de l'auteur, son expression, etc. La traduction est une sorte de réflexion au sens littéral du terme. La traduction est un reflet qui dépasse le texte de l'auteur : elle reflète son esprit, ses pensées. Mais il nous reste à le justifier. Toute la difficulté est de comprendre comment la pratique de la traduction est une pratique essentiellement intellective, contrairement à ce que nous avons l'habitude de penser à propos de la pratique. Cette difficulté est de faire le lien entre toute une tradition de théorie de la traduction qui considérait les langues comme des entités extérieures et autonomes de la pensée — bien qu'en même temps il ne puisse concevoir la pensée indépendamment de la langue, mais c'est encore une autre question — et l'acceptation qu'une traduction ne peut en dernière instance se détacher de la pensée

du traducteur au sens où le traducteur doit penser une même représentation dans deux langues différentes.

La psychologie du traducteur ou l'activité cognitive

Les sciences qui peuvent être utiles à la traductologie pour comprendre cette activité intellective qui s'exerce dans l'esprit du traducteur sont, indépendamment de la linguistique, les sciences cognitives. Les sciences cognitives sont le regroupement de certains domaines de la connaissance scientifique qui ont pour objet la connaissance du fonctionnement de l'esprit humain. Michel Politis, dans l'introduction du volume 52 de la revue Meta, considère comme incontournable l'intégration des sciences cognitives dans « l'évolution de la traductologie »[110]. Selon lui, ce sont les sciences cognitives qui permirent de prendre conscience « que la traduction n'est pas seulement une forme particulière de communication, mais elle consiste également à un processus cognitif particulier auquel la cognition joue un rôle central ». Ce fonctionnement de l'esprit humain dont nous parlons est essentiellement caractérisé par l'acquisition des connaissances. La raison pour laquelle le traducteur est au premier plan du processus d'acquisition des connaissances, c'est qu'il est nécessaire pour sa pratique qu'il puisse au moins connaître deux langues. Ce qui est en jeu c'est la manière dont il utilise ses connaissances linguistiques pour effectuer une traduction. Sous la notion d'évidence, Michel Politis inscrit les sciences cognitives au sein de la traduction comme une nécessité historique. C'est parce que les sciences cognitives se sont intéressées à la traduction à partir de questions plus larges sur le langage qu'elles s'inscrivent dans la traductologie.

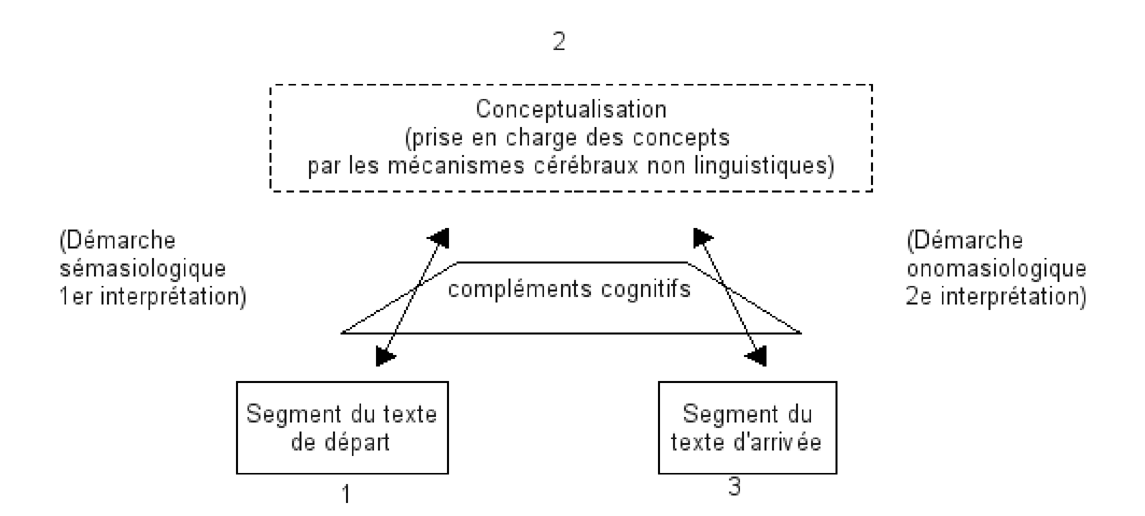
C'est également parce que la traduction ne se réduit pas à un problème essentiellement linguistique qu'elle recherche dans les sciences cognitives d'autres solutions à ses problèmes. Dans une intervention lors d'un colloque sur « Comprendre le langage », Denis Zaslawsky constate l'ambiguïté à l'intérieur du dérivé nominal abstrait du verbe « traduire » parce que la traduction, comme nous l'avons déjà présenté en introduction de notre réflexion, désigne à la fois une activité et un résultat. Aussi, le résultat de la traduction est l'objet de la linguistique. Or à partir de la méthode comparative, notre conférencier explique que « comprendre » se distingue de « traduire » ou d' « interpréter » justement parce que ce verbe ne porte pas en lui cette ambiguïté et qu'il est considéré seulement comme objet psychologique. C'est pourquoi « par contraste, on voit que l'interprétation et la traduction (...) relèvent probablement à la fois de la recherche linguistique et de la recherche psychologique. »[111] C'est de cette prise de conscience dont parle Michel Politis dans son article qui engage depuis lors la traductologie à prendre en considération les sciences cognitives. La position et les outils d'analyses sont très différents de la linguistique. Néanmoins la différence ne fait pas de la linguistique et des sciences cognitives des ennemies cherchant à tout pris à s'approprier la question de la traduction. D'autant plus que les échecs rencontrés en linguistique vis-à-vis de la pratique traductologique peuvent s'expliquer à partir d'un schéma nous montrant combien la démarche du traducteur n'est pas simple et ne se pose pas comme une opération bipolaire entre des

[110] Michel Politis, *Meta, journal des traducteurs*, vol. 52, num. 1, 2007, « Introduction », p. 1, éd. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, depuis 1995 -.

[111] Denis Zaslawsky, « Interprétation, traduction, compréhension », in *Actes du Colloque international et multidisciplinaire sur la compréhension du langage*, p. 58, Créteil 25-27 septembre 1980, éd. Didier Érudition, Paris, 1981.

langues. Voyons la présentation qu'en fait Jean Delisle, avant celle de Jean-René Ladmiral qui souligne son interrogation sur l' « objet psychologique » de la traduction.

Reprenons le schéma du processus cognitif de la traduction que propose Jean Delisle afin d'en comprendre l'opération tripolaire.



L'auteur de ce schéma explique que « l'activité traduisante comporte une double interprétation : l'une prend appui sur les signes originaux, l'autre sur ceux de la langue d'arrivée une fois actualisés les essais de solution, les équivalences provisoires : le sens (conceptualisé, déverbalisé) est l'unique objet de cette double interprétation »[112]. Nous retrouvons ici l'analyse que nous avons faite plus haut à propos du traducteur qui d'une seule pensée, d'un seul sens il doit l'appréhender dans deux langues distinctes. Jean-René Ladmiral propose un schéma semblable. Cependant, l'élément obscur qui est représenté dans son schéma, se trouve du côté du traducteur. S'il intuitionne l'importance du rôle cognitif du traducteur dans sa pratique, il se trouve, du moins lors du dernier séminaire qu'il mena durant l'année université 2007-2008 à l'université de Nanterre, qu'il ne sait pas expliquer ce qu'il se passe dans l'esprit du traducteur lorsqu'il traduit. Or, l'originalité de cet auteur théoricien et praticien de la traduction est d'élaborer sa posture théorique et d'organiser sa pratique en s'inspirant des démarches et des méthodes de la psychologie et des sciences humaines en général, car il a compris que dans la traduction, que la relation entre les langues ne peut se réduire à une analyse purement linguistique, c'est-à-dire purement formelle des langues concernées.

Parmi les nombreuses considérations présentées par Jean Delisle à propos de son schéma, nous en retenons tout d'abord sa manière de comprendre le processus interprétatif de compréhension / réexpression par le moyen de vecteurs : « Ils sont bi-directionnels car il y a un va-et-vient continu entre les signifiants du texte de départ et les concepts à dégager, et ces concepts et les signifiants de la langue d'arrivée les plus propres à les exprimer »[113]. De plus « ces vecteurs passent par le prisme du savoir non linguistique qui peut enrichir à l'infini la signification des signes linguistiques. » Ce savoir non linguistique est représenté par la conceptualisation, c'est-à-dire comme il est expliqué dans le schéma la « prise en charge des concepts par les mécanismes cérébraux non linguistiques ». En

[112] Jean Delisle, « La compréhension des textes et le processus cognitif de la traduction », in *Actes du Colloque international et multidisciplinaire sur la compréhension du langage*, p. 68, Créteil 25-27 septembre 1980, éd. Didier Érudition, Paris, 1981.
[113] *ib.*

d'autres termes, ce qui est linguistique procède d'une activité cérébrale non linguistique et nous retrouvons là toute la question d'un passage d'un système à un autre — il s'agit ici également de la question classique de la relation entre la pensée et le langage ou la langue. En ce sens il découle un autre élément auquel nous portons de l'importance qui qualifie l'objet sur lequel se définit l'activité du traducteur : « Le traducteur n'opère pas sur la langue, mais sur son emploi (les textes) ». Nous pouvons comprendre un tel propos comme une critique directe sur l'exigence du mot à mot de la part de certain théoricien de la traduction. Car le mot à mot ne prend pas en considération l'emploi de la langue, mais la langue elle même et réduit la tâche du traducteur à un activité essentiellement axée sur la langue. L'auteur poursuit son propos en définissant l'acte : « Traduire n'est donc pas comparer, mais appréhender un sens pour le reformer ». Si nous reprenons les définitions classiques que nous avons évoquées précédemment, nous pouvons constater que la traduction prend un tout autre aspect, surtout quant à l'activité du traducteur. Ce n'est plus essentiellement le résultat qui est visé dans cette définition, mais aussi la pratique intellective du traducteur. L'intervention de Jean Delisle dans ce colloque se terminera par une définition de la traduction qui l'expose au delà de ce que nous entendions jusqu'alors : « Exprimer ce qu'on a compris, c'est faire une paraphrase, c'est traduire ». Traduire n'est pas ici compris comme une mise en relation entre deux langues, mais comme l'expression de ce que l'on comprend ; en ce sens exprimer ce que l'on pense dans une langue n'est-ce pas déjà traduire ?

L'intérêt de l'analyse de Jean Delisle porte essentiellement sur la clarté du schéma qu'il propose de l'activité traduisante et sur l'implication du traducteur dans sa pratique. La traduction n'est pas qu'une affaire de langue. La vision cognitiviste de la traduction déplace les problèmes de traduction à une situation beaucoup plus générale portant sur notre rapport avec le monde. Il y a une interrelation entre notre esprit et le monde. Cette interrelation semble s'exprimer sous le terme de la traduction. Malgré tout, il reste difficile de quitter la question du résultat pour laisser un peu de place à l'analyse de la pratique. Comme si *le* faire était irrémédiablement lié à l'être. Toute la question de la théorie est pourtant remise en cause puisque l'être de la traduction semble lui échapper au prix d'une pratique qui la surpasse à chaque instant. C'est dans le faire que la traduction s'inscrit et non dans l'être d'un résultat. C'est dans ce non linguistique qui s'organise à l'intérieur du traducteur que la traduction linguistique est possible. Sans cette épreuve, la traduction semble indéniablement voué à l'échec. C'est la raison pour laquelle les sciences cognitives sont indispensables aujourd'hui, comme l'affirme Michel Politis à la traductologie.

Mais les sciences cognitives, qu'est-ce que c'est ? Tout d'abord la valeur pluriel caractérise non pas une science autonome, mais un ensemble de sciences ayant des objets différents mais qui ont tout de même en commun la question de savoir comment fonctionne l'esprit humain et surtout comment l'esprit humain acquiert des connaissances et permet leur opérabilité ? Les domaines du savoir qui s'inscrivent dans ces questions ne sont pas toujours clairement identifiés et varient selon la manière dont les problèmes sont posés. Il y a peut-être d'autres raisons qui font qu'une science ne peut être intégrée dans les sciences cognitives, mais nous ne sommes pas là pour en débattre. Néanmoins nous retrouvons souvent la psychologie (qui possède une sous-division qui se nomme psychologie-cognitive), la linguistique (de même, la linguistique-cognitive), les neurosciences, la psycholinguistique, l'anthropologie, l'intelligence artificielle, etc. Une recherche exhaustive de toutes les disciplines engagées dans ces questions pourrait être fastidieuse.

Les enjeux dans l'implication de ces sciences dans la question de la traduc-

tion tend non seulement à améliorer la connaissance du processus de traduction, mais aussi permet d'organiser un savoir autour duquel il devient possible, véritablement, de former des traducteurs. Le premier enjeu n'est pas fondamentalement détaché du second, mais peut-être qu'il peut véritablement définir une théorie de la traduction dès lors où il est possible de décrire « les mécanismes neurophysiologiques impliqués dans l'activité traduisante »[114]. Nous avons vue que la linguistique a ses limites en ce qui concerne les questions de traduction, surtout lorsqu'il s'agit de former des traducteurs. Puisqu'elle renvoie de façon constante à l'expérience du praticien, il est difficile d'élaborer des règles pratiques qui puissent être effectives dans tous les cas. Mais inconsciemment, l'échange de pratique permet de former malgré tout à une certaine sensibilité dans la pratique et incite en permanence le traducteur à réfléchir sur sa pratique. Seulement, selon les fondements théoriques sur lesquels les traducteurs enseignants se fondent pour transmettre leurs expériences de traduction, ces expériences, même les plus diverses, restent limitées au sens où ils n'ont pas tout traduit et par conséquent ne se sont confrontés qu'à une partie des problèmes pratiques de traduction. En même temps ces enseignants ont dans leur pratique des convictions théoriques et une manière particulière de concevoir la traduction. Nous l'avons observé dans notre discussion qui oppose Georges Mounin et Jean-René Ladmiral. L'espoir que nous attendons dans l'implication des sciences cognitives dans la formation des traducteurs, c'est une certaine cohérence dans la pratique des traducteurs. De plus l'enseignant traducteur a besoin malgré tout d'outils qui permettent l'évaluation des traductions. Il ne peut suffire d'un soutien linguistique fondé sur des considérations formelles pour juger d'une traduction, puisque l'intention et les objectifs du traducteur sont également à prendre en considération.

C'est dans cet esprit que ce sont formées différentes écoles de traductologie, notamment celle dans laquelle se trouve Michel Politis à Corfou, en Grèce, Université ionienne Département de Langues Étrangères, de Traduction et d'Interprétation, mais également l'équipe de Michel Lorgnet à l'université de Bologne. Michèle Lorgnet est chargée de cours de langue française et de traduction auprès de la SSLiMIT (Scuola Superiore di Lingue Moderne per Interpreti e Traduttori). Il existe certainement à travers le monde d'autres écoles qui prennent en considération à la fois la recherche et l'application pédagogique des sciences cognitives dans la formation et la pratique du traducteur. Mais fondamentalement, qu'est-ce qui change dans la formation des traducteurs ? Quelles sont les questions qui renouvellent la problématique de la traduction ?

La place des sciences cognitives prétend changer le regard que peuvent avoir les praticiens de leur pratique. Mais quelles sont les questions auxquelles ces sciences prétendent répondre et qui sont soit sans réponse pour les linguistes, soit n'ont pas encore été posées ? Justement, le collectif présidé par Michel Lorgnet dans le Cahier de R.A.P.T. présente certaines d'entre elles à partir du problème de l'erreur en traduction. Elle présente la recherche de Licia Taverna qui à partir des questions docimologiques en traduction reprend une question associé à une « traductologie répressive et respectueuse de normes contraignantes »[115]. Licia Taverna envisage d'aborder cette question de l'erreur à partir des « paramètres conscients ou inconscients qui régissent le travail de contrôle et d'évaluation des résultats dans l'apprentissage et la pratique de la traduction »[116]. Pour cela elle se

[114]Périclès Papavassiliou , « Traductologie et sciences cognitives : une dialectique prometteuse », p. 29 (Résumé), Revue *Meta : journal des traducteurs*, vol. 52, n° 1, 2007, (p. 29-36).

[115]Michel Lorgnet, « Présentation », in *Procédure en traduction, pour une analyse différentielle de l'erreur*, p. 9, éd. L'Harmattan Italia srl, Torino, 2006.

[116]*ib.*

permet de déplacer l'usage d'une « certaine standardisation pénalisante » qu'elle qualifie également de « docimologie traditionnelle », « vers un contrôle des parcours cognitifs — les "procédures" — révélés par la confrontation des compétences »[117]. Le résultat qu'elle souhaite atteindre dans cette réflexion, c'est de « mieux définir les stades cognitifs et psycholinguistiques de la réécriture, étapes préalables à la restitution du texte, et aux déviances d'écriture éventuelle »[118].

Nous pouvons comparer cette démarche avec celles que nous avons synthétiquement présentées à travers les théories de Georges Mounin et Jean-René Ladmiral, bien que ce dernier connaisse bien cette école et leur pratique, puisqu'il participa aux discussions qui sont menées dans ce collectif. La linguistique donne des outils à l'évaluation, mais comme le présente Licia Taverna, ces outils d'évaluation bien souvent représentent des normes contraignantes au sens où le caractère formel ne laisse plus de place à la discussion. La discussion dans ce cas ne s'élabore plus à propos du résultat de la traduction comme tel mais autour des principes qui régissent l'évaluation de la traduction en général, tout en s'appuyant sur la production critiquée. Le problème de l'évaluation d'une traduction, en linguistique, c'est la généralisation de l'analyse. Or, nous voyons que la démarche présentée par Licia Taverna replace la traduction dans le processus interne du traducteur. Ce qui est présupposé c'est bien l'objectivité de la réalisation d'une traduction. Dans un cas, c'est le résultat qui est évalué, comme il est parfois énoncé pour discuter des goûts et des couleurs, il faut avoir des critères communs, cela est également valable pour le résultat d'une traduction, dans le second cas, c'est la démarche interne du traducteur qui est évaluée. Cela ne nous renvoie pas à la même caractérisation de l'erreur.

[117] *ib.*
[118] *ib.*

Conclusion

Traiter d'un point de vue philosophique la question de la traduction est plus un défi philosophique qu'une critique théorique de la traductologie. Les objets de la philosophie sont souvent des concepts qui nous servent à représenter une certaine réalité du monde. La traduction est plus qu'une notion, c'est une pratique. C'est en ce sens précisément que la philosophie rencontre des difficultés. Car cette pratique est particulièrement difficile à saisir étant donné que les résultats ne représentent pas de manière explicite l'activité du traducteur. Or tout repose sur cette ambiguïté que nous avons à maintes reprises évoquée : la traduction désigne à la fois une activité, ce que le traducteur fait lorsqu'il traduit, et un résultat, ce qui concrétise cette activité. Jusqu'au XX e siècle, la traduction a quasiment toujours été comprise comme un résultat, du moins, les sciences ne permettaient pas d'appréhender la traduction d'une autre manière. Cela a même suscité, indépendamment de cette pratique toujours présente, la critique portant sur la possibilité de la traduction. Est-ce légitime de concevoir encore aujourd'hui l'impossibilité de la traduction ou encore l'intraduisible ?

Il ne s'agit pas de tomber dans les extrêmes et répondre que la pratique suffit à légitimer l'existence de la traduction, qui plus est sa possibilité. Car si les mots on un sens, ils peuvent aussi nous mettre en défaut à cause d'une mauvaise habitude linguistique. D'ailleurs, n'existe-t-il pas une étymologie du terme de traduction qui voudrait que le terme « traduire » serait né d'un contresens d'un auteur italien lorsqu'il traduit un texte latin ? Si comme nous l'avons évoqué « *trādúcere* » signifiait en latin « transporter », l'humaniste Leonardo Bruni, par une interprétation erronée de « *trādúcere* » dans le passage d'Aulu-Gelle « vocabulum graecum vetus traductum in linguam romanam »[119] — qui ne signifiait pas 'traduit', mais 'introduit' — donna l'essor à une signification nouvelle du mot, celle de « transporter d'une langue à une autre ». Jusqu'au XVe siècle, le mot le plus employé pour « traduire » (en latin ainsi qu'en italien, en français) était *translatare* (avec sa famille *translatio*). Or, l'extension de « *trādúcere* » avec l'acception nouvelle fut si forte qu'il gagna toute l'Europe Occidentale ainsi que le roumain. Cette mise en abîme étymologique n'est pas sans nous faire sourire, car il révèle par la même occasion toute la difficulté de sa pratique et surtout les erreurs qui s'immiscent dans le résultat d'une traduction. Averroës comme Leonardo Bruni et beaucoup d'autres avant et après eux ont certainement fait des contresens dans leur traduction, cependant toujours en croyant bien faire.

L'impossibilité de la traduction ne peut être que ponctuelle ou relative à une définition impossible de la traduction. Or ce qui semble plus impossible c'est la théorie de la traduction plus que la traduction elle-même, même si celle-ci parfois rencontre des difficultés qui sont définies comme des intraduisibles. L'intraduisible ne désigne pas la traduction dans son ensemble mais un élément du texte (mot, phrase, expression, lexie, etc.) qui ne semble pas retrouver son pendant dans l'autre langue. Peut-être que tout ne peut pas être dit, mais l'interprétation que les traducteurs portent sur le texte original n'est pas sans influencer leur choix traductologique, il le détermine. Dans ce cas, nous pouvons remarquer l'impossibilité d'un traducteur à pouvoir interpréter cet élément qui pourra trouver éventuellement une solution préférable par un autre. Cependant, comme nous le rappelle Barbara Cassin, dans l'intraduisible il y a quelque chose qui est en propre

[119] Noctes, I, 18, 1

à la langue et qui ne peut être transposé dans l'autre langue telle quelle. C'est ce qui explique le fait qu'un tel élément, dans l'histoire ne cesse d'être traduit, et retraduit. C'est peut-être même à ce moment là que nous pouvons parler de traduction, que la traduction prend tout son sens. C'est lorsque nous ne cessons de repenser l'écart qu'il y a entre les langues que nous arrivons à enrichir notre propre langue.

Quoi qu'il en soit, il y a toujours discussion, dispute entre les traducteurs , entre les théoriciens de la traduction et les traducteurs. Les uns soutenant la cohérence, les autres leur pratique aussi personnelle qu'elle puisse être. Entre théorie et pratique il y a toujours une guerre dès lors où le résultat est en question. Nous avons vu avec Georges Mounin et Jean-René Ladmiral ce désaccord sans issue et qui pourtant suscite constamment une argumentation en faveur de l'un ou de l'autre, sans cesse et sans trouver véritablement de réponse. La différence, tout semble se trouver dans la différence dès lors que nous parlons de traduction. Cependant, son but n'est-il pas de retrouver une identité ? L'identité impossible, mais pourtant, comme le désir, qui ne cesse d'être stimulée, enfin qui ne cesse de stimuler le traducteur. Mais nous n'avons pour le moment représenté la traduction, et la traductologie comme une pratique et un savoir qui ne se fonde que sur un résultat. Or, la traduction est aussi une activité, et cette activité est fondamentalement psychologique. C'est la raison pour laquelle, tardivement, mais tout de même, la traduction fut un des objets des sciences cognitives. Pas uniquement parce qu'elle s'inscrit dans des questions de langage, mais parce qu'elle représente aussi un concept qui permet d'identifier une relation particulière entre deux systèmes, tels que la pensée et le langage par exemple. Nous pourrions découper encore plus précisément cette relation, mais ce qu'il faut retenir, c'est essentiellement ce passage dans la pratique de la traduction entre ce qui est de l'ordre du linguistique et ce qui ne l'est pas, comme les mécanisme mentaux qui nous permettent de traduire, ceux par lesquels inévitablement le texte original passe pour être exprimé dans une autre langue.

Penser la traduction est vraiment une tâche difficile pour le philosophe, parce que la traduction ne peut pas être et ne peut pas devenir un concept. Parce qu'il renvoie à la pratique, à quelque chose qui ne peut véritablement s'abstraire du réel. La question que beaucoup posent est : est-il possible d'écrire sur la théorie de la traduction si nous-mêmes nous ne sommes pas traducteurs ? Si l'on considère la traduction uniquement du point de vue linguistique, il est effectivement difficile de parler de traduction sans en avoir soi-même une pratique. Mais la traduction dont nous pouvons parler ne peut être que relative à notre expérience pratique de traducteur, c'est-à-dire qu'en rapport avec les textes que nous avons pu traduire. Or, le discours généralisant qui peut être formulé peut-il avoir la prétention de s'appliquer à toute sorte de traduction ? C'est là le principal problème philosophique que soulève la traduction : elle est insaisissable par la pensée et ne peut généraliser toute la pratique. L'avantage apporté par les sciences cognitives, c'est qu'elles abordent la traduction et surtout la pratique de la traduction sous un angle très différent : celui de la démarche psychologique du traducteur. Il s'agit, comme l'a souligné Licia Taverna, de remonter la démarche du traducteur par le contrôle des « parcours cognitifs ». La problématique change. Elle ne s'organise plus autour de la question du résultat, même si celui-ci a son importance, mais il n'est qu'un résultat, l'attention est essentiellement portée sur la manière dont le traducteur effectue sa traduction, sur tous les processus cognitifs qui sont mis en action. Si cela ne permet pas d'améliorer le résultat, il permet de comprendre pourquoi ce résultat et pas un autre. La démarche du traducteur n'est plus justifiée par une idéologie théorique, souvent fondée sur une théorie du langage qui soutient telle ou telle thèse, mais sur véritablement une pratique, c'est-à-dire la démarche

interne qui amène le traducteur à telle ou telle production.

Notre travail n'avait pas tant la prétention de révolutionner la pratique de la traduction que de comprendre cette relation conflictuelle entre la théorie et la pratique, ou encore entre la pensée et les langues. Le paradoxe qui est sous entendu peut s'exprimer de cette manière : comment se fait-il que la traduction serait impensable pour la linguistique alors que le traducteur ne peut s'empêcher d'être dans une réflexion sur sa pratique ? C'est bien parce que la pensée, une certaine forme de théorisation, ou du moins l'usage de certains théorèmes, comme l'exprime Jean-René Ladmiral, que la traduction est possible et même qu'elle se réalise. Nous l'avons affirmé : traduire est avant tout un acte de pensée qui s'exprime dans une autre langue. Nous pensons que la principale issue de la traductologie ce trouve dans les sciences cognitives, parce qu'elles permettent de percevoir cette activité autrement qu'à partir d'une certain formalisme linguistique. Mais ce qu'il reste à faire pour développer en détail l'influence des sciences cognitives sur la pratique du traducteur, c'est un travail au moins équivalent à celui d'une thèse, avec cette incertitude de pouvoir véritablement cerner le sujet. Car philosopher, comme là déjà souligné Jacques Derrida, c'est traduire. En ce sens qu'est-ce que la philosophie si ce n'est le moyen de comprendre le monde dans lequel nous sommes ?

Annexe 1

Fable de Jean de La Fontaine [1621 – 1695]

Le loup et l'agneau

La raison du plus fort est toujours la meilleure :
Nous l'allons montrer tout à l'heure.
Un Agneau se désaltérait
Dans le courant d'une onde pure.
Un Loup survient à jeun, qui cherchait aventure,
Et que la faim en ces lieux attirait.
Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?
Dit cet animal plein de rage :
Tu seras châtié de ta témérité.
Sire, répond l'Agneau, que Votre Majesté
Ne se mette pas en colère ;
Mais plutôt qu'elle considère
Que je me vas désaltérant
Dans le courant,
Plus de vingt pas au-dessous d'Elle ;
Et que par conséquent, en aucune façon,
Je ne puis troubler sa boisson.
Tu la troubles, reprit cette bête cruelle,
Et je sais que de moi tu médis l'an passé.
Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ?
Reprit l'Agneau ; je tette encor ma mère
Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.
Je n'en ai point. C'est donc quelqu'un des tiens :
Car vous ne m'épargnez guère,
Vous, vos Bergers et vos Chiens.
On me l'a dit : il faut que je me venge."
Là-dessus, au fond des forêts
Le loup l'emporte et puis le mange,
Sans autre forme de procès.

Fable de Phèdre[1] *(en latin) [15av. J.C. – 50 ap. J.C.]*

[1,1] I. Lupus et Agnus

Ad riuum eundem lupus et agnus uenerant,
siti compulsi. Superior stabat lupus,
longeque inferior agnus. Tunc fauce improba
latro incitatus iurgii causam intulit ;
'Cur' inquit 'turbulentam fecisti mihi
aquam bibenti ?' Laniger contra timens
'Qui possum, quaeso, facere quod quereris, lupe ?
A te decurrit ad meos haustus liquor'.
Repulsus ille ueritatis uiribus
'Ante hos sex menses male' ait 'dixisti mihi'.
Respondit agnus 'Equidem natus non eram'.
'Pater hercle tuus' ille inquit 'male dixit mihi' ;
atque ita correptum lacerat iniusta nece.
Haec propter illos scripta est homines fabula
qui fictis causis innocentes opprimunt.

une traduction : Le loup et l'agneau

Au bord du même ruisseau étaient venus un loup et un agneau pressés par la soif. En amont se tenait le loup et loin de là, en aval, était l'agneau. Alors, poussé par sa voracité sans scrupules, le brigand prit un prétexte pour lui chercher querelle. « Pourquoi, dit-il, as-tu a troublé l'eau que je bois ? » Le porte-laine répondit tout tremblant : « Comment pourrais-je, je te prie, Loup, faire ce dont tu te plains ? C'est de ta place que le courant descend vers l'endroit où je m'abreuve. » Repoussé par la force de la vérité, le loup se mit à dire : « Il y a six mois tu as médit de moi. » - « Moi ? répliqua l'agneau, je n'étais pas né. » -- Ma foi, dit le loup, c'est ton père qui a médit de moi. » Et là-dessus il saisit l'agneau, le déchire et le tue au mépris de la justice.
Cette fable est pour certaines gens qui, sous de faux prétextes, accablent les innocents.

Fable d'Ésope[2] *(en grec) [VIIe siècle av. J.-C. – VIe siècle av. J.-C.]*
[221] Λύκος καὶ **ἀρήν.**

Λύκος θεασάμενος ἄρνα ἀπό τινος ποταμο υ πίνοντα, το υτον
ἐβουλήθη μετά τινος εὐλόγου αἰτίας καταθοινήσασθαι. Διόπερ στὰς
ἀνωτέρω ἤτι ατο αὐτὸν ὡς θολο υντα τὸ ὕδωρ καὶ πιε ιν αὐτὸν μὴ
ἐ ωντα. Το υ δὲ λέγοντος ὡς ἄκροις το ις χείλεσι πίνει καὶ ἄλλως οὐ
δυνατὸν κατωτέρω ἑστ ωτα ἐπάνω ταράσσειν τὸ ὕδωρ, ὁ λύκος
ἀποτυχὼν ταύτης τ ης αἰτίας ἔφη· "Ἀλλὰ πέρυσι τὸν πατέρα μου
ἐλοιδόρησας." Εἰπόντος δὲ ἐκείνου μηδὲ τότε γεγεν ησθαι, ὁ λύκος
ἔφη πρὸς αὐτόν· "Ἐὰν σὺ ἀπολογι ων εὐπορ ης, ἐγώ σε οὐχ ῾ ηττον
κατέδομαι."
῾Ο λόγος δηλο ι ὅτι ο῾ ια ἡ πρόθεσίς ἐστιν ἀδικε ιν, παρ' αὐτο ις οὐδὲ
δικαία ἀπολογία ἰσχύει.

une traduction : Le loup et l'agneau

Un loup, voyant un agneau qui buvait à une rivière,
voulut alléguer un prétexte spécieux pour le dévorer.
C'est pourquoi, bien qu'il fût lui-même en amont,
il l'accusa de troubler l'eau et de l'empêcher de boire.
L'agneau répondit qu'il ne buvait que du bout des lèvres,
et que d'ailleurs, étant à l'aval, il ne pouvait troubler
l'eau à l'amont. Le loup, ayant manqué son effet, reprit :
« Mais l'an passé tu as insulté mon père. — Je n'étais pas même né à cette époque, » répondit l'agneau. Alors le loup reprit : « Quelle que soit ta facilité à te justifier, je ne t'en mangerai pas moins. » Cette fable montre qu'auprès
des gens décidée à faire le mal la plus juste défense reste sans effet.

[1] Phèdre, Fables, Livre I, Fables I, 1, relevé sur le site Internet suivant : http ://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/Phedre_fablesI/lecture/1.htm
[2] Ésope, Les Fables, cinquième partie, fable 221, relevé sur le site Internet suivant : http ://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/esope_201a250/lecture/21.htm

Bibliograhie

Aristote, *Poétique*, trad. Gérard Lambin, éd. bilingue L'Harmattan, coll. Ouverture philosophique, Paris, 2008.

Baddeley A. D., *La mémoire humaine. Théorie et pratique,* éd. Presses Universitaire de Grenoble, 1993.

Ballard Michel, *De Ciceron à Benjamin : traducteur, traductions, réflexions*, éd. Presses universitaires de Lille, coll. étude de la traduction, Lille, 1992.

Ballard Michel, *La Traduction, Contact de Langues et de Cultures* : [journée d'études du CERTA, centre d'études et de recherches en traductologie de l'Université d'Artois qui s'est tenue en 2002], éd. Artois Presses Université, 2006.

Ballard Michel, *Qu'est-ce que la traductologie ?*, éd, Artois Presses Université,2006

Balliu Christian, « Cognition et déverbalisation ». revue *Meta - Journal des traducteurs*, num. 52, vol. 1(52) :pp.3–12, semestre 1, 2007.

Baraquin Nöelle, *Dictionnaire de philosophie*, éd. Armand Colin, Paris, 1995.

Bataillon Laure, *Traduire, écrire*, éd. Arcane, 1991. 17 — A.T.L.A.S. ATLF.

Benjamin Walter, *Œuvres*, éd. Gallimard, Paris, 2000.

Boisseau Maryvonne, Revue Palimpsestes, *De la traduction comme commentaire au commentaire de traduction*, « Présentation », éd. Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2008.

Borges Jorge Luis, « La quête d'Averroës », in *Aleph*, éd. Gallimard, 1967.

Brauns Jean, *Comprendre pour traduire*, éd. La maison du dictionnaire, Paris, 1981.

Cassin Barbara, « Violence de la traduction : traduire l'intraduisible », in *Vingt-deuxièmes assises de la traduction littéraire* (Arles 2005), p. 168, éd. Actes Sud, Paris, 2006.

Croce Benedetto, *Æsthetic as Science of Expression and General Linguistic*, (1922), trad. Douglas Ainslic, ed. Biblio Bazaar, LLC, 2007.

Croce Benedetto, *Estetica come scienza dell'espressione e linguistica generale, teoria e storia*, ed. Adelphi edizioni, seconda edizione, Milano, 2005.

Croce Benedetto, *Thèses fondamentales pour une esthétique comme science de l'expression et linguistique générale*, éd. Française Champ Social éditions, trad. de l'italien par Pascal Gabellone, Nimes, 2006.

D'Hulst Lieven, *Cent ans de théorie française de la traduction*, éd. Presses Universitaires de Lille, Lille, 1990.

D'Hulst Lieven, *La traduction en France à l'âge classique*, éd. Presses Universitaires du Septentrion, 1996.

D'Hulst Lieven, *Traductologie*, éd. Artois Presses Université, 1997.

De Launay Marc, *Qu'est-ce traduire ?*, éd. Vrin, Paris, 2006.

De Man Paul, Humboldt Wilhelm Von, Byg Barton, *Autour de "La Tâche Du Traducteur"*, éd. Théâtre Typographique, 2003.

Delisle Jean, « La compréhension des textes et le processus cognitif de la traduction », in *Actes du Colloque international et multidisciplinaire sur la compréhension du langage*, Créteil 25-27 septembre 1980, éd. Didier Érudition, Paris, 1981.

Derrida Jacques, « Freud et la scène de l'écriture », in *L'écriture et la différence*, éd. Le Seuil, Paris, 1967.

Fedorov Andrei, *Vvedenie v teorju perevoda*, 2e ed. refondue, Moscou, Institut des littératures en langues étrangères, 1958, 376p. traduction française de R. Derestreau et A. Sergeant, *Introduction à la théorie de la traduction*, mémoire réalisé à l'École Supérieure de traducteurs et d'Interprètes de Bruxelles, 1968, tapuscrit de 544 pages., cité par Michel Ballard dans *De Ciceron à Benjamin : traducteurs, traductions, réflexions*, éd. Presses universitaires de Lille, coll. étude de la traduction, Lille, 1992.

Fortis Jean-Michel, *Le problème des représentations mentales dans la recherche cognitive*, éd. [s.N.], 1995.

Fuchs Catherine, *Diversité des langues et représentations cognitives*, éd. Ophrys, Pairs, 1997.

Fuchs Catherine, *La linguistique cognitive*, éd. Ophrys, de la maison des sciences de l'homme, 2004.

Fuchs Catherine, *Paraphrase et Énonciation*, éd. Ophrys, 1994.

Godefroy Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IXe au XVe siècle*, éd. Slatkine.

Herder Johann Gottfried Von, *Traité de l'origine du langage*, éd. Presses Universitaires de France, 1992.

Hesse Hermann, *Le jeu de perles de verre*, trad. de Jacques Martin, éd. Calmann-Lévy Livre de poche, Paris, 1991.

Horguelin Paul, *Anthologie de la manière de traduire : domaine francais*, éd. Linguatech, Montréal, 1981.

Jacquart Danielle, « L'école des traducteurs », in *Tolède, XIIe-XIIIe. Musulmans, chrétiens et juifs : le savoir et la tolérance*, éd. Autrement (Série Mémoires n°5), Paris, 1991.

Jorge Luis Borges, « La quête d'Averroës », p. 119, éd. Gallimard, coll. Imaginaire, Paris, 1967.

Katrin Van Bragt, *Bibliographie des traductions françaises (1810-1840),* éd. Presses Universitaires de Louvain, 1995.

L'esthétique comme science de l'expression et linguistique générale.

Ladmiral J.-R., Meschonnic H., de Launay M.B., Henry H., *La Traduction*, éd. Larousse, Paris, 1981.

Ladmiral Jean-René, « Rencontre autour de la traduction : une théorie pratique ou une pratique de la traduction ? », in *Quand la traduction se réfléchit ...*, éd. L'harmattan Italia srl, coll. Cahier du R.A.P.T., Torino / Paris, 2005.

Ladmiral Jean-René, *Traduire : théorèmes pour la traduction*, éd. Gallimard, coll. Tel, Paris, 1994.

Lettre d'Aristée à Philocrate, éd. du Cerf, Paris, 1962.

Longus, *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé.*

Lorgnet Michèle, « Présentation », in *Procédure en traduction, pour une analyse différentielle de l'erreur*, éd. L'Harmattan Italia srl, Torino, 2006.

Lorgnet Michèle, *L'a-perçu du texte dans la traduction*, éd. L'Harmattan, 2004.

Lorgnet Michèle, *Le traducteur et ses mémoires*, éd. L'Harmattan, 2004.

Lorgnet Michèle, *Pour une traduction holistique*, éd. Cooperativa Libraria Universitaria Editrice Bologna, 1995.

Lorgnet Michèle, *Procédures en traduction*, éd. L'Harmattan, 2006.

Magnien Victor et Lacroix Maurice, *Dictionnaire Grec-Français*, éd. Belin, Paris, 1969.

Mariaule Mickaël, *Les limites de la traduction et la traduction des limites*, éd. [s.n.], 2007.

Meschonnic Henri, *La pensée dans la langue : Humboldt et après...*, éd. Presses universitaires de Vincennes, Saint-Denis, 1995.

Montenot Jean, *Encyclopédie de la philosophie*, éd. LGF La pochothèque, trad. de l'édition italienne *Enciclopedia Garzanti di filosofia* (1981), Paris, 2002.

Mounin Georges, *Les belles infidèles*, éd. Presses universitaires de Lille, Lille, 1994.

Mounin Georges, *Les problèmes théoriques de la traduction*, éd. Gallimard, coll. Tel, Paris, 1963.

Papavassiliou Périclès, « Traductologie et sciences cognitives : une dialectique prometteuse », Revue *Meta : journal des traducteurs*, vol. 52, n° 1, 2007, (p. 29-36).

Pénisson Pierre, « Traduction transplantation », in *La pensée dans la langue Humboldt et après*, sous la direction de Henri Meschonnic, ed. Presses Universitaires de Vincennes, Saint-Denis, 1995.

Pénisson Pierre, *La Pensée dans la Langue,* « Traduction transplantation », éd. Presses Universitaires de Vincennes, 1995.

Politis Michel, *Meta, journal des traducteurs*, vol. 52, num. 1, 2007, éd. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, depuis 1995 -.

Quine W. .V. O., Le mot et la chose, trad. par Joseph Dopp et Paul Gochet, éd. Flammarion, coll. Champs, Paris, 1977.

Quine W. V. O., *Word and Object*, ed. Cambridge MIT Press, 1975.

Raimbault Jean-Claude, *Les disparus du XXe*, éd. Du temps, Nantes, 2006.

Rastier François, *Langage et Cognition*, éd. Intellectica, 1988.

Rossi Jean Gérard, *Le vocabulaire de Quine*, éd. Ellipses, Paris, 2001.

Saint-Martin Fernande, *La littérature et le non-verbal*, éd. Orphée, Montréal, 1958.

Steiner George, *Après Babel : une poétique du dire et de la traduction,* éd. Albin Michel, 1978.

Taylor Charles, *Multiculturalism and Politics of Recognition*, « The Politics of Recongition », p. 38, ed. Princeton University Press, Princeton New Jersey, 1992.

Taylor Charles, *Multiculturalisme : différence et démocratie*, « La politique de reconnaissance », trad. de l'américain par Denis-Armand Canal, éd. Aubier, Paris, 1994.

The Oxford English Dictionnary, 2th ed. (Vol. XVIII)

Trésor de la langue française informatisé (http ://atilf.atilf.fr/tlf.htm)

Vattimo Gianni, *Encyclopédie de la philosophie*, (titre original *Enciclopedia Garzanti di filosofia*), éd. Le livre de poche, coll. La pochothèque, Paris, 2002

Wartburg Walther Von, *Franzosisches Etymologisches Worterbuch*, ed. Zbinden Druck Und Verlag, 2002.

Weinreich Uriel, *Languages In Contact*, éd. Walter De Gruyter Inc, 1974.

Weinreich Uriel, *Languages in Contact : Findings and Problems,* ed. Publication of the Linguistic Circle, New York, 1953.

Wierzbicka Anna, *Semantic Primitives*, ed. Athenäum-Verl, 1972.

Wierzbicka Anna, *Semantics, Culture, And Cognition*, ed. Oxford University Press, 1992.

Zaslawsky Denis, « Interprétation, traduction, compréhension », in *Actes du Colloque international et multidisciplinaire sur la compréhension du langage*, p. 58, Créteil 25-27 septembre 1980, éd. Didier Érudition, Paris, 1981.